

COLLECTION DES RaPPORTS

NOVEMBRE 1996



N° 175

LE DEVENIR DES PERSONNES
ENTRÉES DANS LES DISPOSITIFS
D'INSERTION PAR L'ÉCONOMIQUE

Patrick DUBÉCHOT
Christine HENRIOT
Marie-Odile SIMON

Département "Évaluation des Politiques Sociales"

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

CRÉDOC

142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS

**LE DEVENIR DES PERSONNES
ENTRÉES
DANS LES DISPOSITIFS
D'INSERTION PAR L'ÉCONOMIQUE**

**Étude commandée et financée
par le Commissariat Général du Plan**

**Patrick DUBÉCHOT
Christine HENRIOT
Marie-Odile SIMON**

**Département Évaluation
des Politiques Sociales**

Novembre 1996

Ce travail n'aurait pu aboutir sans la volonté et le dévouement des enquêteurs du Service des enquêtes du CRÉDOC. Nous tenons à remercier particulièrement Ariane ARÇON qui a assuré la coordination de l'enquête depuis Paris.

Nous remercions également les responsables des structures pour leurs efforts et leur disponibilité.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE	15
<u>PRÉALABLE MÉTHODOLOGIQUE</u>	25
1- LA PROCÉDURE DE CONSTRUCTION DE L'ÉCHANTILLON	27
1-1. Les structures enquêtées	27
1-2. La constitution des listes	28
2- LES MODES D'INTERROGATION	30
2-1. Un questionnaire fermé	30
2-2. Des entretiens en face à face	31
3- LA PROCÉDURE D'ENQUÊTE.....	32
3-1. La constitution des listes : une opération longue	32
3-2. Le contact : la démarche par courrier peu efficace.....	33
3-3. Des difficultés importantes pour retrouver les personnes	34
3-3.1. Des adresses obsolètes à réactualiser.....	34
3-3.2. Des structures qui ont perdu la trace de leurs salariés	35
3-3.3. L'extension des recherches aux réseaux de l'action sociale	35
3-3.4. Les démarches de terrain.....	36
3-4. Le temps comme facteur de réussite	36
4- LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE.....	39
4-1. Des résultats variables selon les départements.....	39
4-2. Des résultats variables selon le type de structure.....	41

PREMIÈRE PARTIE : L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE :	
Caractéristiques d'une population et histoire du passage dans le dispositif.....	43
I- CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ENQUÊTÉE	45
1- PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES PERSONNES INTERROGÉES.....	45
1-1. Une population plus masculine dans les EI.....	45
1-2. Un public un peu plus jeune dans les EI	45
1-3. Une population étrangère plus souvent en EI.....	46
1-4. Des célibataires plus nombreux en EI	46
1-5. Des locataires HLM plus nombreux en EI	50
2- CAPITAL SCOLAIRE, CAPITAL SOCIAL : COMPÉTENCES ET ATOUTS DE LA POPULATION INTERROGÉE.....	52
2-1. Un peu plus de diplômés en AI	52
2-2. Les ressources.....	54
2-3. Vie sociale et réseaux de relation.....	58
3- ESSAI DE CONSTRUCTION D'UNE TYPOLOGIE.....	61
3-1. Catégorie 1 : des couples qui travaillent, ayant des ressources et un logement stable	61
3-2. Catégorie 2 : des couples âgés et isolés, qui conservent un logement relativement stable, malgré des ressources faibles.....	61
3-3. Catégorie 3 : des femmes seules avec enfants qui ont un salaire et bénéficient d'aides de l'État (RMI, allocations diverses dont chômage).....	62
3-4. Catégorie 4 : des hommes jeunes et célibataires, ayant un salaire et dont les ressources sont variables, ne touchant pas d'aide de l'État et souvent en habitat précaire.....	62
3-5. Catégorie 5 : des hommes jeunes, célibataires, n'ayant pas de source de revenu et vivant dans leur famille ou chez des amis.....	63
II- LES CONDITIONS D'EMPLOI DANS LES STRUCTURES	67
1- LES CIRCONSTANCES DE L'ENTRÉE DANS LES STRUCTURES.....	67
1-1. Les motifs de l'entrée dans les dispositifs : mettre fin à l'inactivité.....	67
1-2. Des structures connues par le bouche à oreille	68

2- LES CONDITIONS D'EMPLOI DANS LES SIAE.....	70
2-1. La durée d'emploi dans la SIAE : souvent plus d'un an	70
2-2. Contrats de travail différenciés selon le type de structure	71
2-3. L'organisation du travail : des salariés souvent seuls en AI, en équipe en EI	72
2-4. Le passage par une SIAE : un apport financier.....	72
3- NATURE ET ÉVOLUTION DU TRAVAIL DANS LA SIAE.....	74
3-1. Peu de changements dans la nature du travail	74
3-2. La progression dans le poste : la prise de responsabilité	74
3-3. Un travail en lien avec l'expérience professionnelle en EI	74
3-4. Peu de stages de formation au cours du passage dans la structure.....	75
4- L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES	76
4-1. L'absence fréquente d'une définition de projet.....	76
4-2. Des conditions de travail adaptées	76
4-3. Peu d'aide dans le travail surtout dans les AI.....	77
4-4. Les demandes d'aide sociale peu fréquentes.....	78
4-5. Pas de bilan à la sortie.....	79
 III- OPINIONS ET RÉFLEXIONS DES ENQUÊTÉS SUR LEUR PASSAGE DANS LES SIAE	 81
1- LES OPINIONS SUR LES CONDITIONS D'EMPLOI	81
1-1. Des enquêtés satisfaits.....	81
2- LE BILAN DU PASSAGE DANS LA STRUCTURE	84
2-1. Une structure pas toujours bien identifiée.....	84
2-2. Le passage en SIAE : renouer avec le travail, un revenu	84
2-3. Les apports du passage dans une SIAE : un bilan en demi-teinte	87

DEUXIÈME PARTIE : DES TRAJECTOIRES COMPLEXES93

I- SITUATION PROFESSIONNELLE ET SITUATION SOCIALE AVANT L'ENTRÉE EN STRUCTURE.....97

1- REGARD SUR LA SITUATION PROFESSIONNELLE AVANT L'ENTRÉE EN STRUCTURE.....97

1-1. La moitié des personnes interrogées ont eu au moins un contrat de travail dans les deux ans précédant l'entrée dans une structure.....97

1-2. Le temps d'inactivité avant l'entrée en structure.....98

2- LES DÉTERMINANTS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE AVANT L'ENTRÉE..... 100

2-1. Le niveau d'étude 100

2-2. L'âge influence la situation par rapport au travail avant l'entrée dans la structure102

2-3. La nationalité influe plus sur la situation professionnelle avant l'entrée en structure que le niveau d'étude..... 105

2-4. Le sexe et la situation familiale : des variables peu influentes 108

II- LA SITUATION PROFESSIONNELLE DEPUIS LA SORTIE DE LA STRUCTURE.. 109

1- LE CONTACT AVEC L'EMPLOI DEPUIS LA SORTIE DE LA STRUCTURE 109

1-1. La situation professionnelle aujourd'hui 109

1-2. La situation professionnelle au moment de l'enquête..... 110

2- LES DÉTERMINANTS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE DEPUIS LA SORTIE DE LA STRUCTURE 113

2-1. Caractéristiques des personnes en fonction de leur contact avec l'emploi depuis la sortie de la structure. 113

2-1.1. Caractéristiques des personnes loin du champ professionnel depuis leur sortie..... 113

2-1.2. Les personnes restées dans les SIAE..... 115

2-1.3. Les personnes connaissant une certaine stabilité dans l'emploi 116

2-1.4. Les personnes en contrats aidés..... 117

2-1.5. Les personnes qui occupent des emplois instables depuis la sortie..... 118

2-2. Les déterminants sociaux de la situation professionnelle depuis la sortie du dispositif semblent être les mêmes pour toutes les structures. 119

III- LA SITUATION PROFESSIONNELLE DEPUIS LA SORTIE DE LA STRUCTURE.	123
1- REGARD SUR LES TRAJECTOIRES.....	124
1-1. Une typologie de trajectoires professionnelles entre dégradation et stabilité.....	124
1-2. Des trajectoires indifférentes aux types de structures.....	127
1-3. Trajectoire entre l'entrée et la sortie de la structure et situation professionnelle au moment de l'enquête : des trajectoires qui globalement se confirment.	129
2- ANALYSE ET COMPRÉHENSION DES TRAJECTOIRES	131
2-1. Les déterminants socio-démographiques des trajectoires	131
2-1.1. Les plus jeunes ont plus fréquemment une trajectoire d'insertion	131
2-1.2. Une propension plus grande des femmes à rester dans les structures... ..	133
2-1.3. Le niveau de d'étude : une variable qui reste peu influente	135
2-1.4. Les catégories sociales déterminées n'influencent que faiblement les trajectoires.	136
3- IDENTIFICATION DE QUELQUES TRAJECTOIRES	139
3-1. Les jeunes de moins de 30 ans en trajectoire d'insertion.....	139
3-2. Les jeunes de moins de 30 ans s'acheminant vers une certaine stabilité	139
3-3. Les femmes de plus de 30 ans restant dans la structure	140
3-4. Les trajectoires en dehors du travail : les personnes sorties depuis plus d'un an qui n'ont toujours pas de travail au moment de l'enquête	141
4- TRAJECTOIRES ET OPINIONS SUR LES SIAE	142
4-1. Un taux de satisfaction qui dépend peu de la trajectoire	142
CONCLUSION GÉNÉRALE	147
BIBLIOGRAPHIE	153
ANNEXE : QUESTIONNAIRE.....	157

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1	Nombre et type de structures enquêtées par site	28
Tableau n° 2	Nombre de personnes présentes au 1er semestre 1993 par type de structure enquêtée et par site	29
Tableau n° 3	Répartition des retours courrier avec la mention NPAI par département	34
Tableau n° 4	Nombre d'enquêtés par département	39
Tableau n° 5	Les résultats de l'enquête par département	40
Tableau n° 6	Répartition de l'échantillon par type de structure	42
Tableau n° 7	Age des personnes interrogées en fonction du type de structure	46
Tableau n° 8	La situation familiale dans la durée en fonction du type de structure	48
Tableau n° 9	Statut du logement des personnes interrogées en fonction du type de structure	51
Tableau n° 10	Niveaux des ressources par unité de consommation des personnes interrogées en fonction du type de structure	55
Tableau n° 11	L'existence de revenus de l'activité professionnelle en fonction du type de structure et de la situation conjugale	58
Tableau n° 12	Les réseaux de relation selon le type de structure	60
Tableau n° 13	Catégories de populations en fonction des variables socio-démographiques étudiées	64
Tableau n° 14	Réseau principal par lequel les personnes ont connu les SIAE	69
Tableau n° 15	Temps passé par les enquêtés dans la structure d'insertion par l'économique	70
Tableau n° 16	Nature du premier contrat de travail dans la SIAE	71
Tableau n° 17	Organisation du travail la plus fréquente dans la SIAE	72
Tableau n° 18	L'apport financier de la SIAE en fonction du type de structure	73
Tableau n° 19	L'origine de l'aide apportée dans le travail	78
Tableau n° 20	Définition d'un projet et propension à faire un bilan selon le type de structure	80
Tableau n° 21	Objet de la satisfaction des enquêtés par rapport au travail	82
Tableau n° 22	Degrés de satisfaction des enquêtés par rapport à l'ensemble des critères	83
Tableau n° 23	Le souvenir de la structure	84
Tableau n° 24	Les points positifs du passage en SIAE selon les usagers	85
Tableau n° 25	Les points négatifs du passage en SIAE selon les usagers	86
Tableau n° 26	Les apports du passage en SIAE selon les usagers	88
Tableau n° 27	Les conditions d'amélioration de la situation des enquêtés	89
Tableau n° 28	La situation professionnelle avant l'entrée en SIAE selon le type de structure	98
Tableau n° 29	Nature de la dernière activité et temps d'inactivité avant l'entrée en structure selon le type de structure	99

Tableau n° 30	Situation professionnelle avant l'entrée dans une SIAE selon le niveau d'étude	101
Tableau n° 31	Situation professionnelle avant l'entrée dans les SIAE selon l'âge	103
Tableau n° 32	Situation professionnelle avant l'entrée en SIAE selon l'âge et le type de structure	104
Tableau n° 33	Situation professionnelle avant l'entrée dans les SIAE selon le niveau d'étude et l'âge des personnes	105
Tableau n° 34	La situation professionnelle avant l'entrée en SIAE selon le niveau d'étude et la nationalité	106
Tableau n° 35	La situation professionnelle avant l'entrée en structure selon le niveau d'étude et la nationalité	107
Tableau n° 36	La situation professionnelle à la sortie de la SIAE selon le type de structure	110
Tableau n° 37	Situation professionnelle depuis la sortie du dispositif selon le type de structure	111
Tableau n° 38	La « catégorie sociale » des personnes sans travail à la sortie du dispositif selon le type de structure	120
Tableau n° 39	La « catégorie sociale » des personnes en situation instable à la sortie du dispositif selon le type de structure	121
Tableau n° 40	La trajectoire des personnes restées moins d'un an dans le dispositif selon le type de structure	128
Tableau n° 41	La trajectoire en fonction du type de structure : les personnes qui sont restées un an ou plus dans la structure	128
Tableau n° 42	Évolution des trajectoires depuis la sortie du dispositif selon le type de structure	130
Tableau n° 43	Les trajectoires des personnes qui ne travaillaient pas à l'entrée de la structure en fonction de l'âge	131
Tableau n° 44	La trajectoire en fonction de l'âge des personnes qui travaillaient dans les deux ans précédant l'entrée dans le dispositif IAE	132
Tableau n° 45	La trajectoire selon l'âge et le type de structure	132
Tableau n° 46	La trajectoire des personnes qui ne travaillaient pas dans les deux ans précédant l'entrée en structure selon le sexe	134
Tableau n° 47	La trajectoire en fonction du sexe pour les personnes qui travaillaient dans les deux ans précédant l'entrée en structure	134
Tableau n° 48	La trajectoire des personnes qui ne travaillaient pas dans les deux ans précédant l'entrée en structure selon le niveau d'étude	135
Tableau n° 49	La trajectoire en fonction du niveau d'étude pour les personnes qui avaient travaillé dans les deux ans précédant l'entrée en structure	136
Tableau n° 50	Trajectoire et taux de satisfaction	143

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n° 1	Situation familiale des personnes interrogées	47
Graphique n° 2	Nombre d'enfants en fonction de la structure - les personnes vivant seules	49
Graphique n° 3	Nombre d'enfants en fonction de la structure - les personnes vivant en couples	50
Graphique n° 4	Le diplôme le plus élevé obtenu	52
Graphique n° 5	Le niveau d'étude de la population enquêtée	53
Graphique n° 6	Les niveaux d'étude à la sortie de l'appareil scolaire selon l'âge	54
Graphique n° 7	Le revenu mensuel en fonction de la situation familiale	56
Graphique n° 8	Le revenu par unité de consommation en fonction de la situation familiale	57
Graphique n° 9	Les activités autres que professionnelle en fonction du type de structure	59
Graphique n° 10	Rapport du salarié avec la structure en matière de salaire et d'aide	79
Graphique n° 11	Influence du niveau d'étude sur la situation avant l'entrée dans une SIAE selon le type de structure	102
Graphique n° 12	La situation professionnelle avant l'entrée en structure en fonction de la nationalité et du type de structure	108
Graphique n° 13	Caractéristiques des personnes éloignées de l'emploi depuis la sortie de la structure (1)	114
Graphique n° 14	Caractéristiques des personnes éloignées de l'emploi depuis la sortie de la structure (2)	114
Graphique n° 15	Principales caractéristiques sociales des personnes restées dans les SIAE	115
Graphique n° 16	Principales caractéristiques sociales des personnes en emploi plutôt stable	116
Graphique n° 17	Principales caractéristiques sociales des personnes en contrat aidé	117
Graphique n° 18	Principales caractéristiques sociales des personnes vivant une instabilité professionnelle	118
Graphique n° 19	La trajectoire entre l'entrée et la sortie de la structure selon le type de structure	126
Graphique n° 20	La trajectoire en fonction de la catégorie - Catégories en majorité salariées	137
Graphique n° 21	Caractéristiques de la trajectoire des catégories « couples âgés et isolés » et « jeunes à faibles revenus »	138
Graphique n° 22	Amélioration de leur situation grâce au passage dans la structure d'après les personnes interrogées en fonction de la trajectoire	144
Graphique n° 23	Les personnes qui estiment que le passage en structure leur a apporté quelque chose en fonction des trajectoires	144

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les structures d'insertion par l'activité économique sont issues d'une diversification des formes traditionnelles de l'action sociale à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt : prévention spécialisée, associations, centres d'hébergement et de réadaptation sociale... Ainsi, s'est progressivement constitué, à la frontière du social et de l'économique, un important appareil d'insertion professionnelle et sociale des populations en difficulté. L'émergence de ce champ d'intervention a suscité bien des polémiques dans le monde du travail social, mais aussi de l'entreprise traditionnelle, et l'existence des structures d'insertion par l'activité économique a été marquée par les hésitations des pouvoirs publics à leur rencontre.

Les structures d'insertion par l'activité économique : une histoire complexe

Le 26 septembre 1986, les pouvoirs publics mettaient fin, par voie de circulaire, au programme de soutien aux entreprises intermédiaires. Ces expériences avaient soulevé l'enthousiasme de bon nombre de travailleurs sociaux. A la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, des travailleurs sociaux ont souhaité rompre avec le travail social "traditionnel" qu'ils jugent "mou et inefficace", "trop complaisant et irréaliste envers une marge dont on refuse de voir qu'elle souffre de sa marginalité"¹. Ces éducateurs/entrepreneurs, comme on les nommera, soulignent les vertus éducatives et intégratrices du travail : la redécouverte par les "marginiaux" des règles collectives, du plaisir d'agir et de produire, de gagner de l'argent. La forme la plus répandue de ces expériences était la forme associative, depuis longtemps pratiquée par les travailleurs sociaux. Mais d'autres "entrepreneurs", pour rompre avec ce passé dans le social, ont créé des entreprises en S.A.R.L., en S.C.O.P. ou en G.I.E.

"... la forme associative à but non lucratif n'autorise pas les bénéficiaires et s'accommode difficilement de l'économie de marché. Elle ne peut devenir une entreprise et trouve là ses limites pour les expériences qui nous concernent : elles ne peuvent aller jusqu'au bout de leur logique économique sans changer de statut, donc sans des réorganisations en profondeur. Restant en deçà, elles ne proposent à leurs "travailleurs" qu'un statut bâtard qui ne les met pas directement en contact avec les réalités de l'entreprise" (B. TILLIETTE, 1981).

¹ TILLIETTE Bruno : "Le social, l'affectif et l'économique : une "entreprise" impossible ?, article paru dans la revue AUTREMENT : "Dix heures par jour... (avec passion) : au-delà du chômage et du salariat, les pionniers d'une autre entreprise", dossier n°34, octobre 1981.

Ces “ nouveaux travailleurs ” sociaux désirent rompre avec “ les pratiques de fonctionnaires ” du milieu. Ils soulignent l’importance, le caractère irremplaçable de ce “ vivre avec ”, qui seul, selon eux, permet que s’établisse “ la confiance ” préalable à toute autre forme d’action. Beaucoup de ces travailleurs sociaux étaient issus de la Prévention Spécialisée.

A Lyon, en juin 1980 se déroule un séminaire organisé par le Centre d’Information Sur les Innovations Sociales (CISIS) sur le thème des agences de placement à but non lucratif. Ces agences soutenues par un projet pédagogique de remise au travail font le postulat que l’intérim constitue une solution immédiate qui permet la transition vers l’économique : “ *A partir du moment où l’on sait qu’un boulot transitoire ou qu’une reprise de vie professionnelle peut faire sauter le verrou de l’exclusion, il faut saisir ce moyen* ”, souligne un des responsables d’agence. “ *L’économique est un moyen d’échapper au système pervers de l’action sociale prise en charge et à tout ce qu’il comporte de chronicisant pour ses “ assistés ”* ».

L’insertion par l’activité économique prend donc ses racines autour de deux thèmes : une rupture avec un certain type de travail social et une valorisation de l’activité “ travail ” dans un projet pédagogique de réinsertion professionnelle. Elle prend également ses racines dans la valorisation d’un “ tiers-secteur ” ou secteur d’économie sociale au début des années quatre-vingt qui se caractérise par l’absence de but lucratif au sens individuel du terme et par la primauté de l’individu sur l’argent (M. ROCARD, 1981)¹ :

“ Le développement de ce secteur passe, c’est évident, par la création d’entreprises, qui naissent, souvent à l’initiative de militants... En fonction du champ d’activité dans lequel elles s’inscrivent -production, distribution de biens ou de services-, elles prennent des formes diverses : coopératives, associations, voire mutuelles. ”

En ce début de décennie, l’insertion sociale et professionnelle, la qualification professionnelle des personnes sont au coeur des politiques de lutte contre le chômage qui se développent. Après les pionniers, certains organismes s’intéressent à ces innovations sociales. En mars 1985, la Fondation de France se lance dans le soutien à la création d’entreprises. Le premier programme intitulé “ Entreprendre ” concerne les entreprises d’insertion destinées aux populations en difficulté et en voie de marginalisation.

¹ ROCARD Michel : “ Le tiers-secteur, c’est la primauté de l’individu sur l’argent ”, entretien paru dans la revue AUTREMENT : “ Dix heures par jour... (avec passion) : au-delà du chômage et du salariat, les pionniers d’une autre entreprise ”, dossier n°34, octobre 1981.

La réalité des entreprises intermédiaires recouvre déjà au milieu des années quatre-vingt une extrême diversité¹. Les "pionniers" de l'insertion par l'activité économique viennent principalement du travail social (57% des gestionnaires). Trois types d'activités se détachent : le bâtiment (37%), les travaux forestiers ou espaces verts (19%), la restauration (10%). La structure juridique choisie est très majoritairement (81%) l'association (les SARL représentent 11% de l'ensemble des organismes gestionnaires). Ces structures sont de petites tailles (8 postes d'accueil en moyenne en 1985). Autre caractéristique de la vie de ces structures : le flux de passage. Si le temps d'occupation moyen d'un poste se situe entre huit et douze mois, le taux de licenciements ou d'abandons de poste durant le premier mois est important.

Francis BAILLEAU rappelle les difficultés rencontrées par ces entreprises : le manque de formation technique des gestionnaires, la dépendance vis-à-vis des subventions. Il souligne également un écueil par rapport aux objectifs initiaux : privilégier les résultats économiques et abandonner les objectifs d'insertion des publics en difficulté dans l'emploi (abandon de la "qualité" des emplois : statut sérieux, formation, débouchés après le passage).

Le 26 septembre 1986, dix-huit mois après leur reconnaissance officielle, les pouvoirs publics mettaient fin, par voie de circulaire, au programme de soutien aux entreprises intermédiaires. Cependant, dès avril 1988, ils reconnaissent le bien-fondé de ces structures et la nécessité de leur rôle dans l'insertion sociale et professionnelle des personnes très en difficulté. En effet, le Ministre des Affaires Sociales et de l'Emploi du moment, Philippe SEGUIN, propose une procédure de conventionnement au titre des "entreprises d'insertion", nouvelle dénomination des entreprises intermédiaires.

Parallèlement, des associations dites intermédiaires se bagarrent pour trouver des emplois à ceux qui désespèrent en trouver. En 1986, elles ont ainsi réussi à totaliser près de 600 000 heures de travail pour environ 5 000 chômeurs². La reconnaissance et l'officialisation de leur initiative se traduit par un texte de loi en janvier 1987. Pour éviter toute confusion avec les défunctes entreprises intermédiaires, les "AI" peuvent être envisagées comme des associations de travail temporaire à caractère social. Employeurs, elles ont en effet, la même fonction de base : prêt de main-d'oeuvre mise, à titre onéreux, à la disposition d'une clientèle. "Intermédiaires", elles le sont donc entre les chômeurs sans ressources et des utilisateurs -entreprises ou particuliers- qui proposent des travaux ponctuels, irréguliers, ne requérant souvent pas de qualification. Au-delà du caractère non lucratif de leur activité, elles ont pour caractéristique de viser à la réinsertion sociale et professionnelle des plus démunis de la population au chômage (annexe n°1).

¹ F. BAILLEAU : "De l'économie du social à ... l'économie sociale : les entreprises intermédiaires", IRESCO, recherche réalisée pour le CNRS et le CNPD, décembre 86.

² Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 1548, 22 mai 1987.

Le défi de l'articulation du social et de l'économique : des logiques qui s'affirment selon le type de structure.

Au secteur économique, ce dispositif emprunte son souci de productivité et sa volonté de trouver sa place sur le marché du travail mais également sur le marché des biens et des services. Il puise, en revanche, dans le secteur social, à la fois la représentation de la fragilité des populations à insérer, et la technique de l'accompagnement social. Combinant ces deux approches, ce dispositif a contribué à développer l'image du " sas " dont la finalité serait de conduire des personnes en difficulté d'insertion d'une situation à une autre et de leur permettre d'aboutir à une insertion sociale et professionnelle.

Devenues les « dispositifs chéris » des pouvoirs publics depuis la relance opérée par le Ministre du Travail en juillet 1991, les entreprises d'insertion (EI) continuent à relever le défi de l'insertion par l'économique selon un triptyque incontournable selon elle : production, formation, accompagnement social. Aujourd'hui les entreprises d'insertion s'inscrivent ouvertement dans une logique de marché. Elles s'affirment désormais au plus près de l'économie traditionnelle : l'aide publique doit seulement combler le manque de productivité lié au surcoût social et seulement cela. " L'heure est moins aujourd'hui aux états d'âme sur la conjugaison du social et de l'économique qu'à la façon dont il faut gérer ce passage sur le marché de la concurrence. " ¹

L'objet social des structures d'insertion par l'économique est complexe car il joue à la fois sur une activité économique qui doit être équilibrée et sur une performance sociale d'insertion, aléatoire.

Première priorité pour l'insertion des « exclus » : l'accès à l'emploi. Véritables tremplins vers l'entrée dans le monde du travail, les entreprises d'insertion et les associations intermédiaires devaient constituer des « sas » entre le chômage récurrent et l'insertion dans le marché traditionnel de l'emploi. Les interrogations sur le rôle des structures d'insertion par l'activité économique imprègnent l'histoire de ce dispositif. Mais aujourd'hui, elles portent même sur cette fonction de « sas ». Les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle des personnes sont construits ces dernières années à partir de deux modes principaux de représentation du problème de l'insertion professionnelle.

Si l'on considère que les dispositifs successifs et multiples autour de cette question sont mis en place dans une logique de gestion du chômage, on peut penser que les structures de

¹ Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 1783, 1er mai 1992.

l'insertion par l'activité économique participent à cette logique dans la mesure où elles prennent en charge un public « victime du chômage ». La fonction de ce secteur serait alors d'aider ces victimes à retrouver une place dans le maillage professionnel traditionnel. En revanche, si l'on considère que la mission des dispositifs est un travail de réadaptation sociale, de requalification sociale auprès des personnes, le rôle attribué aux structures d'insertion par l'activité économique devient un rôle plus social d'aide à un public en situation d'exclusion.

Ces deux modèles de représentation du rôle de l'IAE (Insertion par l'Activité Économique) laissent apparaître des logiques d'actions différentes, un champ hétérogène, voire éclaté au point que l'on peut se poser la question de son existence comme secteur. Plutôt que d'évoquer une fonction unique de « sas », on est alors conduit à examiner les différents paramètres qui orientent les logiques d'action des structures. Le public accueilli constitue l'un de ces éléments d'appréhension et de compréhension des logiques en oeuvre. L'enquête réalisée par le CRÉDOC devrait apporter un éclairage important sur ce public.

Une étude évaluative pour apprécier les effets du dispositif

Si une littérature abondante existe sur l'insertion par l'activité économique et ses acteurs, les études qui ont été produites sont restées fragmentaires et sectorielles. Outils et concepts semblent faire défaut pour conduire des évaluations de ce secteur d'activité. Quelle est la durée de l'insertion, quelles peuvent être les trajectoires des usagers, quelles sont les formules d'accès à l'emploi à l'issue du passage en SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Économique), de quelles capacités peuvent-elles se prévaloir en termes de formation, d'accompagnement ? Autant de questions qui sont restées globalement sans réponse.

Le programme d'évaluation fixé par l'Instance d'Évaluation de l'insertion par l'activité économique, inscrit dans le cadre du dispositif interministériel d'évaluation des politiques publiques, rompt avec cette logique fragmentaire en se proposant de prendre en compte la diversité des pratiques d'insertion par l'activité économique, d'analyser les résultats et les effets de ces pratiques sur l'insertion des personnes, mais aussi sur l'environnement économique et social des structures.

Le choix des départements enquêtés a été décidé par l'Instance d'Évaluation. Plusieurs critères sont intervenus dans ces choix. L'ancienneté des pratiques d'insertion par l'activité économique a constitué un élément important dans le choix de la Côte-d'Or. Inversement, la Seine-St-Denis est un département qui a pendant longtemps freiné l'émergence des dispositifs d'insertion de ce type. Le caractère rural de la Drôme a été un élément déterminant dans la

décision de l'inclure dans l'échantillon. Enfin le choix de la Loire-Atlantique présente l'intérêt de disposer d'une configuration de ville importante de province avec une agglomération.

Pour réaliser ce programme d'évaluation, l'instance a souhaité réaliser deux types d'investigations complémentaires. L'analyse des stratégies des acteurs, des conditions de mise en oeuvre des pratiques d'insertion par l'économie a été confiée à quatre équipes de chercheurs, chacune dans un des départements enquêtés (ARGOS en Côte-d'Or, CHORUS en Loire Atlantique, INTERSTICES en Seine-Saint-Denis, le GREFOSS dans la Drôme). L'étude du CRÉDOC a porté exclusivement sur la réalisation d'une enquête qui avait pour objectif de dégager les caractéristiques et les trajectoires d'insertion des personnes ayant eu recours aux différentes structures d'insertion situées dans chacun de ces quatre départements.

Ce rapport est organisé en trois parties. Une première partie présente la méthode d'enquête et la population enquêtée. La description des conditions de réalisation de l'enquête et les difficultés rencontrées est riche d'enseignements du point de vue de la méthode, mais aussi parce qu'elle dévoile déjà les comportements de la population étudiée (DUBÉCHOT, LEGROS)¹. Cette première partie décrit, à travers un ensemble de variables socio-démographiques, la population interrogée. Elle permet de construire une typologie des positions sociales actuelles des personnes, qui participe par la suite à l'analyse des trajectoires.

La seconde partie rend compte de ce qu'ont vécu les personnes enquêtées au cours de leur passage dans la structure d'insertion par l'activité économique. Cette information s'accompagne de l'opinion des usagers sur ce passage. Ce regard des usagers d'une mesure ou d'une politique, au-delà du fait qu'il répond à la commande initiale, constitue pour le CRÉDOC un choix méthodologique et déontologique, tant il semble impossible de décrire les effets d'une mesure en occultant le point de vue de ceux qui dans leur vie de tous les jours en subissent les effets.

¹ DUBÉCHOT Patrick, LEGROS Michel : « La qualité des enquêtes auprès des populations en difficulté d'insertion sociale », Cahier de recherche du CRÉDOC, n°47, avril 1993.
SIMON Marie-Odile : « Les spécificités des enquêtes quantitatives auprès des populations « socialement marginales », Cahier de recherche du CRÉDOC, n°68, avril 1995.

Enfin, la troisième partie se propose d'analyser les itinéraires des personnes interrogées et de construire des trajectoires d'insertion sociale et professionnelle au sein de la population enquêtée. La sensibilité aux difficultés d'insertion sociale de populations de plus en plus nombreuses a conduit au développement d'analyses portant sur les trajectoires d'insertion. Cette investigation est naturellement scandée dans l'étude présente par les différentes étapes objectives des personnes : la période d'avant l'entrée dans la structure, la durée d'emploi, et enfin la sortie de la structure. Ces trois temps forts constituent l'articulation temporelle de l'analyse des trajectoires.

PRÉALABLE MÉTHODOLOGIQUE

Elaborée dans son principe dès l'été 1995, la mise en oeuvre de cette étude a été effective à l'automne. Elle a débuté par la construction de l'échantillon à partir de listes fournies par les structures d'insertion par l'activité économique. La recherche des personnes et la passation des questionnaires ont débuté à partir du mois de décembre 1995 dans un premier département et de février 1996 pour les trois autres. Une exploitation des 400 premiers questionnaires a été présentée à l'instance d'évaluation en septembre 1996. Ce délai, plus long qu'il n'était prévu, entre la conception de l'étude et la fin de la réalisation de l'enquête sur le terrain, témoigne d'une réelle complexité des problèmes à résoudre pour faire coïncider le souci déontologique, la méthodologie liée à ce type d'enquête et la possibilité de produire des résultats pertinents et valides. Rappeler ces contraintes, indiquer les méthodes d'investigation, les difficultés rencontrées et les principales caractéristiques de l'échantillon des personnes interviewées, tel est le quadruple objectif de ce premier chapitre.

1- LA PROCÉDURE DE CONSTRUCTION DE L'ÉCHANTILLON

L'objectif de l'étude était de retrouver et d'interroger une fraction significative d'une population de 800 personnes sorties des structures d'insertion par l'activité économique - entreprise d'insertion, association intermédiaire, régie de quartier, chantier d'aide à la vie active-. Les individus interrogés devaient avoir été présents dans l'une de ces structures entre le 1er janvier et le 30 juin 1993.

1-1. Les structures enquêtées

Les bureaux d'études engagés parallèlement au CRÉDOC dans ce programme ont conduit leur analyse du champ étudié en enquêtant sur l'ensemble des structures aujourd'hui présentes dans les départements. Ce travail s'inscrivait dans une logique d'état des lieux actuel de l'insertion par l'activité économique dans chacun des quatre départements. En revanche, dans l'étude CRÉDOC, toutes les structures implantées aujourd'hui dans ces départements n'ont pas été retenues. Le principe de cette étude étant d'analyser les effets du passage des personnes dans leur trajectoire d'insertion professionnelle, l'Instance d'Évaluation a considéré qu'une distance de trois années après la sortie des structures pouvait constituer un délai suffisant pour mesurer

ces effets. De ce fait, seules les structures d'insertion par l'activité économique existant entre janvier et juin 1993 ont été retenues dans l'échantillon (liste en annexe).

Tableau n°1 :

Nombre et type de structures enquêtées par sites

Type de structures	Côte-d'Or	Drôme	Loire- Atlantique	Seine-St- Denis	TOTAL
Entreprise d'insertion	3	5	7	7	22
Association intermédiaire	1	9	6	3	19
Régie de quartier	0	1	1	1	3
Entreprise intérimaire d'insertion	1	0	0	1	2
CAVA	3	1	1	1	6
TOTAL	8	16	15	13	52

PLAN/CRÉDOC, 1996

1-2. La constitution des listes

La sélection des enquêtés ne pouvait se faire que sur la base des fichiers constitués par les responsables des structures. Le projet ne pouvait donc aboutir qu'avec leur accord et leur collaboration. Dans trois départements, des rencontres avec les responsables des structures ont eu lieu afin de présenter les objectifs de l'étude et les modalités de réalisation de l'enquête de terrain. Ces réunions de présentation ont été organisées conjointement avec les bureaux d'études qui réalisaient localement l'analyse organisationnelle de l'insertion par l'activité économique. Dans deux départements, les préfetures ont organisé cette séance de travail et y ont participé (Drôme et Loire-Atlantique) et en Côte-d'Or c'est un service de l'État -la DASS-État- qui a été porteur du projet.

Dans chacun des quatre départements retenus, les responsables des structures ont donc été sollicités pour construire une liste des individus présents dans leurs structures pendant au moins une partie du premier semestre 1993. Les listes constituées comprenaient le nom et le prénom de la personne, leur dernière adresse connue, les dates d'entrée et de sortie de la structure et le volume d'heures travaillées durant la période.

Des listes fournies par les structures, il a été nécessaire d'enlever les personnes qui ne correspondaient pas au principal critère requis : la présence dans la structure au premier semestre 1993. Mais d'autres critères ont contribué à réduire la liste de l'échantillon initial. Par exemple, ont été retirées de la liste les personnes ayant travaillé moins de 39 heures dans la période de six mois. Cette situation s'est révélée très fréquente dans les associations intermédiaires. Or, pour que l'enquêté puisse donner des informations sur la structure et sur son emploi au cours des entretiens, pour analyser les effets de son passage dans cette structure sur sa trajectoire professionnelle et sociale, cette durée de l'ordre d'une semaine de travail a semblé être un minimum.

Au total, une liste de 1873 noms a été constituée (dont 1187 en associations intermédiaires). 989 correspondaient aux critères fixés. Un tirage aléatoire de 200 noms par département a été effectué parmi ces 989 personnes, pour obtenir un échantillon total de 800 personnes. Les personnes passées par les entreprises d'insertion, les régies de quartier et les centres d'aide à la vie active ont été retenues de façon exhaustive, seules les listes des associations intermédiaires ont fait l'objet d'un tirage aléatoire. L'objectif était de retrouver et d'interroger 75% de cet échantillon. Dans chacun des départements, l'objectif était donc de réaliser 150 entretiens.

Tableau n° 2 :

**Nombre de personnes présentes au 1er semestre 1993
par types de structures enquêtées et par sites**

Type de structures	Côte-d'Or		Drôme		Loire Atlantique		Seine-St-Denis		TOTAL	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
Entreprise d'insertion	97	95	113	110	90	90	104	85	404	380
Association intermédiaire	97	95	749	105	272	135	69	69	1187	404
Régie de quartier	0	0	14	14	35	35	76	31	125	80
Entreprise intérimaire d'insertion	28	28	0	0	0	0	30	20	58	48
CAVA	54	42	6	6	10	10	29	19	99	77
TOTAL	276	260	887	235	407	270	308	224	1873	989

PLAN/CRÉDOC, 1996

(a) nombre de personnes obtenues par les listes

(b) nombre de personnes retenues dans l'échantillon initial

2- LES MODES D'INTERROGATION

2-1. Un questionnaire fermé

Cette étude devait fournir des éléments d'information sur deux aspects principaux : les caractéristiques des personnes passées par les structures d'insertion par l'activité économique et une analyse des trajectoires professionnelles de ces personnes entre le moment précédent leur entrée dans la structure et leur interrogation en 1996.

La description de la population enquêtée s'est organisée autour de thèmes habituels dans ce type d'enquête : le parcours de formation, la situation familiale, l'état des ressources, du logement, et de la santé au moment de l'interrogation et dans les années précédentes.

Pour décrire et comprendre les trajectoires de ces personnes et éventuellement mesurer l'effet de leur passage dans ces structures sur leur itinéraire professionnel, le questionnaire abordait trois temps différents : avant leur entrée dans la structure, juste après leur sortie et enfin au premier semestre 1996. Pour les deux premiers temps, les questions ont porté principalement sur la situation par rapport à l'emploi, la durée, le type de contrat. Pour la situation en 1996, l'interrogation a été plus complète. Les personnes ont été interrogées sur leurs ressources, les démarches effectuées, les conditions dans lesquelles elles accepteraient un emploi. L'approche évaluative auprès des populations passées par un dispositif ou des mesures implique une interrogation rétrospective avec les biais que cela entraîne parfois (perte d'informations, mémoire défaillante, confusion temporelle...etc.). Dans l'analyse du discours produit il est indispensable de tenir compte de ce paramètre.

Par ailleurs, l'entretien devait permettre de recueillir un avis, une opinion du salarié sur son passage dans la structure. Les interrogations ont porté sur le travail effectué dans la structure, la façon dont il était organisé, le rôle du personnel d'encadrement, les conditions d'accompagnement vers l'insertion. Les études conduites par le CRÉDOC depuis plusieurs années sur les populations en difficulté d'insertion sociale et professionnelle ont dégagé un corpus de questions qui permettent de comprendre les rapports qu'entretiennent les personnes avec leur environnement et la situation dans laquelle ils se trouvent. Ces questions alimentent trois thèmes : l'analyse du réseau d'aide, la capacité de projection et l'internalisation ou l'externalisation des difficultés rencontrées.

2-2. Des entretiens en face à face

L'objectif était d'interroger 600 personnes. Dans ces conditions, le choix du support à l'interrogation s'est orienté vers un questionnaire essentiellement fermé avec quelques questions ouvertes. Les entretiens se sont déroulés en face à face.

Quoique d'un maniement assez lourd pour l'enquêteur, la passation s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes pour l'enquêté et il n'y a pas eu de cas d'interruption d'entretien. La majorité des entretiens ont eu lieu au domicile des personnes. Plusieurs structures ont mis à disposition des enquêteurs un local pour conduire les entretiens. Certaines interviews ont été effectuées dans des lieux « neutres » à la demande de l'enquêté, c'est-à-dire, ni à son domicile, ni dans la structure d'insertion. Ces entretiens se déroulaient alors dans des lieux publics, des cafés principalement.

3- LA PROCÉDURE D'ENQUÊTE

3-1. La constitution des listes : une opération longue

La difficulté principale rencontrée en début d'enquête a été causée par les délais divers de remise de ces listes par les structures. Plusieurs facteurs ont provoqué un retard important dans la constitution de l'échantillon final.

Le souci déontologique a été très présent tout au long de cette étude, tant parmi les professionnels de terrain, que chez les chercheurs et les enquêteurs du CRÉDOC. Dès les réunions de présentation de l'étude, plusieurs administrateurs et responsables de structures ont manifesté leur réticence à communiquer des noms et des adresses tant que l'accord de la Commission Nationale Informatique et Liberté n'avait pas été obtenu. Certains ont même refusé de les communiquer, quelque soit la procédure, et malgré l'accord de la Commission Nationale Informatique et Liberté, mais se sont proposés en revanche pour contacter les personnes directement.

La seconde source de difficultés est apparue lors de la constitution des listes. Les structures n'avaient pas, pour la majorité, de liste établie des personnes passées dans leur service. Il a donc été nécessaire de les reconstituer et pour cela les responsables ou leurs collaborateurs ont dû se replonger dans leurs archives. La rapidité de constitution de ces listes étant très liée à la disponibilité en temps et en personnel, plusieurs structures ont invité les enquêteurs du CRÉDOC à venir faire ce travail, faute de temps et de moyens.

En règle générale, le principe de cette étude a été plutôt bien accueilli. En revanche, les contraintes matérielles qu'elle engendrait ont été sources de difficultés, voire d'opposition implicite. Il a fallu souvent négocier, discuter, se déplacer pour obtenir après plusieurs semaines, voire plusieurs mois, la liste des personnes. Sur l'ensemble des quatre départements une seule structure n'a pu figurer dans l'étude parce que le directeur a refusé pour des motifs politique¹ et déontologique de participer à cette enquête.

¹ Bon nombre de responsables et directeurs ont exprimé leur « ras-le-bol » des études sur le secteur de l'insertion par l'activité économique. Signe d'attention qu'ils ne retrouvent pas, selon eux, lorsqu'ils s'adressent aux pouvoirs publics pour être aidés dans leur mission.

En définitive, un retard de trois mois a déjà été pris simplement pour construire l'échantillon des personnes à interroger. L'enquête proprement dite a débuté fin décembre pour le département de la Loire-Atlantique et au début du mois de février 1996 pour les autres départements.

3-2. Le contact : la démarche par courrier peu efficace

Conformément au protocole d'accord fixé par la Commission Nationale pour l'Informatique et les Libertés pour cette enquête, un courrier de présentation de l'étude accompagné d'un coupon-réponse a été envoyé à chaque personne retenue dans les listes des structures. Ce coupon-réponse permettait à la personne de répondre positivement ou négativement à notre souhait de la rencontrer. Un délai de quinze jours était accordé aux personnes pour retourner le coupon. Toute autre démarche ne devait pas être engagée avant la fin de ce délai. Les courriers étant partis des structures, certains responsables ont souhaité prendre le premier contact téléphonique eux-mêmes avec les personnes et le travail de gestion du courrier a été fait, dans ce cas de figure, par les structures elles-mêmes.

Sur l'ensemble des 800 courriers envoyés, moins de 13% ont renvoyé le coupon-réponse négatif. Dans 36% des cas, il n'y a pas eu de retour. Cette absence de retour signifiait que la personne concernée avait reçu le courrier, ou bien si ce n'était elle, quelqu'un de son entourage. L'absence de réponse était le plus fréquemment la conséquence d'un désintérêt ou d'une négligence. Certaines personnes ont répondu positivement seulement à la troisième ou quatrième relance : « *Je ne pensais pas que c'était important* » ou « *Je ne croyais pas que c'était urgent* ».

D'autre part, 43% des courriers sont revenus avec la mention « N'habite pas à l'adresse indiquée » (NPAI). En terme de comparaison, dans l'enquête réalisée en 1993 par le CRÉDOC sur les jeunes de l'ASE/PJJ (Aide Sociale à l'Enfance/Protection Judiciaire de la Jeunesse), cinq ans après leur sortie des dispositifs, ce taux était de 40%.

Tableau n°3 :

**Répartition des retours courrier avec la mention NPAI
par département**

Départements	Retours courrier avec mention « NPAI »
Drôme	47 %
Seine-Saint-Denis	51 %
Loire-Atlantique	35 %
Côte-d'Or	38 %
TOTAL	43 %

Cette procédure à laquelle les chercheurs du Département Évaluation des Politiques Sociales sont habitués¹ est contraignante et le nombre de réponses par courrier est toujours très faible. De ce fait, dans ce type d'enquête avec un échantillon déterminé, la recherche des individus, le contact avec eux pour obtenir leur accord ou leur refus constitue une démarche longue et fastidieuse. Ces règles nécessaires de procédure ne favorisent pas un démarrage rapide des enquêtes.

3-3. Des difficultés importantes pour retrouver les personnes

3-3.1. Des adresses obsolètes à réactualiser

Les difficultés rencontrées sont de natures très diverses. La première a été l'obsolescence des adresses. Les structures ont fourni -et c'est logique- des adresses anciennes, datant de 1993. Dans une phase préalable au démarrage des recherches de terrain, pour tous les retours « n'habite pas à l'adresse indiquée » mais aussi pour les courriers dont nous n'avions pas de nouvelles au bout de quinze jours, un important travail de réactualisation a été entrepris par le biais du Minitel. Par exemple, nous avons fréquemment dû contacter les homonymes dans un

¹ Ils ont été confrontés à cette procédure à l'occasion de plusieurs enquêtes (« Le temps de l'établissement : des difficultés de l'adolescence aux insertions du jeune adulte », 1993).

département. Lorsque ce premier type de recherche ne donnait rien, nous nous sommes tournés vers les personnels d'encadrement des structures d'insertion par l'activité économique.

3-3.2. Des structures qui ont perdu la trace de leurs salariés

Les structures enquêtées ont en règle générale perdu la trace de leurs salariés de 1993, sauf lorsqu'ils sont encore dans la structure. Au moment de la constitution des listes, plusieurs responsables avaient exigé de faire la démarche de recherche eux-mêmes auprès de leurs anciens salariés. En fait, aucun n'a pu retrouver l'intégralité des personnes indiquées dans sa liste. Comme le soulignait un responsable d'entreprise d'insertion : « *En fait, je pensais que ce serait plus facile. Trois ans c'est long, mais c'est court aussi. On a l'impression que cela ne fait pas longtemps qu'ils sont partis et que les retrouver n'est pas un problème pour nous. J'ai été moi-même étonné par nos difficultés à les retrouver et par la mobilité des gens* ».

Les renseignements donnés par les responsables des structures pour retrouver leurs anciens salariés étaient fréquemment obsolètes. Avec l'accord des structures d'origine, nous avons communiqué les noms des personnes que nous ne parvenions pas à retrouver, par téléphone ou par courrier, aux responsables des autres structures d'un même département.

Cette procédure si elle nous a permis de prendre contact avec quelques individus, ne s'est pas révélée vraiment fructueuse. Souvent les personnels d'encadrement nous ont dit croiser un tel ou un tel de temps en temps, dans la rue, dans la cité... mais la plupart du temps, ils ne pouvaient que nous indiquer le quartier ou un lieu « *où l'on risquait de le rencontrer* ».

Cette difficulté des professionnels eux-mêmes à nous communiquer des informations précises était déjà une indication sur le peu de moyens dont disposent ces structures pour suivre les personnes passées dans leurs structures ; c'était aussi un signe des problèmes que nous allions rencontrer pour retrouver nous-mêmes leurs anciens salariés.

3-3.3. L'extension des recherches aux réseaux de l'action sociale

Au-delà du réseau de l'insertion par l'activité économique, les enquêteurs du CRÉDOC ont pris contact dans chacun des départements avec le réseau des structures locales et les réseaux d'associations ou des services de l'action sociale (les CAF, les DASS ou les CCAS, etc.). Par ailleurs, des contacts ont été pris également avec les organismes dont les missions se

situent dans le champ de l'exclusion et de la pauvreté (associations caritatives, services RMI, etc...). En fait, l'utilisation de ces réseaux a permis de retrouver un bon nombre de personnes, mais souvent les intervenants sociaux ne pouvaient que nous donner des pistes, mais peu de renseignements déterminants pour retrouver les anciens salariés, la majorité des informations données étaient elles aussi obsolètes.

3-3.4. Les démarches de terrain

Dans ce type d'enquête le problème est de trouver le bon interlocuteur, celui qui fournira le renseignement déterminant pour retrouver la personne. Parallèlement aux démarches précédentes, les enquêteurs sont allés à la rencontre des personnes, de leurs lieux de vie. Ils se sont trouvés confrontés à des situations difficiles : des immeubles délabrés, des cités immenses, des habitats précaires. Des lieux où la présence d'un « enquêteur » peut être mal perçue. En effet, demander aux gens que l'on rencontre un renseignement sur une personne est une démarche parfois mal comprise et mal accueillie. D'autres difficultés matérielles se sont présentées. La validité de l'adresse est quelquefois impossible à vérifier parce que, par exemple, les boîtes aux lettres sont rares ou peu lisibles, parce que sur ces boîtes figure un autre nom que celui que l'enquêteur possède. Ces démarches s'avèrent longues et délicates.

Et puis, lorsque le premier contact est établi, il faut convaincre la personne de participer à l'enquête. Mais en fait, lorsque ce contact physique est établi, les refus sont rares. Cette bonne disposition des personnes à accepter les entretiens en face à face, notée dans d'autres études, s'est confirmée. Malgré tout, les enquêteurs qui avaient participé à d'autres enquêtes de ce type (ASE/PJJ, RMI), ont eu le sentiment que les personnes contactées étaient un peu plus réservées, dans un premier temps, à participer à un entretien sur leur passage dans les structures d'insertion par l'activité économique. Le passage dans les dispositifs a été pour certains plus fugace dans leur existence que peuvent l'être le RMI ou les mesures liées à l'ASE et à la PJJ ; ces passages brefs ont certainement moins marqué les personnes, se sont moins inscrits dans les mémoires.

3-4. Le temps comme facteur de réussite

La question du temps est essentielle dans ce type d'enquête. Elle l'est sur deux plans : dans les contacts à établir avec les responsables des structures et des services « terrains d'enquête » ; dans l'estimation que l'on peut faire à priori des difficultés à retrouver les personnes enquêtées.

Il est très important de prendre du temps dans les contacts que l'on établit avec les responsables des structures. Il est fondamental de ne pas arriver avec telle ou telle exigence : « je veux une liste de nom » ou « auriez-vous des renseignements sur un tel... ». Il faut que l'organisme enquêteur accepte de perdre du temps dans ses contacts avec les intervenants sociaux pour en gagner ensuite. Les intervenants sociaux sont très sensibles à l'attention que l'on peut porter à leur travail, aux personnes concernées par l'enquête. En fait, le temps passé est aussi un temps d'observation et d'approfondissement de la connaissance du secteur enquêté et de ses acteurs.

EXEMPLE D'UNE PERTE DE TEMPS RENTABLE

Une entreprise d'insertion de la Seine-Saint-Denis a proposé de mettre à notre disposition un bureau pour réaliser les entretiens. Nous sommes arrivés un matin. Le directeur nous a invité à prendre un café, et il nous a présenté le personnel permanent et d'encadrement, les salariés en contrat. Nous avons visité les locaux et ce directeur nous a parlé de son entreprise. Trois quarts d'heure après notre arrivée, il nous a installé dans le bureau et les deux entretiens prévu ce jour-là ont pu se dérouler dans de bonnes conditions. A la fin de l'entretien, le directeur nous a invité à déjeuner avec son équipe d'encadrement. Nous avons alors évoqué les difficultés pour retrouver trois personnes passées par leur structure. Le directeur a contacté une personne immédiatement après le repas et nous avons pris rendez-vous avec elle ; nous avons une piste presque sûre pour une autre ; pour une seule, ils n'avaient aucun renseignements à nous fournir.

En terme de temps, l'opération n'a pas été « très rentable » : deux entretiens en cinq heures. Mais l'enquêteur est reparti avec une connaissance plus précise de la structure et des personnes qui y travaillent. Il est reparti avec un rendez-vous et un bon espoir de retrouver une des personnes à interviewer.

Le deuxième aspect autour de cette question du temps nécessaire dans ce type d'étude se situe dans la phase de recherche des personnes de l'échantillon à interviewer. Les démarches se sont avérées beaucoup plus longues que prévues. Dans les toutes premières rencontres entre le CRÉDOC et les membres de l'Instance, la majorité des présents s'accordaient à dire que les personnes seraient plus facilement contactables dans les entreprises d'insertion ou les régies de quartier. Or, au cours de l'enquête, cette évidence ne s'est pas confirmée.

Par ailleurs, lorsque les enquêteurs du CRÉDOC avaient un contact avec la personne, la réalisation de l'entretien n'était pas pour autant assurée, la personne pouvait le refuser. Elle pouvait accepter au téléphone et ne jamais être là au rendez-vous fixé avec l'enquêteur. Dans certains cas, ce comportement relevait d'une stratégie d'évitement qui s'est rarement conclue par un entretien. Mais le plus souvent, il s'agissait d'une négligence ou de l'incapacité à respecter des horaires, à se situer dans le temps. Il a fallu beaucoup de patience, un volume de temps, un nombre de kilomètres considérables pour aboutir et réaliser certains entretiens.

EXEMPLES DE DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DES RECHERCHES

Exemple n°1 :

L'adresse fournie par la structure n'était pas bonne, le courrier était revenu avec la mention NPAI. Nous téléphonons au responsable. Il entame de son côté des recherches, se renseigne et nous communique de nouvelles coordonnées. Nouvelle tentative de contact qui n'aboutit pas. Une recherche par le Minitel nous donne une adresse dans une autre commune. Nous prenons contact avec la personne, mais c'est un homonyme. Nous contactons les autres structures d'IAE. Nous obtenons une adresse en Italie. Un courrier est envoyé. L'enveloppe nous a été encore retournée avec la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée ».

Exemple n°2 :

A partir de la liste des personnes présentes dans la structure, nous contactons une personne dans les délais impartis (quinze jours après l'envoi du courrier). La femme qui nous répond affirme qu'elle est un homonyme et qu'elle n'a jamais travaillé dans l'association évoquée. Peu de temps après, nous recevons un appel d'un monsieur qui cherche des renseignements sur une enquête menée par notre organisme. Il pose des questions sur le pourquoi, pour qui, dans quel but ? ...etc. Il dit qu'il est concerné par l'enquête et qu'il va réfléchir avant d'accepter l'entretien. Deux semaines après, la femme rappelle pour nous dire qu'elle se méfie des enquêtes et qu'elle a fait téléphoner un ami pour savoir de quoi il s'agissait. L'entretien a pu se dérouler chez elle sans autre problème.

Exemple n°3 :

L'enquêtrice arrive devant un immeuble de centre ville assez délabré. Le courrier n'étant pas revenu, nous avons supposé que l'adresse était bonne. Elle cherche un numéro d'escalier. L'endroit est plutôt sombre et il n'y a visiblement que des boîtes aux lettres arrachées ou posées par terre. Elle ne trouve pas le nom recherché. Des gens la regardent. Elle va vers eux et leur dit qu'elle souhaiterait rencontrer monsieur T. Silence, réflexion. Il habite bien là, mais ils disent qu'il n'est pas là en ce moment. Que faire ? Continuer à rôder et chercher ? L'enquêtrice choisit de repartir. Deux jours plus tard, elle revient et est attentive à ne pas rencontrer les mêmes personnes. Finalement, après quelques tentatives elle trouve une personne qui lui indique l'appartement de monsieur T. Elle est accueillie assez froidement au début. Mais rapidement l'atmosphère se détend et l'entretien peut se réaliser.

4- LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Au terme de l'enquête, nous avons réalisé 452 entretiens, soit un taux de 57% par rapport à l'échantillon initial (800 personnes), alors que l'objectif était de 600 individus enquêtés. Ce résultat est en-dessous de ce que bon nombre d'entre nous - au sein de l'Instance, du groupe de Pilotage ou de l'équipe du CRÉDOC- pensions possible. Nous avons pressenti les difficultés en ce qui concerne les personnes passées par les associations intermédiaires, moins pour les autres types de structures.

4-1. Des résultats variables selon les départements

Les résultats obtenus sont très variables d'un département à l'autre. Dans chacun des départements, la liste initiale contenait 200 noms. Dans la Drôme, le taux d'entretiens réalisés par rapport à l'échantillon départemental initial est de 67%. Il est très proche en Loire-Atlantique (65%). En revanche dans les deux autres départements il est nettement inférieur : Côte-d'Or et Seine-Saint-Denis (47%).

Tableau n° 4 :

Nombre d'enquêtés par département

Départements	Effectifs	%
Drôme	135	30
Loire-Atlantique	129	28
Côte-d'Or	95	21
Seine-Saint-Denis	93	21
TOTAL	452	100

Une centaine de personnes ont refusé l'entretien (6% de l'échantillon d'enquête). La moitié de ces refus ont été enregistrés dans la phase préliminaire de l'envoi par courrier. Une cinquantaine de personnes, parmi les 800 sélectionnées au départ, ont retourné le coupon-réponse en cochant la case refus. Ces personnes ont été remplacées par d'autres, piochées de

manière aléatoire dans le reste de l'échantillon sélectionné (les 989 personnes présentant les critères de l'enquête) de manière à conserver un échantillon de 800 individus. Une autre catégorie de refus est constitué des refus enregistrés au moment du contact téléphonique avec les personnes retrouvées. Le taux de refus dans ce cas est assez faible (7% sur l'ensemble de l'échantillon, soit 56 personnes, soit encore au total un taux de refus global de 13%)¹.

Les refus explicites sont peu fréquents. Les motifs sont dans l'ordre de fréquence, le désintérêt pour le thème de l'étude, le refus systématique de répondre aux enquêtes quelles qu'elles soient, et enfin le désir de ne pas se remémorer une période peu satisfaisante. Dans les refus « implicites » ont été regroupées les situations où les enquêteurs ont eu des contacts avec les personnes, ils ont pour beaucoup obtenu des rendez-vous, qui ont été annulés plusieurs fois, ou lorsqu'ils ne l'étaient pas, la personne était absente au rendez-vous. Si certains entretiens ont pu avoir lieu au bout du deuxième ou troisième rendez-vous fixé, en revanche quelques uns n'ont jamais pu être réalisés en raison de ces attitudes « d'évitement » que les intervenants sociaux connaissent bien.

Les entretiens qualifiés « d'impossibles » ont été peu nombreux (15). Ce sont des situations d'éloignement -la personne est à l'étranger-, des situations pour lesquelles nous n'avons pu obtenir l'accord d'institution (hôpital psychiatrique, maison d'arrêt).

Tableau n° 5 :

Les résultats de l'enquête par département

Départements	Refus et impossibles	Non retrouvés	Sous-total Non réalisés	Entretiens réalisés	Échantillon initial
Drôme	13	52	65	135	200
Loire-Atlantique	14	57	71	129	200
Côte-d'Or	21	84	105	95	200
Seine-Saint-Denis	23	84	107	93	200
TOTAL	71	279	350	452	800

PLAN/CRÉDOC, 1996

¹ Pour comparaison, dans l'enquête ASE/PJJ, le taux de refus dans la phase préliminaire était de 5% et ce taux avait été de 9% lors des contacts. Au total l'ensemble des refus représentaient 14% de l'échantillon d'enquête.

Les difficultés rencontrées au cours de l'enquête dans chacun des départements sont de nature différentes. Les départements de l'Ile-de-France, dans ce type d'enquête pour laquelle il faut retrouver des gens, sont toujours des terrains plus difficiles que les autres. La mobilité y est forte et les habitants passent aisément d'un département à l'autre. Les enquêteurs ont le sentiment d'avoir rencontré des individus plus pauvres, dans des situations plus précaires et complexes que dans les autres départements. Par conséquent, tous les moyens de contacts (téléphone, Minitel, courrier) sont assez inadaptés à cette population. Enfin, ils ont ressenti un climat de méfiance. Plus que dans d'autres départements on leur a « posé des lapins », les rendez-vous n'ont pas été respectés, ou ont dû être reportés plusieurs fois. Enfin, les institutions locales -il ne s'agit pas là des SIAE- ont fait preuve d'une certaine rigidité, voire d'une grande réticence à aider les enquêteurs dans leurs démarches de recherche.

En Côte-d'Or, les principales raisons des difficultés ont principalement trois origines. La Côte-d'Or est le département pour lequel la liste était la moins longue (276 noms sur l'ensemble des listes). Le deuxième aspect rejoint une difficulté plus générale : l'accueil réservé des structures pour cette étude... ou énième étude. Mais, en Côte-d'Or se trouve l'un des organismes pionniers en matière d'insertion par l'activité économique et certainement l'un des plus influents. Or nous n'avons pas trouvé auprès de cet organisme l'aide que nous aurions souhaité. Il ne s'agit pas d'un cas isolé et dans d'autres départements, deux structures ont plutôt incité leurs anciens salariés à ne pas répondre au questionnaire du CRÉDOC.

Le problème principal dans la Drôme a été l'étendue du site d'enquête et la dispersion géographique des personnes à interviewer. Par ailleurs, la proportion de lettres retournées avec la mention « N'habite pas à l'adresse indiquée » a été proportionnellement plus élevée dans ce département et n'a pas facilité la tâche des enquêteurs. En Loire-Atlantique, les problèmes ont été moindres.

4-2. Des résultats variables selon le type de structure

Cette étude n'avait pas l'ambition de construire un échantillon représentatif du secteur. Le nombre de salariés en associations intermédiaires étant environ huit fois supérieur à celui des salariés en entreprise d'insertion, l'Instance d'évaluation n'avait pas envisagé de construire un échantillon représentatif. Les objectifs fixés à l'enquête CRÉDOC, sans nier cette distorsion, étaient de prendre en compte l'ensemble de l'échantillon ainsi constitué.

Finalement, 60% des personnes interrogées sont passées par une association intermédiaire et un tiers par une entreprise d'insertion. Ce résultat n'est pas sans poser quelques problèmes

dans la façon d'aborder la rédaction de ce rapport. Faut-il présenter des résultats globaux alors que plus de la moitié des personnes retrouvées sont issues des associations intermédiaires ?

Tableau n° 6 :

Répartition de l'échantillon par type de structure

Type de structure	Effectif	- % -
Association intermédiaire	270	60
Entreprise d'insertion	151	33
Régie de quartier	26	6
CAVA, CHRS	5	1
Total	452	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

Cette interrogation renvoie à deux questions. L'une relève du choix initial de l'étude de construire l'échantillon sans souci de représentativité. Il paraît dès lors logique de présenter des résultats globaux. En revanche, une autre interrogation relève des hypothèses qui sous-tendent cette étude et concerne l'homogénéité du champ. Or, si ce champ de l'insertion par l'activité économique n'apparaît pas homogène sur le plan quantitatif, rien ne prouve que les associations intermédiaires et les entreprises d'insertion se situent dans un registre commun. Il y a donc tout intérêt à distinguer constamment ces deux types de structure.

En l'occurrence, dans ce rapport d'étude, nous présenterons les résultats globaux toujours accompagnés des résultats distingués des associations intermédiaires et des entreprises d'insertion. Les données concernant les autres structures (Régies de quartier essentiellement), vu le faible effectif de personnes interrogées ne seront fournies et feront l'objet de commentaires seulement lorsque les résultats apparaîtront nettement spécifiques à ce type de structure.

PREMIÈRE PARTIE

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE :

**CARACTÉRISTIQUES D'UNE POPULATION
ET**

HISTOIRE DU PASSAGE DANS LE DISPOSITIF

I - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ENQUÊTÉE

1- PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES PERSONNES INTERROGÉES

1-1. Une population plus masculine dans les EI

L'échantillon est constitué d'une majorité d'hommes (55%). Des différences notables apparaissent cependant en fonction du type de structure. Les femmes sont majoritaires dans les associations intermédiaires (54% des personnes interrogées dans ces structures), mais ne représentent qu'un tiers des enquêtés dans les EI (29%). Dans les régies de quartier, sur les 26 personnes interviewées 15 sont des hommes.

1-2. Un public un peu plus jeune dans les EI

Les jeunes adultes de moins de 30 ans constituent plus du tiers des personnes interrogées (38%) et ils sont plus nombreux en entreprise d'insertion (43%). Les trente - cinquante ans forment la moitié de l'échantillon (49%) et ils sont plus nombreux dans les associations intermédiaires. Cette répartition semble également être celle des régies de quartier (sur les 26 personnes, 16 ont entre 35 et 50 ans).

Tableau n° 7 :

Age des personnes interrogées en fonction du type de structure.

Age des répondants	Toutes structures			Entreprises d'insertion			Associations intermédiaires		
	Eff.	%	% cumulé	Eff.	%	% cumulé	Eff.	%	% cumulé
Moins de 25 ans	55	12	12	27	18	18	26	10	10
De 25 à 29 ans	112	25	37	38	25	43	70	26	36
De 30 à 34 ans	69	15	52	25	17	60	39	14	50
De 35 à 39 ans	60	13	65	16	10	70	37	14	64
De 40 à 44 ans	39	9	74	10	7	77	26	10	74
De 45 à 49 ans	55	12	86	16	11	88	32	12	86
50 ans ou plus	56	13	99	17	11	99	36	13	99
Non réponses	6	1	100	2	1	100	4	1	100
Total	452	100		151	100		270	100	

PLAN/CRÉDOC, 1996

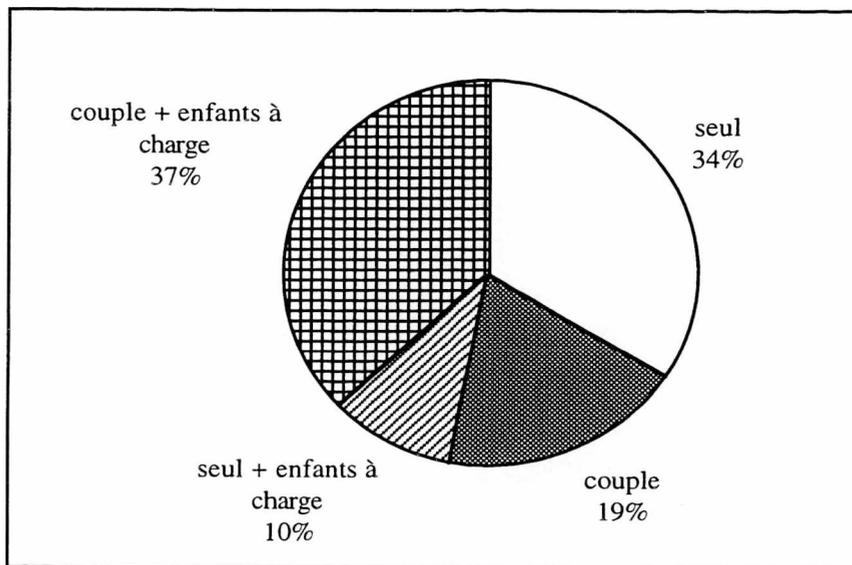
1-3. Une population étrangère plus souvent en EI

20% des personnes rencontrées sont de nationalité étrangère. Elles sont surtout présentes dans les entreprises d'insertion (26% de notre échantillon, 15% en AI). Dans les régions, sur les 26 personnes, 10 sont de nationalité étrangère.

1-4. Des célibataires plus nombreux en EI

Les personnes sans conjoint représentent près de la moitié (44%) de l'échantillon global dont 10% ont un ou des enfants à charge. La majorité des personnes enquêtées (56%) vivent en couple et ont fréquemment un ou des enfants à charge.

Graphique n° 1 :

Situation familiale des personnes interrogées

PLAN/CRÉDOC, 1996

Les personnes qui ne vivent pas en couple se concentrent dans les EI (52% des personnes en EI, 38% en AI). Parmi les personnes passées par les régies, 11 vivent seules. La vie en couple est plus fréquente parmi les enquêtés issus des associations intermédiaires (62% des cas).

Parmi les personnes vivant seules, 71% sont dans cette situation depuis plus de cinq ans. Ce pourcentage varie peu selon le type de structure (73% parmi les personnes passées en EI et vivant seules, 70% dans les AI).

En revanche, les différences sont importantes en ce qui concerne les personnes vivant en couple. Les personnes passées par les associations intermédiaires sont visiblement dans des situations plus stables puisque 72 % sont installées en couple depuis plus de cinq ans. Les personnes passées par les entreprises d'insertion sont bien moins nombreuses à vivre en couple depuis si longtemps (56%). Cette écart a pour origine principalement, l'âge de la population des entreprises d'insertion. Celle-ci est plus jeune que celle des associations intermédiaires et son installation en couple est certainement plus récente (44% sont en couple depuis moins de cinq ans, 28% en AI).

Tableau n° 8 :

**La situation familiale dans la durée
en fonction du type de structure**

Situation familiale	Toutes structures		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
vit seul	188	100	75	100	99	100
depuis moins d'un an	20	11	6	8	13	13
+ d'1 an et moins de 5 ans	35	18	14	19	17	17
5 ans et plus	133	71	55	73	69	70
vit en couple	248	100	68	100	164	100
depuis moins d'un an	19	8	7	10	12	7
+ d'1 an et moins de 5 ans	60	24	23	34	34	21
depuis plus de 5 ans	169	68	38	56	118	72

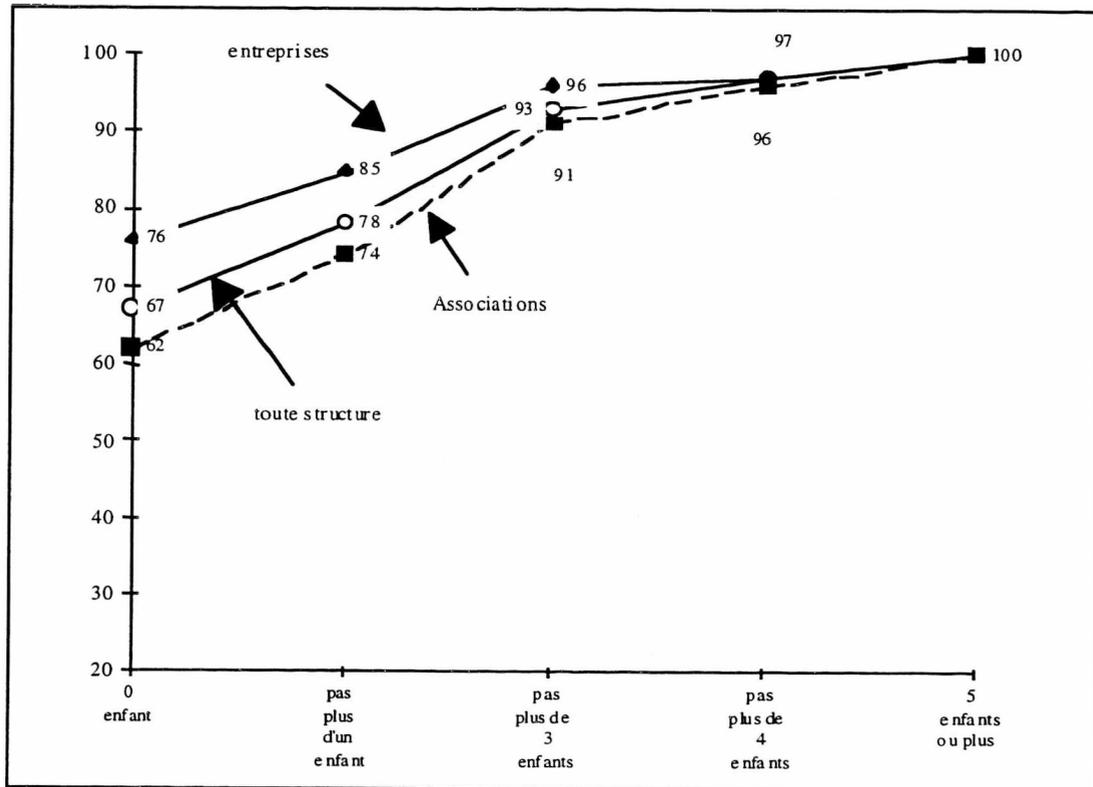
PLAN/CRÉDOC, 1996

Les personnes passées en entreprise d'insertion et vivant seules avec des enfants sont moins nombreuses à avoir plusieurs enfants à charge. Les familles nombreuses se retrouvent plus fréquemment parmi par les personnes des associations intermédiaires (graphique n°2).

Les différences par type de structure sont moins sensibles parmi les couples avec enfant (graphique n°3).

Graphique n° 2 :

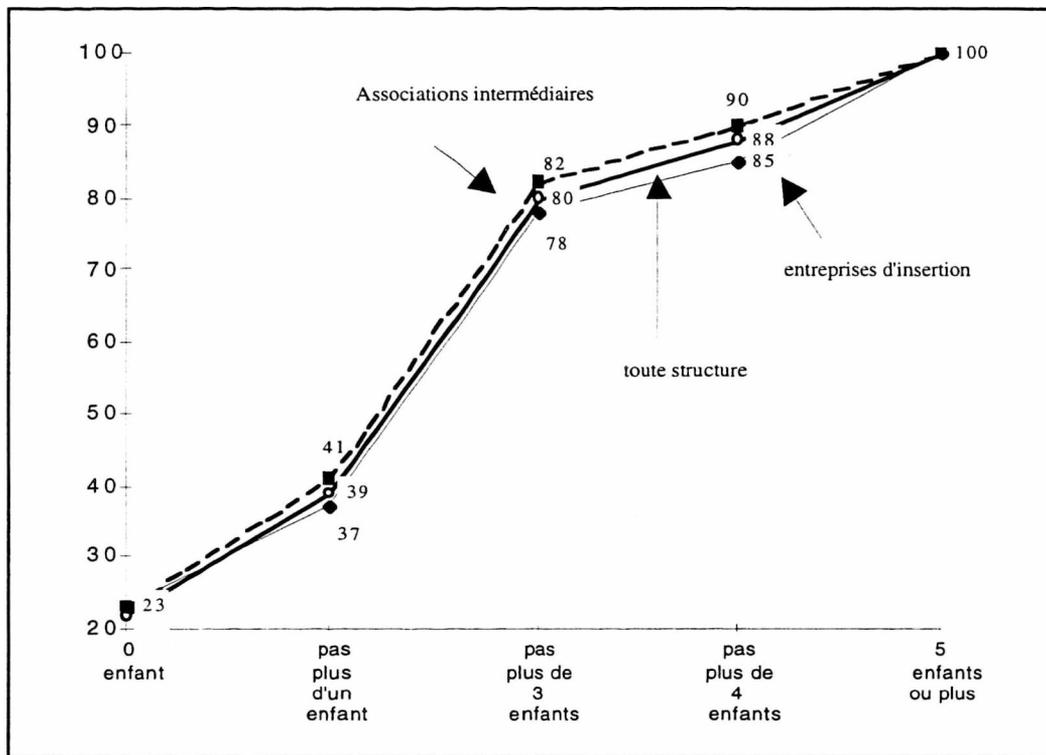
**Nombre d'enfants en fonction de la structure -
les personnes vivant seules**



PLAN/CRÉDOC, 1996

Graphique n° 3

**Nombre d'enfants en fonction de la structure -
les personnes vivant en couple**



PLAN/CRÉDOC, 1996

1-5. Des locataires HLM plus nombreux en EI

Un peu moins d'un quart (22%) des personnes interrogées se trouvent au moment de l'enquête dans une situation précaire en matière d'habitat : en centre d'hébergement, hébergées chez un tiers ou en habitat précaire. Une seule personne a déclaré être sans abri. Des distinctions nettes apparaissent en fonction de la structure. Les entreprises d'insertion accueillent plus souvent des individus dans ces situations précaires et des personnes logées en HLM (41% pour 32% en AI). Les propriétaires se retrouvent plus fréquemment parmi les personnes passées en association intermédiaire.

Les salariés des entreprises d'insertion sont plutôt des urbains qui habitent en majorité en cité (54% pour 39% dans les AI). Ceux des associations intermédiaires sont davantage ruraux (24% pour 11% dans les EI) et lorsqu'ils sont urbains et « banlieusards », ils vivent plus souvent en pavillon que les autres enquêtés.

Tableau n° 9 :

**Statut du logement des personnes interrogées
en fonction du type de structure.**

Type de logement	Toutes structures		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Location HLM	173	38	63	41	87	32
Location privé, hors HLM	95	22	31	20	60	22
Hébergés (famille ou amis)	86	19	31	20	53	20
Propriétaire	72	16	17	11	55	20
Situation précaire	15	3	7	7	7	3
Logé gratuitement	10	2	2	1	7	3
Non réponses	1	0	0	0	1	0
Total	452	100	151	100	270	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

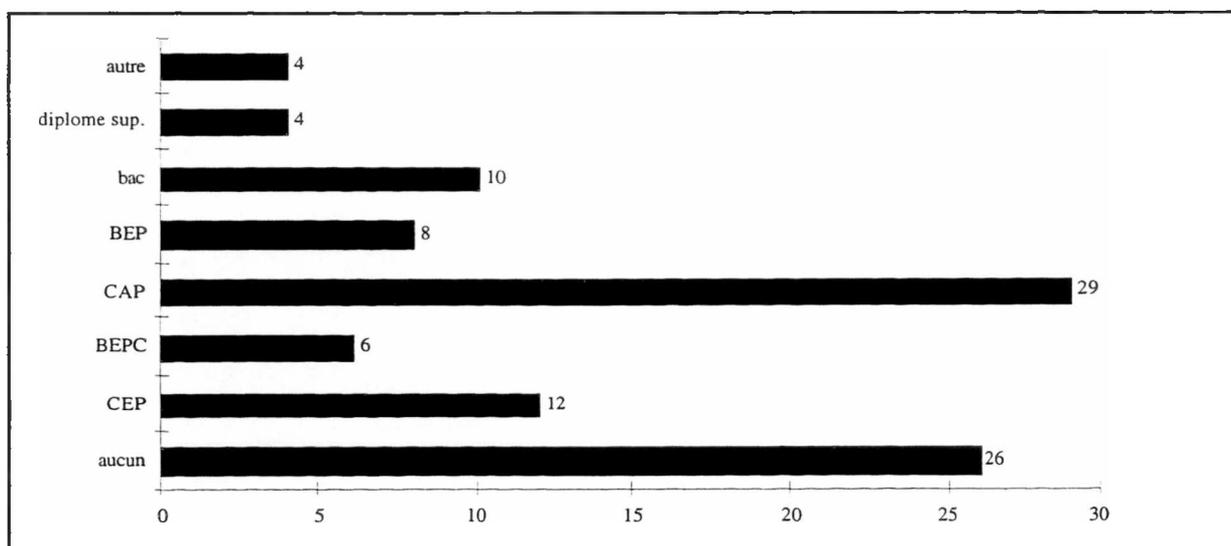
2- CAPITAL SCOLAIRE, CAPITAL SOCIAL : COMPÉTENCES ET ATOUS DE LA POPULATION INTERROGÉE

2-1. Un peu plus de diplômés en AI

La population enquêtée se caractérise par un faible niveau de qualification dans son ensemble : 40% des personnes ne possèdent aucun diplôme ou ont obtenu le certificat d'étude primaire. Une même proportion (41%) a obtenu un diplôme de niveau V (BEPC, CAP, BEP). Une comparaison avec un échantillon représentatif de la population française -redressé en fonction de l'âge des individus de notre enquête-, montre que les structures d'insertion par l'activité économique accueillent une population de faible niveau de qualification. En effet, dans l'enquête « Aspiration et Conditions de vie des Français » du CRÉDOC de fin 1995, seulement 19% des personnes interrogées ont un niveau VI (aucun diplôme ou CEP) et 39% ont un diplôme de niveau IV ou plus (BAC et plus). Si le transfert entre les deux populations enquêtées s'effectue entre les possesseurs de diplômes de niveau VI et de niveau IV, en revanche on constate un même pourcentage de personnes ayant obtenu un diplôme de type BEPC, CAP ou BEP.

Graphique n°4 :

Le diplôme le plus élevé obtenu (en %)

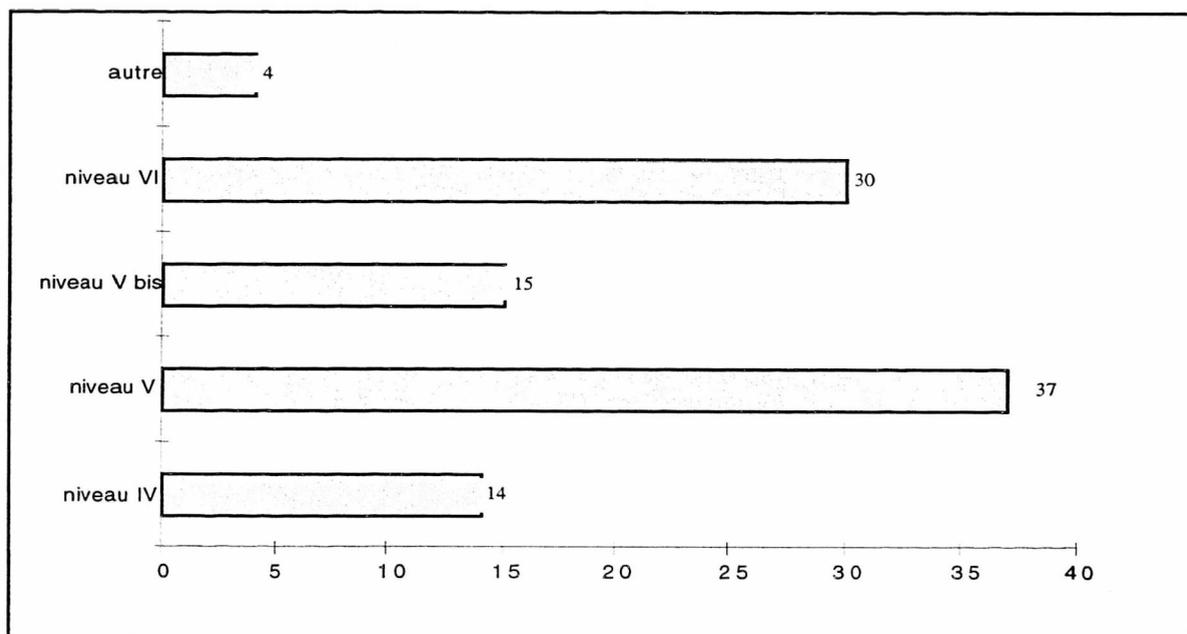


PLAN/CRÉDOC, 1996

Des écarts apparaissent en fonction du type de structure d'accueil. Dans les entreprises d'insertion et les régies de quartier les personnes sont plutôt peu diplômées : 45% dans les EI n'ont aucun diplôme ou le CEP (Certificat d'Études Primaires) et 15 dans ce cas, sur les 26 personnes issues des régies de quartier. En revanche, les enquêtés possédant un diplôme de niveau IV (Bac et plus) sont un peu plus nombreux dans les associations intermédiaires (17% pour 11% en EI).

Graphique n° 5 :

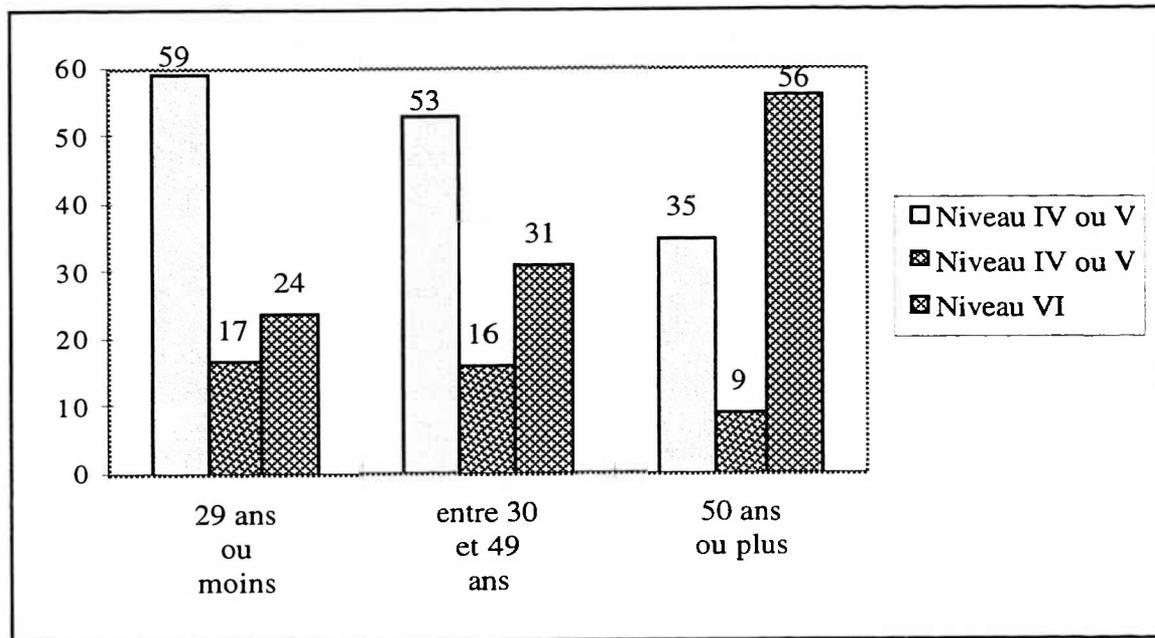
Le niveau d'étude de la population enquêtée



PLAN/CRÉDOC, 1996

Le niveau d'étude est corrélé à l'âge : les moins de 29 ans sont proportionnellement plus nombreux à avoir un niveau d'étude IV ou V, tandis que les plus de 50 ans ont fréquemment un niveau VI. Cette situation, outre un effet de génération, constitue certainement la traduction des politiques de scolarisation et de qualification engagées depuis quinze ans. Les jeunes sont plus diplômés que leurs parents à âge égal. Cependant, on peut s'interroger sur la présence de ces jeunes de niveau V et IV dans les dispositifs d'insertion par l'activité économique. Est-ce une manifestation de l'échec relatif de la politique de qualification sur l'insertion professionnelle des jeunes générations ? Est-ce une utilisation par les jeunes eux-mêmes de ces dispositifs comme un tremplin pour l'accès à l'emploi ou comme un moyen de gérer la précarité en attendant l'opportunité ?

Graphique n° 6 :

Les niveaux d'étude à la sortie de l'appareil scolaire selon l'âge

PLAN/CRÉDOC, 1996

2-2. Les ressources

Le quart des ménages de l'échantillon ont un revenu inférieur à 3500 F par mois. Cependant, un calcul des ressources par unité de consommation¹ montre que la majorité (55%) des personnes enquêtées vivent aujourd'hui avec moins de 3500 F par mois et par unité de consommation. Plus d'un tiers (35%) ont un niveau de ressources inférieur à 2500 F par mois.

Les situations sont assez contrastées selon le type de structure puisque les personnes passées par les entreprises d'insertion sont plus nombreuses à avoir de faibles ressources (43% pour 30% en AI).

¹ Cette méthode couramment utilisée consiste à diviser le montant global des ressources par le nombre d'unités de consommation (u.c.) du foyer. On compte : 1 u.c. pour la personne de référence ; 0,7 u.c. pour le conjoint ; 0,7 u.c. pour les enfants de plus de 18 ans encore à charge ; 0,5 u.c. pour les enfants de moins de 18 ans encore à charge.

Tableau n° 10 :

**Niveaux des ressources par unité de consommation
des personnes interrogées en fonction du type de structure.**

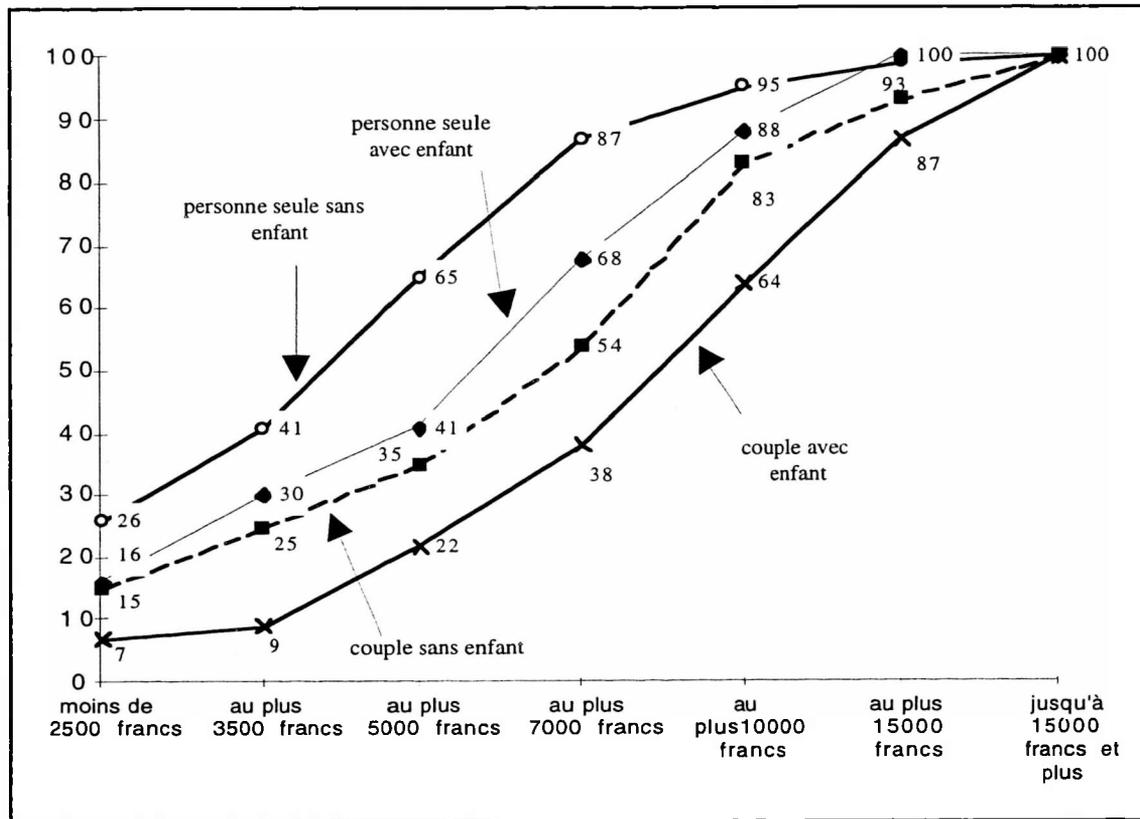
Niveaux des ressources	Toutes structures		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Moins de 2500 F	157	35	65	43	81	30
De 2501 à 3500 F	90	20	21	14	61	23
De 3501 à 5000 F	89	20	24	16	60	22
De 5001 à 7000 F	68	15	23	15	42	16
Plus de 7001 F	35	8	13	9	19	7
Non réponses	13	2	5	3	7	2
Total	452	100	151	100	270	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

Les personnes possédant un revenu mensuel inférieur ou égal à 3500 F sont surtout des personnes seules (41 % des célibataires sans enfant ni conjoint sont dans ce cas). Peu de couples avec enfants ont un revenu aussi faible (graphique n° 7). Cependant le calcul des ressources par unité de consommation (graphique n° 8) montre que ce sont les personnes seules avec enfants (78 % d'entre elles) et les couples avec enfants (70 %) qui ont un revenu par unité de consommation égal ou inférieur à 3500 F.

Graphique n° 7 :

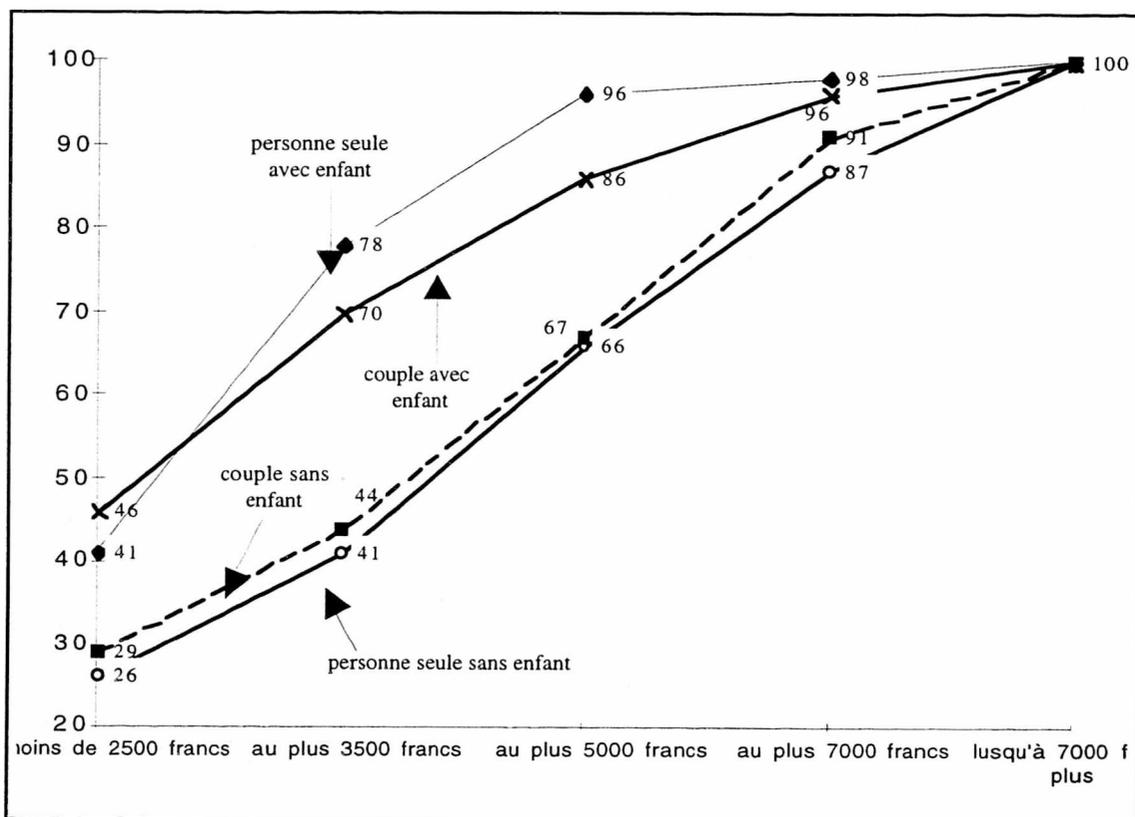
Le revenu mensuel en fonction de la situation familiale



PLAN/CRÉDOC, 1996

Graphique n° 8 :

**Le revenu par unité de consommation (niveau de vie)
en fonction de la situation familiale**



PLAN/CRÉDOC, 1996

Près d'un tiers des personnes enquêtées ne tirent pas, au moment de l'entretien, leurs ressources d'un salaire. Cette situation est plus fréquente pour les personnes vivant seules (42% d'entre elles). Dans l'échantillon, les personnes interrogées vivant en couple ont peu souvent (6% des cas) comme seul revenu celui du conjoint.

Tableau n° 11 :

**L'existence de revenus de l'activité professionnelle
en fonction du type de structure et de la situation conjugale**

Niveau de revenus	Toutes structures			Entreprises d'insertion			Associations intermédiaires		
	vit seul	vit en couple	tous	vit seul	vit en couple	tous	vit seul	vit en couple	tous
Pas de revenu d'activité professionnelle	42	21	31	52	31	42	37	18	25
Revenu d'activité professionnelle	58	79	69	48	69	58	63	82	75
<i>dont revenu apporté uniquement par le conjoint</i>	0	8	4	0	6	3	0	7	5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

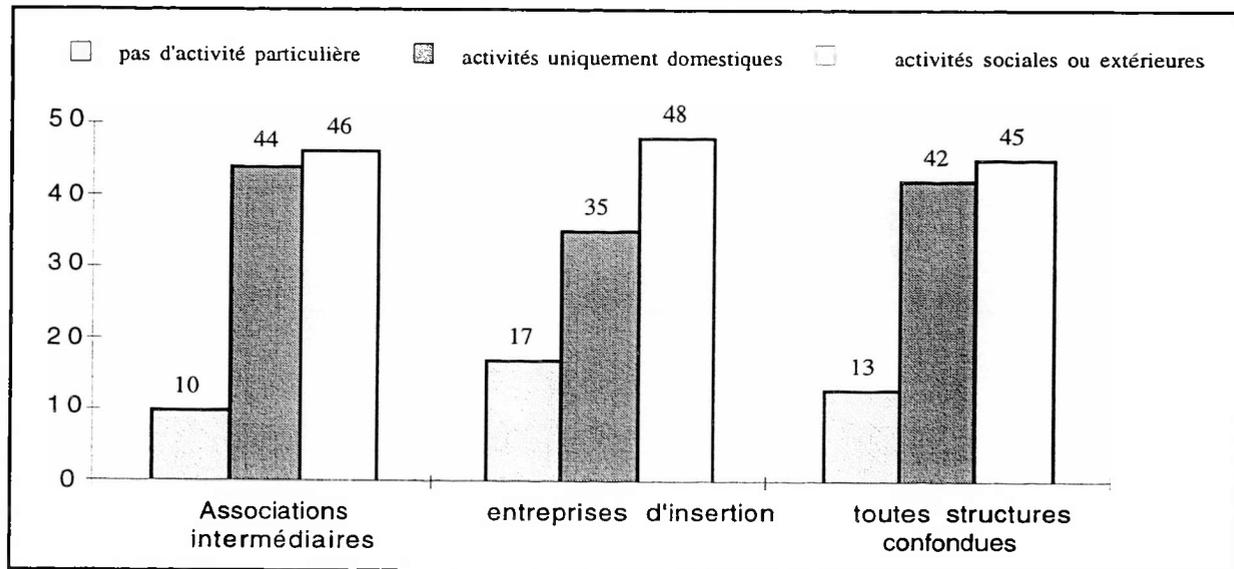
PLAN/CRÉDOC, 1996

2-3. Vie sociale et réseaux de relation

Moins de la moitié (46%) des personnes interrogées ont des activités en dehors de leur foyer. Pour une proportion équivalente de l'échantillon, les occupations principales se situent dans la sphère domestique, qui recouvre aussi bien les tâches matérielles que les moments de vie en famille. Les personnes passées par les entreprises intermédiaires, plus souvent célibataires, ont évidemment moins d'activités centrées sur la sphère domestique et sont plus nombreuses à avoir déclaré ne pas avoir d'activité particulière.

Graphique n° 9 :

Les activités autres que professionnelle en fonction du type de structure



PLAN/CRÉDOC, 1996

Les trois quarts (70%) des personnes interrogées ont eu des contacts récents avec la famille ou des amis. Cependant les contacts les plus nombreux appartiennent davantage à la sphère des amis et copains (77% des réponses) qu'au réseau familial : parents (57%), frères et soeurs (62%). En cas de coup dur d'ailleurs, les enquêtés comptent sur leurs père et mère (38% des réponses) mais comptent aussi beaucoup sur les amis (31%). La fratrie est aussi parfois sollicitée (16%). Les personnes passées par les entreprises d'insertion affirment avoir moins de contacts sociaux, que ce soit avec les amis (70%) ou les parents (49%). Un peu plus de 10% des personnes interrogées n'ont eu aucun contact par téléphone, courrier ou visite, dans les six derniers mois avec le réseau familial ou des amis, et cela plus fréquemment dans la population passée par les entreprises d'insertion (16% sont dans cette situation).

Tableau n° 12 :

Les réseaux de relation selon le type de structure

Réseaux de relations	Toutes structures		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Est en contact avec amis et famille	317	70	95	63	199	74
Est en contact avec des amis seulement	21	5	8	5	10	4
Est en contact avec la famille seulement	67	15	24	16	39	14
N'a pas de contact	47	10	24	16	22	8
Total	452	100	151	100	270	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

Le recours aux travailleurs sociaux est peu fréquent quelque soit la population. La majorité des enquêtés ont déclaré n'avoir jamais (57%) ou rarement (15%) recours aux travailleurs sociaux. Très peu (9%) s'adressent aux associations caritatives ou d'entraide.

3- ESSAI DE CONSTRUCTION D'UNE TYPOLOGIE

La prise en compte et le croisement de ces variables socio-démographiques -niveau de ressources, sources des revenus, situation familiale, type de logement, santé, sociabilité- fait apparaître cinq groupes distincts d'individus.

3-1. Catégorie 1 : des couples qui travaillent, ayant des ressources et un logement stable

Cette première catégorie regroupe 143 personnes, soit un tiers (32%) des personnes interrogées. La moitié de ces personnes sont locataires d'HLM, le quart sont propriétaires de leur logement, le quart sont locataires du secteur privé. Toutes déclarent être en bonne santé. Leur niveau de ressources par unité de consommation est relativement élevé. Seules 17% ont un revenu mensuel inférieur à 2500 francs, un peu moins de la moitié (43%) ont un revenu mensuel supérieur à 500 francs. Ces ressources proviennent principalement d'un salaire (99% des personnes de cette catégorie sont salariées). Les trois quarts vivent en couple (la moitié ayant des enfants).

3-2. Catégorie 2 : des couples âgés et isolés, qui conservent un logement relativement stable, malgré des ressources faibles

Les personnes figurant dans cette seconde catégorie sont presque aussi nombreuses que dans la première : 132 personnes, soit 29% des personnes interrogées. Elles ne présentent pas les mêmes caractéristiques selon les variables considérées. Si leur situation par rapport au logement est la même que celle de la catégorie précédente, en revanche elles sont plus nombreuses à déclarer des problèmes de santé (22%). Pour 5%, ces problèmes sont graves. Leur niveau de ressources par unité de consommation est très faible : la moitié ont un revenu par unité de consommation inférieur à 2500 francs, seul un quart ont un revenu supérieur au RMI. Plus rarement salariées que le reste de l'échantillon (42% touchent un salaire), elles sont plus fréquemment RMISTES (23%), sont plus nombreuses à toucher des allocations autres que le chômage. 5% déclarent ne pas être inscrites à la Sécurité Sociale.

La situation familiale et relationnelle n'est pas brillante. Les trois quarts de ces personnes vivent en couple (52% ont d'ailleurs des enfants). Assez isolées, elles sont relativement

nombreuses à ne pas pouvoir compter sur l'aide de connaissances en cas de problème (22%). Le tiers n'ont pas d'autres relations que familiales. Elles sont plus fréquemment âgées (un tiers ont plus de 60 ans), et plus souvent de nationalité étrangère (un quart sont dans ce cas).

3-3. Catégorie 3 : des femmes seules avec enfants qui ont un salaire et bénéficient d'aides de l'État (RMI, allocations diverses dont chômage)

Les personnes seules avec enfants constituent la troisième catégorie (15% des personnes interrogées). Un peu plus de la moitié habitent dans un HLM, un peu moins sont locataires du secteur privé. 3% sont propriétaires. Le niveau de ressources des personnes de cette catégorie est en moyenne situé entre celui des deux catégories précédentes : plus de la moitié ont un revenu par unité de consommation inférieur au RMI, pour 40 %, il est compris entre le RMI et 5000 francs. Salariées dans des proportions équivalentes à celles de l'ensemble des individus, (61%), leurs ressources proviennent également du RMI (toutes les personnes de cette catégorie sont RMistes), complétées pour la moitié d'entre elles (55%) par des allocations chômage et pour les trois quarts par d'autres allocations. Ces personnes vivent en général seules (70%), le tiers ayant des enfants à charge. 68% sont des femmes (près de la moitié des personnes de cette catégorie sont des femmes de moins de 44 ans). Elles restent bien entourées (seules 5 d'entre elles ne peuvent compter sur personne en cas de problème).

3-4. Catégorie 4 : des hommes jeunes et célibataires, ayant un salaire et dont les ressources sont variables, ne touchant pas d'aide de l'État et souvent en habitat précaire.

Cette catégorie regroupe 13% des personnes de l'échantillon. Leur logement est plus instable que celui des deux catégories précédentes. Les deux tiers sont hébergées dans leur famille ou chez des amis, d'autres sont en meublé ou en foyer, voire même en situation très précaire (accueil d'urgence, centre d'hébergement ou habitation de fortune). Leur niveau de ressources par unité de consommation est variable : plus du tiers de ces personnes ont un revenu par unité de consommation inférieur au RMI. Pour la moitié, il est compris entre 3500 et 7000 F, pour 14% il est supérieur à 7000 F. La grande majorité de ces personnes sont salariées, 13% touchent des indemnités de chômage, 20% bénéficient d'autres allocations. Plus des deux tiers de ce groupe sont des hommes. Enfin, les personnes interrogées vivent seules et sans enfant (les deux tiers), et ont en grande majorité (75%) moins de 30 ans.

3-5. Catégorie 5 : des hommes jeunes, célibataires, n'ayant pas de source de revenu et vivant dans leur famille ou chez des amis

Ce dernier groupe de 52 personnes (12% des personnes interrogées) est le plus souvent (92%) hébergé dans la famille ou chez des amis. Près du quart des personnes ont un état de santé médiocre, 6% ne "*pouvant rien faire à cause de leur santé*". Leur niveau de ressources par unité de consommation est très faible : pour 69% il est inférieur à 2500 francs. 14% seulement ont un revenu par unité de consommation supérieur au RMI. 13% sont salariées, un peu plus du tiers (35%) bénéficient d'allocation chômage, 13% d'autres allocations, 8% du RMI. Finalement, plus du tiers n'ont aucune source de revenu. 81% des personnes de cette catégorie sont des hommes, les trois quarts vivant seuls sans enfant, 60% ont moins de 29 ans.

Tableau n° 13 (début) :

**Catégories de populations en fonction
des variables socio-démographiques étudiées**

	Toutes structures	Entreprises d'insertion	Associations intermédiaires
Catégorie 1 Couples salariés, logement stable, ressources relativement élevées	152 personnes 32% HLM 50% Propriétaires : 25% Locataires privé : 25% Niveau mensuel moyen de ressources : 4787 F Salariés : 99% Couples 79%	42 personnes 28% HLM : 62%, 26 personnes Propriétaires : 14%, 6 personnes Locataires privé : 24%, 10 personnes Niveau mensuel moyen de ressources : 5291 F Salariés : 98%, 41 personnes Couples : 60%, 25 personnes	92 personnes 34% HLM 42%, 38 personnes Propriétaires : 33%, 30 personnes Locataires : 25%, 23 personnes Niveau mensuel moyen de Ressource : 4574 F Salariés : 100%, 92 personnes Couples : 89%, 82 personnes
Catégorie 2 Couples âgés et isolés, logement stable, ressources faibles	132 personnes 29% HLM 51% Propriétaires : 26% Locataires privé : 24% Niveau mensuel moyen de ressources : 2854 F Salariés : 42% RMistes : 23% Alloc. autre que chômage: 78 % Couples : 73% Ne peut compter sur personne : 22% Problème de santé : 22% Agées de plus de 46 ans : 32% Nationalité étrangère : 25%	44 personnes 29% HLM : 52%, 23 personnes Propriétaires : 23%, 10 personnes Locataires privé: 25%, 11 personnes Niveau mensuel moyen de Ressources : 2681 F Salariés : 18%, 8 personnes RMistes : 14%, 6 personnes Alloc. autre que chômage : 73%, 32 personnes Couples : 64%, 28 personnes Ne peut compter sur personne : 36% 16 personnes Problème de santé : 18%, 8 personnes Agées de plus de 46 ans : 30%, 13 personnes Nationalité étrangère : 35%, 15 personnes	74 personnes 27% HLM 43%, 32 personnes Propriétaires : 33%, 24 personnes Locataires : 24%, 18 personnes Niveau mensuel moyen de Ressources : 2929 F Salariés : 32%, 24 personnes RMistes : 26%, 19 personnes Alloc. autre que Chômage : 78%, 58 personnes Couples : 78%, 58 personnes Ne peut compter sur personne : 15%, 11 personnes Problème de santé : 24%, 18 personnes Agées de plus de 46 ans : 34%, 25 personnes Nationalité étrangère : 16%, 12 personnes

Tableau n° 13 (suite) :
**Catégories de populations en fonction
des variables socio-démographiques étudiées**

	Toutes structures	Entreprises d'insertion	Associations intermédiaires
Catégorie 3 Femmes seules avec enfants, en logement stable, salariées et bénéficiant d'aides de l'Etat	66 personnes 15% HLM : 53% Locataires privés : 44% Niveau moyen de Ressources : 3471 F Salariées : 61% Allocations chômage : 55% Autres allocations 76% Vivent seuls : 70% Vivent seuls avec enfants : 38% Femmes : 68% Femmes de moins de 44 ans : 53%	25 personnes 17% HLM : 14 personnes Locataires privés : 10 personnes Salariées : 11 personnes Allocations chômage : 17 personnes Autres allocations : 19 personnes Vivent seuls : 16 personnes Vivent seuls avec enfants : 6 personnes Femmes : 16 personnes Femmes de moins de 44 ans : 12 personnes	37 personnes 14% HLM : 17 personnes Locataires privés : 19 personnes Salariées : 26 personnes Allocations chômage : 18 personnes Autres allocations : 27 personnes Vivent seuls : 26 personnes Vivent seuls avec enfants : 16 personnes Femmes : 26 personnes Femmes de moins de 44 ans : 22 personnes
Catégorie 4 Hommes seuls et célibataires, hébergés, ayant un salaire, et ne touchant pas d'aide de l'état, ressources relativement élevées en moyenne mais très différentes d'un individu à l'autre	59 personnes 13% Hébergés : 93% En logement précaire : 7% Niveau moyen de ressources : 4746F Salariés : 92% RMistes : 9% Chômage : 12% Autres allocations : 20% Hommes : 68% Vivent seuls : 76% Vivent seuls sans enfant : 12% Agés de moins de 30 ans : 65%	14 personnes 9% Hébergés : 14 personnes En logement précaire : 0 Salariés : 13 personnes RMistes : 0 personne Chômage : 2 personnes Autres allocations : 5 personnes Hommes : 11 personnes Vivent seuls : 8 personnes Vivent seuls sans enfant : 8 personnes Agés de moins de 30 ans : 10 personnes	42 personnes 16% Hébergés : 38 personnes En logement précaire : 4 personnes Salariés : 38 personnes RMistes : 4 personnes Chômage : 12 personnes Autres allocations : 5 personnes Hommes : 27 personnes Vivent seuls : 33 personnes Vivent seuls sans enfant : 27 personnes Agés de moins de 30 ans : 26 personnes

Tableau n° 13 (fin) :
**Catégories de populations en fonction
des variables socio-démographiques étudiées**

	Toutes structures	Entreprises d'insertion	Associations intermédiaires
Catégorie 5	52 personnes 12%	26 personnes 17%	25 personnes 9%
Hommes jeunes, célibataires, hébergés dans leur famille ou chez des amis, n'ayant pas de source de revenu	Hébergés dans la famille ou chez des amis : 92% Niveau moyen de ressources : 2070 F Salariés : 14% RMistes : 8% Allocations chômage : 35% Sans aucune source de revenu : 46% Hommes : 82% Célibataire : 83% Célibataire sans enfant 75% Agé de moins de 30 ans : 60% Connaît des problèmes de santé : 23%	Hébergés ds la famille ou chez des amis : 25 pers. Salariés : 3 personnes RMistes : 0 personne Allocations chômage : 9 personnes Sans aucune source de revenu : 14 personnes Hommes : 23 personnes Célibataire : 22 personnes Célibataires sans enfant : 20 personnes Agé de moins de 30 ans : 17 personnes Connaît des problèmes de santé : 6 personnes	Hébergés ds la famille ou chez des amis : pers. Salariés : 4 personnes RMistes : 3 personnes Allocations chômage : 9 personnes Sans aucune source de revenu : 10 personnes Hommes : 18 personnes Célibataire : 20 personnes Célibataires sans enfant : 18 personnes Agé de moins de 30 ans : 14 personnes Connaît des problèmes de santé : 8 personnes

II - LES CONDITIONS D'EMPLOI DANS LES STRUCTURES

L'interrogation des personnes passées par les structures d'insertion par l'activité économique traitée porte, dans un premier temps, sur les conditions dans lesquelles les personnes ont travaillé : l'accès à la structure, les conditions d'emploi et la façon dont a été conduit l'accompagnement des personnes pendant leur période d'emploi et à la sortie. La seconde partie fait état de l'opinion des usagers sur ces conditions de travail, l'intérêt de cette expérience et ses apports pour l'enquête.

1- LES CIRCONSTANCES DE L'ENTRÉE DANS LES STRUCTURES

1-1. Les motifs de l'entrée dans les dispositifs : mettre fin à l'inactivité

Un peu moins de la moitié (45%) des personnes interrogées affirment s'être orientées vers une structure d'insertion par l'activité économique pour mettre fin à une situation d'inactivité qui durait depuis un long moment : *“ j'étais inscrit à l'ANPE ”*, *“ je ne trouvais pas de travail ”*, *“ j'étais au chômage ”*, *“ je n'avais rien trouvé d'autre ”*.

On entre également dans ce circuit plus par un concours de circonstances (le quart des réponses) que par une réelle stratégie d'insertion élaborée. En fait, la médiation entre l'utilisateur et la structure se fait souvent par un tiers. Ce tiers peut être un membre de la famille ou un ami qui était déjà dans ce circuit ou qui était passé dans la structure : *“ ma mère est déjà inscrite dans une association intermédiaire ”*, *“ c'était pour remplacer quelqu'un que je connaissais ”*. Quelques enquêtés, à partir d'une information fournie par ce tiers, ont démarché : *“ j'ai appris qu'ils cherchaient des gens pour travailler, j'y suis allé ”*. Enfin, d'autres ont bénéficié d'un réseau proche de celui de l'insertion par l'économique pour s'y introduire : *“ je travaillais dans une association du quartier et je connaissais déjà les encadrants ”*.

D'autres motifs ont été évoqués, mais représentent un faible pourcentage de réponses. 28 personnes sont entrées dans les dispositifs d'insertion par l'économique à la suite d'un événement personnel : divorce ou décès du conjoint, problèmes financiers, problèmes judiciaires. 21 travaillaient mais ont été contraintes de changer de statut : *“ je travaillais, mais c'est mon employeur qui m'a demandé de passer par l'association intermédiaire ”*, *“ j'étais en intérim avant ”*. 12 personnes ont inscrit leur passage par une SIAE dans une pratique de petits boulots : *“ je fais un peu de tout : j'ai travaillé comme couturière, personne de service, dans la restauration... ”*.

1-2. Des structures connues par le bouche à oreille

Un peu plus d'un tiers (36%) des personnes interrogées sont allées voir les responsables de la structure d'insertion sur les conseils d'un voisin, de quelqu'un du quartier ou d'un ami qui était déjà passé dans la structure ou qui en avait entendu parler. Ce moyen d'information est notamment très fréquent parmi les personnes ayant travaillé en association intermédiaire. Ce constat pourrait s'expliquer par une présence plus importante des femmes dans ces structures.

Pour un quart des enquêtés, le second réseau est constitué par celui de l'aide sociale. Beaucoup d'individus sont arrivés dans ce circuit par l'intermédiaire de travailleurs sociaux (assistantes sociales, éducateurs, animateurs). Quelques-uns ont été informés par des membres bénévoles d'associations caritatives et enfin une vingtaine de personnes ont dit avoir été informées par les services sociaux de la mairie. Ce réseau de l'aide sociale fonctionne davantage avec les personnes des entreprises d'insertion.

Les autres réseaux (réseau institutionnel de l'emploi, celui du monde du travail ou familial) sont apparemment moins utilisés. Mais encore une fois, les enquêtés issus des entreprises d'insertion sont passés plus souvent par un réseau institutionnel : celui de l'emploi (ANPE, Mission locale ou organismes de formation et de stages). En revanche, le système de communication pour arriver dans les associations intermédiaires est un réseau plus informel constitué principalement par le réseau amical ou de voisinage, mais aussi le réseau familial.

Tableau n°14 :

Réseau principal par lequel les personnes ont connu les SIAE

Contenu des réponses	Toutes structures		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	nb de réponses	% (*)	nb de réponses	%	nb de réponses	%
Réseau amical ou de voisinage	162	36	34	23	116	43
Réseau aide sociale	129	27	58	38	53	20
Réseau institutionnel emploi	58	13	31	21	26	10
Réseau familial	54	12	8	5	44	16
Initiative personnel	40	9	13	9	26	10
Réseau monde du travail	9	2	3	2	6	2
Autre	27	6	10	7	11	4
Ne se souvient pas	10	2	3	2	6	2

PLAN/CRÉDOC, 1996

(*) Pourcentage supérieur à cent : plusieurs réponses étaient possibles

2- LES CONDITIONS D'EMPLOI DANS LES SIAE

2-1. La durée d'emploi dans la SIAE : souvent plus d'un an

Plus de la moitié des personnes interrogées (55%) ont passé plus d'un an dans la structure dans laquelle elles se trouvaient au premier trimestre 1993. Parmi elles, 17% sont encore aujourd'hui dans la même structure. Ce temps de présence varie en fonction du type de structure. Dans les associations intermédiaires, un peu plus de la moitié des personnes (53%) sont restées plus d'un an. La proportion est de 59% pour les personnes passées dans les entreprises d'insertion.

Sur les 26 personnes présentes lors de cette même période dans une régie de quartier, 16 sont restées plus d'un an (7 y sont encore).

Tableau n°15 :

**Temps passé par les enquêtés
dans la structure d'insertion par l'économique**

Durée dans la SIAE	Toutes structures		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Moins d'un mois	23	5	5	3	16	6
De 1 à moins de 3 mois	50	11	10	7	38	14
De 3 à moins de 6 mois	48	11	18	12	29	11
De 6 à moins de 1 an	75	17	28	19	39	14
De 1 an à moins de 2 ans	95	21	42	28	45	17
2 ans ou plus	78	17	31	20	44	16
Y est encore	78	17	17	11	54	20
Ne sait pas	5	1			5	2
TOTAL	452	100	151	100	270	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

2-2. Contrats de travail différenciés selon le type de structure

A leur arrivée dans la structure, 44 % des personnes interrogées ont déclaré avoir été embauchées avec un contrat à durée déterminée. Ce type de contrat est très fréquent en entreprise d'insertion (54%), bien plus qu'en association intermédiaire (41%). Ces dernières utilisent souvent des contrats sous forme de missions, contrats à durée très courte. Les autres formes de contrat sont moins utilisées. Les CES (Contrats Emploi Solidarité) qui représentent 12% de l'ensemble des contrats sont principalement dans les entreprises d'insertion et surtout les régies de quartier (14 soit plus de la moitié des contrats des personnes enquêtées dans ce type de structure).

Tableau n°16 :

Nature du premier contrat de travail dans la SIAE

Nature du contrat	Toutes structures		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%
CDD	199	44	82	54	112	41
Mission	95	21	18	12	72	27
CES	56	12	17	11	23	8
CDI	38	9	9	6	29	11
Pas de contrat de travail	15	3	0	0	11	4
Autres (CA, CRE)	10	2	10	7	0	0
Autre	13	3	6	4	7	3
Ne se souvient pas	26	6	9	6	16	6
TOTAL	452	100	151	100	270	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

Quarante enquêtés ont vu leur contrat modifié au cours de leur passage dans la structure. Si un peu plus d'une quinzaine d'entre eux n'ont pu dire précisément la nature du changement, huit personnes ont dit être passées en CDI, onze en CDD, quatre en CES, et les autres sous forme de missions ponctuelles.

2-3. L'organisation du travail : des salariés souvent seuls en AI, en équipe en EI

Le travail est le plus souvent organisé de manière à faire travailler les gens de façon très individualisée (54% des situations sur l'ensemble des structures). Cette organisation du travail est encore plus fréquente en association intermédiaire (64% des réponses). Un peu plus d'un tiers des enquêtés sur l'ensemble des structures soulignent que le travail se fait en équipe. Cette forme a été nettement plus souvent citée par les personnes passées dans les entreprises d'insertion (50% pour seulement 32% dans les AI).

Tableau n° 17 :

Organisation du travail la plus fréquente dans la SIAE

Type d'organisation	Toutes structures		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Seul	244	54	59	39	172	64
En équipe	173	38	76	50	87	32
A deux, avec un collègue	55	12	21	9	26	10
A 2, + une person. encadrement	39	9	14	9	20	7
Ne se souvient pas	6	1	1	1	5	1

PLAN/CRÉDOC, 1996

(*) pourcentage supérieur à cent : plusieurs réponses étaient possibles

Le salarié se retrouve rarement seul avec une personne de l'encadrement. Malgré tout, cet encadrement n'est pas absent puisque selon plus de la moitié des personnes enquêtées (58%), l'encadrant se charge de distribuer les tâches à accomplir. Par contre, le tiers des personnes enquêtées organisent leur travail comme elles le souhaitent (34%). Cette dernière situation est encore plus fréquente dans les associations intermédiaires (43% des personnes interrogées).

2-4. Le passage par une SIAE : un apport financier

L'analyse de la situation financière des enquêtés lors de leur passage dans la structure révèle que pour la majorité cette période a été favorable. 60 % ont connu une hausse de leurs ressources.

Cependant, parmi eux, il faut distinguer les 31 % pour qui cette augmentation correspond à une progression constante : ils avaient des ressources plus faibles avant, elles sont plus élevées aujourd'hui.

Pour l'autre moitié de ce premier groupe, la situation est moins brillante. Le passage dans la SIAE correspond à une embellie financière qui a débuté à l'entrée et qui s'est achevée à la sortie de la structure.

Pour le second groupe (40 % des enquêtés), le passage dans la structure est un mauvais souvenir financier, soit parce qu'il correspond à une baisse des ressources (30 %), soit parce que ce passage s'est inscrit dans une baisse progressive mais constante des ressources.

Tableau n° 18 :

L'apport financier de la SIAE en fonction du type de structure

Apport financier de la SIAE	Toutes structures		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ressources plus élevées pendant le passage dans la structure qu'immédiatement avant et après	129	29	62	41	59	22
ressources plus faibles avant, plus élevées après	140	31	41	27	92	34
ressources plus élevées avant, plus faibles après	46	10	18	12	22	8
ressources plus élevées avant et après	137	30	30	20	97	36
Total	452	100	151	100	270	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

Pour 41 % des personnes passées par une entreprise d'insertion, la période d'emploi dans ce type de structure leur a offert un répit dans leurs difficultés financières : leur niveau de ressources n'a jamais été aussi élevé ni immédiatement avant, ni juste après. Cette situation est inversée pour les enquêtés des AI qui ont connu des meilleures situations financières avant et après (36 %) ou pour qui cette période s'inscrit dans une progression des ressources (34 %).

3- NATURE ET ÉVOLUTION DU TRAVAIL DANS LA SIAE

3-1. Peu de changements dans la nature du travail

Pendant la période d'emploi dans la structure, le travail des personnes a généralement peu changé. Celui-ci a un peu évolué pour 13% des enquêtés. Seuls 18% ont estimé que leur travail s'était beaucoup transformé. Dans les cas évoqués, c'est principalement la nature du travail qui est modifiée. Ces modifications interviennent plus fréquemment en associations intermédiaires, (33%), en entreprises intérimaires, et un peu moins en entreprises d'insertion (25%).

3-2. La progression dans le poste : la prise de responsabilité

Un tiers des individus enquêtés ont eu à prendre des responsabilités au cours de leur parcours dans la structure. Ces changements dans le poste de travail ont pu se traduire par une nouvelle fonction, qui sans être une fonction d'encadrement, entraîne plus de responsabilités dans les tâches à effectuer (39% des réponses), demande une capacité d'initiative plus grande. Cette évolution dans la maîtrise des tâches à accomplir a été plus souvent mentionnée par les personnes qui étaient employées par les associations intermédiaires (46% des réponses). Avec le temps, les personnes sont aussi amenées à travailler de manière plus autonome (34%), ce qui signifie plus souvent seules et cela quelque soit la structure. Enfin un certain nombre d'individus ont accédé à des fonctions d'encadrement (23% des réponses). Mais " ces progressions de carrière " s'opèrent essentiellement dans les entreprises d'insertion (29% des réponses en EI, pour 15% en AI).

3-3. Un travail en lien avec l'expérience professionnelle en EI

Parmi les personnes qui avaient eu une expérience professionnelle antérieure à leur passage dans la structure, la moitié ont eu une activité pendant leur passage dans la structure qui correspondait à cette expérience antérieure(36%) ou qui s'en approchait (10%). Ce sentiment est plus fréquent chez les personnes passées dans les entreprises d'insertion (52% pour les deux items précédents).

42% des personnes enquêtées ont déclaré avoir travaillé dans un domaine qui ne correspondait pas du tout à leur expérience précédente. Ils sont aussi 54% à dire que ce travail ne correspondait pas à leur formation lorsqu'ils en avaient une. Cette opinion est émise plutôt par les gens passés en association intermédiaire, mais aussi par les personnes ayant travaillé en régie de quartier (16 sur 26 personnes enquêtées).

Enfin, pour 57% des individus, le contenu du travail effectué correspondait à ce qu'ils voulaient faire. Dans cette majorité, il faut sans doute distinguer ceux qui ont répondu que le contenu correspondait " tout à fait " (23%) à ce qu'ils voulaient faire, de ceux qui ont répondu " à peu près " (34%). Cette appréciation, si on la rapproche des 42% des personnes qui estiment qu'il n'y avait aucun rapport entre ce qu'ils voulaient faire et ce qu'ils ont eu à faire, relativise l'opinion plutôt positive sur le contenu du travail exprimée précédemment.

3-4. Peu de stages de formation au cours du passage dans la structure

Lors de leur séjour dans la structure, 84 % des personnes interrogées ont déclaré ne pas avoir suivi de stage de formation.

Parmi les 71 personnes qui ont eu l'occasion de suivre une formation, 25 étaient dans une entreprise d'insertion (17% de l'ensemble des enquêtés issus de ce type de structure), 35 étaient dans une association intermédiaire (13 % des enquêtés issus de ce type de structure). Parmi les 26 personnes des régies, 9 ont eu accès à une formation. Deux enquêtés ne se souvenaient pas s'ils avaient reçu une formation.

La formation s'est faite en externe, en dehors du lieu de travail, pour 41 personnes. Cette externalisation de la formation est plus fréquente dans les associations intermédiaires (22 issues des AI, et 11 en EI). La moitié des individus concernés par ces formations en avaient demandé une auprès du responsable de la structure. Ces demandes émanent plutôt des personnes des entreprises d'insertion.

Cette information ne signifie pas qu'aucune formation n'a été dispensée par le personnel d'encadrement des structures. Les enquêtés ont pu recevoir une formation « sur le tas », des conseils lors des périodes de travail, comme le confirment les travaux de l'Union régionale des structures d'insertion par l'économie d'Alsace : « le type de formation suivie par les personnes en insertion est majoritairement sur le tas ». ¹

¹ La lettre de l'insertion par l'activité économique n°16, juin 1996.

4- L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

4-1. L'absence fréquente d'une définition de projet

Au moment de leur arrivée dans la structure, à peine un quart des personnes (23%) ont été invitées à définir un projet ou à déterminer un objectif dans leur parcours d'insertion. Ce constat est commun à toutes les structures. Les différences sont peu sensibles : 21% dans les entreprises d'insertion, 24% dans les associations intermédiaires. Dans les régies de quartier, parmi les 26 personnes interrogées, 7 ont dit avoir élaboré un projet.

Cette faible implication des permanents des structures dans une logique de pédagogie du projet doit sans doute être relativisée. En effet, trois ans se sont écoulés depuis l'entrée des personnes dans la structure et il y a peut-être un effet de mémoire important. Par ailleurs, l'oubli peut être accentué par la forme prise par cette définition d'objectif. Plus celle-ci a été informelle, par exemple sous la forme d'une discussion, moins elle est mémorisée par l'intéressé. Toutefois, ce résultat sur un nombre conséquent d'entretiens (452) interroge sur les pratiques annoncées par les responsables de structure et sur l'accompagnement de la personne pendant son passage dans la SIAE.

Parmi les cent cinq personnes ayant déclaré avoir élaboré un projet, un tiers ont dit avoir prévu de se former et de se perfectionner, soit à travers des apprentissages dans le cadre du travail, soit dans le cadre de stages. Trente quatre personnes ont formulé comme projet d'acquérir de l'expérience. Cette expérience pouvait être diversifiée : *“ Moi, je veux travailler en fonction des demandes : cuisine, garde d'enfants, du ménage. N'importe quoi, de manière à pouvoir faire un peu tout ”*. Une autre logique affichée était l'acquisition d'expérience dans un domaine particulier : *“ L'agencement. L'agencement d'un local, d'un lieu quelconque. Pour ça, il faut de l'expérience, un savoir-faire qui s'acquiert sur le long terme ”*.

4-2. Des conditions de travail adaptées

Les enquêtés avaient dans l'ensemble la possibilité de s'absenter en cas de problèmes extérieurs à la vie professionnelle (59% ont répondu oui). Parmi ceux-ci la moitié pouvaient s'absenter simplement en en faisant la demande, l'autre moitié devaient rattraper les heures non travaillées. Pour un peu plus d'un quart (28%) la situation ne s'est jamais présentée, soit parce

qu'il n'ont jamais eu besoin de s'absenter, soit parce qu'ils ne voulaient pas le faire, même en cas de besoin : « *Un jour, mais c'était au début que j'étais dans l'entreprise, il fallait que j'aie fait des démarches pour la crèche, mais je ne voulais pas commencer à m'absenter ; ça la fichait mal* ». Ceux qui ont eu des difficultés pour s'absenter étaient confrontés soit à une exigence de rigueur de la part de l'encadrement, soit à des conditions de travail qui ne le permettaient pas (éloignement du lieu d'habitation, achèvement d'un chantier, etc.).

4-3. Peu d'aide dans le travail surtout dans les AI

La moitié des personnes interrogées estiment qu'elles n'ont pas reçu d'aide, dans leur travail, de la part des personnels d'encadrement des SIAE. Cette appréciation est cependant très variable d'un type de structure à l'autre. C'est surtout dans les associations intermédiaires que les salariés ont exprimé ce sentiment (62% des réponses). Inversement une majorité d'enquêtés (53%) affirment que dans les entreprises d'insertion l'encadrement est plus présent et les salariés se sont sentis aidés.

Cette aide est surtout ponctuelle (66% des cas). Elle se manifeste moins en terme de contrôle du travail qu'en terme d'apprentissage. Un apprentissage simple puisqu'en fait cette aide consistait à montrer aux personnes comment accomplir les tâches attendues. Malgré tout un tiers des personnes ont bénéficié d'un soutien et de conseils réguliers pendant la durée de leur passage dans une structure d'insertion par l'activité économique.

Cent trente trois personnes (29% de la population enquêtée) ont affirmé qu'elles n'ont pas eu la possibilité de demander cette aide. Quelque soit le type de structure, associations intermédiaires ou entreprises d'insertion, la proportion est la même. Dans les régies de quartier, 10 personnes n'ont pas trouvé d'aide.

Tableau n° 19 :

L'origine de l'aide apportée dans le travail

Origine de l'aide apportée	Toutes structures		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	Effectif	% (*)	Effectif	%	Effectif	%
Personne ne l'a aidé	241	53	60	40	167	62
Une personne de la SIAE	168	37	80	53	72	27
Collègue de travail	39	9	15	10	21	8
Une personne du lieu de travail	5	1	0	0	4	1
Un ami	4	1	0	0	4	1
Autre	6	1	1	1	4	1
Ne se souvient pas	3	1	2	1	2	0

PLAN/CRÉDOC, 1996

(*) Le pourcentage total est supérieur à 100 parce que les personnes pouvaient fournir plusieurs réponses.

4-4. Les demandes d'aide sociale peu fréquentes

Peu de personnes (74 au total) ont demandé une aide dans un domaine n'étant pas en rapport avec leur travail au sein de la structure. Dans ce cas, c'était le plus souvent le directeur ou le responsable (30 réponses) de la structure qui apportait cette aide, ou encore un membre de l'encadrement (28 réponses). En dehors de ceux qui ont dit ne pas pouvoir demander cette aide, la plupart des enquêtés affirment ne pas en avoir eu besoin.

Cette aide portait principalement sur l'emploi (29 réponses), des problèmes administratifs (20 réponses), des questions matérielles comme le logement ou des problèmes financiers (17), la formation (14), la santé (7), la famille (6).

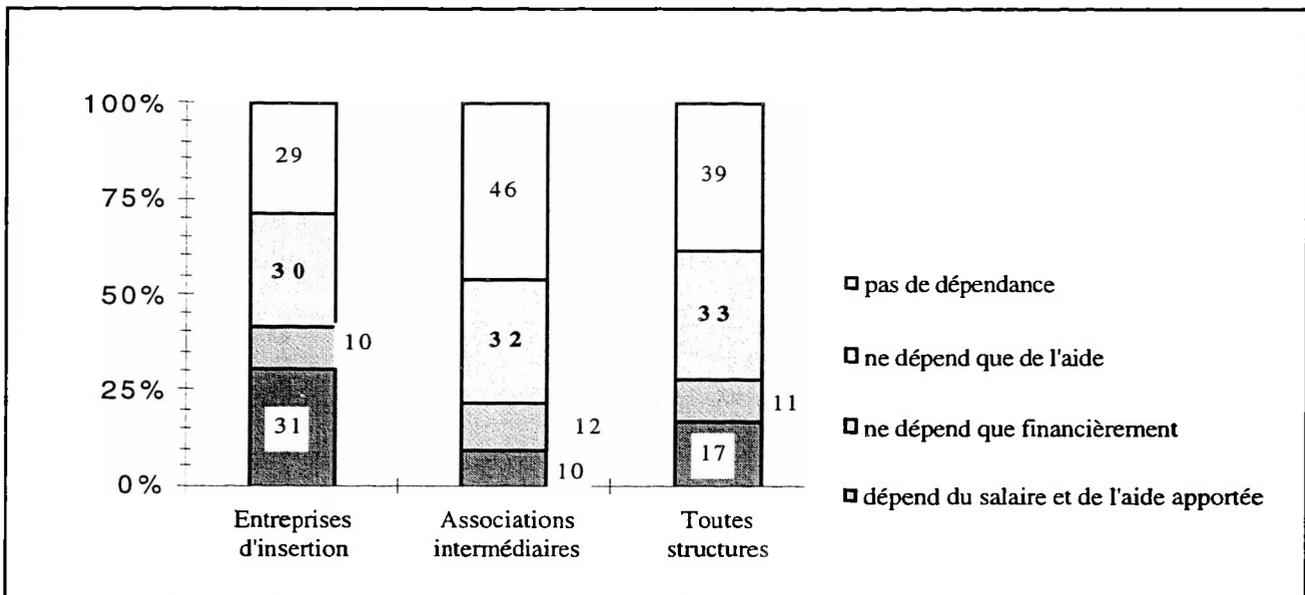
Par ailleurs, 99 personnes ont eu recours, durant leur passage en SIAE, à l'aide d'une personne extérieure à la structure pour traiter de ces problèmes plus sociaux. Il s'agissait d'un travailleur social (37 réponses), d'un membre de la famille (35) ou une personne d'une association caritative ou intervenant dans le domaine de l'insertion (18). Dans ce cadre, l'aide porte essentiellement sur l'emploi (45 réponses) ou les questions matérielles (32).

Globalement, les personnes passées par les associations intermédiaires semblent moins attendre de leur passage dans la structure. Leur situation financière et sociale ne dépend pas ou

peu des apports de la structure (46% son dans ce cas). En revanche le public des entreprises d'insertion éprouve des difficultés plus importantes qui font de l'apport financier du salaire et de l'aide du personnel d'encadrement, deux facteurs essentiels d'équilibre. Pour presque un tiers (31%) des enquêtés en entreprise d'insertion cet apport financier et cette aide étaient indispensables dans la période considérée et ont constitué deux axes de la démarche d'insertion.

Graphique n° 10 :

Rapport du salarié avec la structure en matière de salaire et d'aide



4-5. Pas de bilan à la sortie

85% des personnes interrogées ont dit ne pas avoir eu de temps de bilan avec un responsable de la structure juste avant leur sortie de la structure. Cette situation semble moins fréquente dans les entreprises d'insertion (77%) et est surtout le fait des associations intermédiaires (90% des cas). Il faut certainement relativiser ce constat pour les mêmes raisons évoquées plus haut dans ce document : le problème de la mémoire deux ou trois années après la sortie, la forme de ce bilan qui a pu être informelle et qui n'est donc pas restée gravée dans la mémoire de la personne. Malgré tout, ce sont quand même 320 personnes sur 452 qui ont ce sentiment. On ne peut donc pas écarter totalement l'idée d'une absence de bilan.

En revanche, il faut souligner que 70% des enquêtés ont dit avoir eu une attestation ou un certificat justifiant leur emploi dans la structure et leur expérience professionnelle. La délivrance de ce type de validation est plus fréquente dans les entreprises d'insertion (79%) et les régies de quartier (16 sur les 20 personnes sorties), que dans les associations intermédiaires (61%).

En définitive, moins d'un tiers des personnes interrogées (29%) ont eu l'occasion de, soit élaborer un projet à leur arrivée, soit de faire un bilan de leur passage dans la structure à leur sortie. Parmi eux, très peu de personnes (5%) ont eu l'occasion de réaliser les deux : élaborer un projet et faire un bilan.

Tableau n° 20 :

**Définition d'un projet et propension à faire un bilan
selon le type de structure**

	Toutes structures		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
A défini un projet ou fait un bilan à la sortie dont :						
a défini un projet mais n'a pas fait de bilan (ou ne se souvient plus du bilan)	132	29	45	30	74	27
a défini un projet mais n'a pas fait de bilan (ou ne se souvient plus du bilan)	82	18	20	13	52	19
a fait un bilan mais n'a pas défini de projet	27	6	13	9	11	4
a défini un projet et fait le bilan	23	5	12	8	11	4
N'a ni défini de projet, ni fait de bilan	252	56	92	61	148	55
Ne se souvient plus	68	15	14	9	48	18
Total	452	100	151	100	270	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

Les personnes qui ont défini un projet à l'entrée de la structure sont un peu plus fréquemment satisfaites que les autres du contenu du travail : 84% des 105 personnes qui se souviennent avoir défini un projet à l'entrée de la structure sont totalement satisfaites du contenu de leur travail. Lorsqu'elles ne se souviennent pas avoir défini un projet, elles sont 76% à afficher une telle satisfaction. Par ailleurs, le fait de définir un projet s'accompagne d'un plus grand suivi de la personne dans la structure.

III - OPINIONS ET RÉFLEXIONS DES ENQUÊTÉS SUR LEUR PASSAGE DANS LES SIAE

1- LES OPINIONS SUR LES CONDITIONS D'EMPLOI

1-1. Des enquêtés satisfaits

Les trois quarts des personnes enquêtées ont déclaré être satisfaites de leur passage dans une structure de l'insertion par l'activité économique, que ce soit pour l'ambiance dans l'activité, le contenu et la charge de travail, ou encore l'organisation. Pour chacun de ces critères, environ 10% des personnes ont manifesté une certaine insatisfaction. Ce degré d'insatisfaction, notamment en ce qui concerne le contenu du travail, est plus élevé que dans le cadre des Contrat Emploi Solidarité (CES). Pour cette mesure, les réponses négatives se situent autour de 2 à 3%¹.

Les niveaux de salaire dans les structures concentrent l'insatisfaction des enquêtés (28% des personnes interrogées).

¹ DEFAUQUET Valérie, GOMEL Bernard, SIMONIN Bernard : " CES, modes d'emploi ", Centre d'études de l'emploi, Rapport 93/7, juillet 1993.

Tableau n° 21 :

**Objet de la satisfaction des enquêtés par rapport au travail
(en %)**

Nature de la satisfaction	Degré de satisfaction	Toutes structures	Entreprises d'insertion	Associations intermédiaires
L'ambiance	oui	76	68	80
	en partie	14	17	14
	non	10	15	6
Le contenu	oui	78	80	76
	en partie	13	10	15
	non	9	10	9
La charge	oui	76	78	77
	en partie	13	14	11
	non	11	8	12
Le salaire	oui	45	46	45
	en partie	27	26	28
	non	28	28	27
L'organisation	oui	80	73	84
	en partie	11	14	9
	non	9	13	7

PLAN/CRÉDOC, 1996

30 % des personnes interrogées ont dit être totalement satisfaites sur les cinq thèmes proposés qui visent à caractériser la façon dont s'est déroulé leur travail dans la structure. Si on y ajoute ceux qui sont plutôt satisfaits, ce sont près des deux tiers (60%) des salariés des SIAE qui ont une opinion positive. Parmi ceux pour qui il existe au moins une insatisfaction, le salaire en constitue la principale source.

Tableau n° 22 :

**Degrés de satisfaction des enquêtés
par rapport à l'ensemble des critères**

Degré de satisfaction	Toutes structures		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Est satisfait totalement ou en partie de toutes les propositions	274	60	164	63	86	60
dont totalement satisfait	137	30	75	29	47	33
N'est pas satisfait du salaire mais est satisfait totalement ou en partie des autres propositions	76	17	46	17	22	15
dont satisfait totalement des autres propositions	41	9	26	10	9	6
N'est pas satisfait du salaire et d'au moins une autre proposition	53	12	29	11	16	11
dont n'est satisfait d'aucune proposition	8	2	3	1	5	4
Est satisfait ou en partie du salaire mais n'est pas satisfait d'une autre proposition	49	11	21	9	18	14
TOTAL	452	100	262	100	144	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

2- LE BILAN DU PASSAGE DANS LA STRUCTURE

2-1. Une structure pas toujours bien identifiée

Parmi les 452 personnes interrogées, 209, soit 46% ont dit ne pas savoir quelle était la nature de la structure dans laquelle elles sont passées. 114 personnes ont répondu "une association intermédiaire". Parmi celles-ci, 100, soit 37% des personnes, étaient effectivement, d'après les listes fournies par les structures, dans une association intermédiaire. 43% des personnes employées par les entreprises d'insertion ont identifié leur structure. Enfin, sur les 26 personnes ayant séjourné en régie de quartier, 14 ont répondu par l'affirmative.

Tableau n° 23 :

Le souvenir de la structure

Type de structure à laquelle le répondant dit avoir appartenu :	Toutes structures		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Association intermédiaire	114	25	12	8	100	37
Entreprise d'insertion	101	22	65	43	33	12
Régie de quartier	18	4	0	0	4	1
CAVA, CHRS, atelier	3	1	1	1	0	0
Autre	7	2	0	0	7	3
Ne sait pas	209	46	73	48	126	47
TOTAL	452	100	151	100	270	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

2-2. Le passage en SIAE : renouer avec le travail, un revenu

Les personnes interrogées relèvent pour la plupart, au moins un point positif de leur passage par la structure : 12% de l'ensemble des répondants déclarent que la structure ne leur a rien apporté, 14% des gens passés par une entreprise d'insertion sont dans ce cas, ainsi que 9% de ceux venant d'une association intermédiaire.

Les points positifs évoqués sont divers. Deux thèmes reviennent un peu plus fréquemment dans les réponses. Le passage en SIAE permet de renouer avec le monde du travail (31% des réponses) et il permet d'obtenir un revenu (29%). Si cette deuxième opinion est partagée de manière égale quelque soit la structure, il n'en est pas de même de la première. Le fait de renouer avec le monde du travail est une opinion positive un peu plus souvent exprimée par les personnes des associations intermédiaires (35%) et des régies de quartier (8 réponses sur 26). Cette situation permet de retrouver un équilibre personnel (19% en AI et 9% en EI). Les enquêtés issus des entreprises d'insertion privilégient le fait d'être embauché et de travailler et estiment que les entreprises d'insertion favorisent la découverte d'un métier (21% en EI et 10% en AI). Dans les régies de quartier, les personnes ont apprécié l'ambiance et la possibilité d'entrer en relation avec d'autres habitants.

Tableau n° 24 :

Les points positifs du passage en SIAE selon les usagers

Contenu des réponses	Toutes structures		Entreprise d'insertion		Associations intermédiaires	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Renouer avec le monde du travail	142	31	38	25	94	35
Donner un revenu	129	29	45	30	78	29
Acquérir de l'expérience prof.	101	22	34	23	57	21
Retrouver un équilibre personnel	89	20	31	9	50	19
Vivre une ambiance, des relations	82	18	25	17	48	18
Découverte d'un métier	64	14	32	21	28	10
Retrouver un rythme de travail	55	12	12	8	38	14
Obtenir reconnaissance sociale	29	6	13	9	17	6
A débouché sur un emploi	21	5	5	3	16	6
Avoir beaucoup d'aide	11	2	3	2	7	3
Autre	10	2	3	2	5	2
Pas de point positif	52	12	21	4	25	9
Ne sait pas	15	3	4	3	9	3

PLAN/CRÉDOC, 1996

(*) Le pourcentage total est supérieur à 100 parce que les personnes pouvaient fournir plusieurs réponses.

Un tiers de la population enquêtée pense qu'il n'y a pas de point négatif. Cet avis est plus souvent le fait des personnes des associations intermédiaires (41% de réponses vont dans ce sens). Les réponses négatives sont également assez dispersées. Deux thèmes sont un peu plus

fréquemment évoqués : le revenu trop faible et le fait que cette expérience n'a débouché sur rien. Ces opinions ne varient pas selon le type de structure. En revanche, les avis divergent sur plusieurs points. Dans les entreprises d'insertion, les principaux aspects négatifs évoqués concernent les relations avec le personnel d'encadrement (13% en EI et 4% en AI) et les conditions de travail (14% en EI et 7% en AI). Les gens des AI se plaignent plus du fait que leur travail ne correspondait pas avec ce qu'ils savaient faire.

Tableau n° 25 :

Les points négatifs du passage en SIAE selon les usagers

Contenu des réponses	Toutes structures		Entreprise d'insertion		Associations intermédiaires	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Revenu trop faible	78	17	26	17	47	17
N'a débouché sur rien	76	17	30	20	42	16
La précarité du travail	55	12	16	11	34	13
Impression de ne rien apprendre	48	11	16	11	20	10
Conditions de travail	40	9	21	14	18	7
Le personnel d'encadrement	36	8	20	13	12	4
Rien à voir avec ce que je savais	34	8	9	6	24	9
Pas d'entente avec collègue	22	5	14	9	5	2
Fonctionnement interne	13	3	5	3	7	3
Pas reconnaissance externe (ent.)	7	2	2	1	2	1
Autre	30	7	14	9	15	6
Pas de point négatif	149	33	32	21	110	41
Ne sait pas	26	6	14	9	10	4

PLAN/CRÉDOC, 1996

(*) Le pourcentage total est supérieur à 100 parce que les personnes pouvaient fournir plusieurs réponses.

2-3. Les apports du passage dans une SIAE : un bilan en demi-teinte

La situation en matière d'emploi va plutôt mieux pour 18% des enquêtés, notamment pour ceux des associations intermédiaires (21% pour 14% dans les entreprises d'insertion). Une légère amélioration a été ressentie (8% des enquêtés) dans un registre matériel -amélioration de la situation financière par des ressources nouvelles, stables- et dans un domaine psychologique : les personnes se sentent plus en confiance pour affronter le monde du travail.

En fait, pour la moitié des personnes, rien ne s'est amélioré depuis la sortie de la structure d'insertion par l'activité économique, mais la situation ne s'est pas aggravée non plus : la situation n'est ni mieux, ni pire, elle est stable dans l'incertitude et la précarité. Lorsque la situation s'est détériorée, il s'agit en premier de problèmes financiers (11%), puis de difficultés liées à la santé, à l'emploi, à la vie familiale (8%), quelques-uns ont souligné une perte de confiance en soi (4%).

Le bilan effectué par les personnes passées par les structures d'insertion par l'activité économique est finalement très partagé, en demi-teinte. Une moitié (52%) estiment que ce passage n'a pas amélioré leur situation actuelle, et un peu plus d'un quart (28%) jugent même que cela ne leur a rien apporté.

Cependant une majorité (68%) sont d'accord pour dire que cette expérience a été plutôt fructueuse. Les réponses des enquêtés sont assez dispersées et elles indiquent qu'il n'y a pas un domaine particulier dont ils ont pu tirer un bénéfice. Dans l'ensemble de ces réponses, les compétences supplémentaires acquises au cours du séjour sont plus nombreuses (21% des enquêtés), des apports ont été notés dans le domaine de la vie sociale (18%), l'emploi (16%), le comportement personnel (14%), des aspects matériels (10%).

Les personnes passées par les entreprises d'insertion ont mis en avant un apport de compétences dans le domaine du travail, tandis que les enquêtés des associations intermédiaires ont souligné un bénéfice dans le domaine de l'emploi et de la vie sociale.

Tableau n° 26 :

Les apports du passage en SIAE selon les usagers
(en %)

Contenu des réponses	Toutes structures	Entreprises d'insertion	Associations intermédiaires
Des compétences supplémentaires	22	31	16
Vie sociale	18	14	20
L'emploi	16	13	20
Mon comportement a changé	14	13	14
Apport matériel, surtout financier	9	7	11
A permis de voir autre chose	5	5	5
Autres	1	1	1
Ne sait pas	31	32	30

PLAN/CRÉDOC, 1996

(*) Le pourcentage total est supérieur à 100 parce que les personnes pouvaient fournir plusieurs réponses.

En définitive, les apports se situent autant dans le champ économique (37%) - apports de compétences professionnelles, emploi- que dans le champ de l'action sociale et même éducative (37%) - vie sociale, comportement personnel, voir un univers différent que familial-. Les apports cumulés du champ économique sont plus souvent cités par les personnes des entreprises d'insertion (44% pour 36% en AI) et ceux du champ social sont plus évoqués par les personnes des associations intermédiaires (39% pou 32% en EI).

Ce résultat renvoie certainement à la problématique ancienne de la distinction opérée dans les structures d'insertion par l'activité économique entre l'appartenance au champ de l'économique ou à celui du social. Cependant, il est délicat de dire que les entreprises produiraient plus d'insertion économique par l'intermédiaire d'une meilleure formation, d'un contact plus concret avec le monde de l'entreprise. De même, il ne serait pas juste de limiter l'apport des associations à une meilleure insertion sociale. Les résultats peuvent être interprétés comme logiques dans la mesure où l'entreprise d'insertion est plus marquée par son implantation dans l'économique et le marché des emplois techniques (bâtiments, second oeuvre, menuiserie, etc.). Celui des associations nécessite moins de compétences techniques et de savoir faire. En revanche, le savoir être est certainement un élément important dans les emplois de proximité, les emplois domestiques. Les associations produisent aussi de l'insertion économique « par l'activité » ou plus exactement par des activités nouvelles de services éloignées des représentations traditionnelles du monde du travail.

Lorsqu'on demande aux enquêtés : « qu'est-ce qui pourrait améliorer votre situation actuelle ? » la majorité des réponses concernent l'emploi (66% des enquêtés) : l'emploi en terme de travail (36%), la stabilité de l'emploi (15%), un emploi bien payé (13%) un emploi intéressant (2%). Il faut souligner que les personnes interrogées sont bien moins préoccupées par l'intérêt qu'il pourraient trouver dans un emploi que par le fait d'être en situation de travailler et d'être rémunérées. Cette vision utilitariste, pour reprendre les propos de Claude DUBAR¹, pose en filigrane la question de la définition de la notion d' « activité » utilisée aujourd'hui concernant des populations dont « l'employabilité » reste en point d'interrogation.

Tableau n° 27 :

Les conditions d'amélioration de la situation des enquêtés
(en %)

Contenu des réponses	Toutes structures	Entreprises d'insertion	Associations intermédiaires
Du travail	36	44	30
Plus de moyens financiers	18	21	17
La stabilité de l'emploi	15	13	16
Un emploi bien payé	13	9	16
Un logement	10	8	11
Rien de particulier	6	7	5
Une formation	6	7	5
La santé	3	2	3
Un emploi intéressant	2	2	3
La vie familiale	2	1	2
Autres	3	1	4
Ne sait pas	2	3	2

PLAN/CRÉDOC, 1996

(*) Le pourcentage total est supérieur à 100 parce que les personnes pouvaient fournir plusieurs réponses.

¹ DUBAR Claude : « L'autre jeunesse : des jeunes sans diplôme dans un dispositif de socialisation ». Presses Universitaires de Lille, 1987.

Les publics de l'insertion par l'activité économique sont mal définis et mal connus¹. Les rapports d'études, les données fournies par les structures d'insertion demeurent incomplets et ne permettent pas de fournir une image précise de ces publics. L'étude CRÉDOC ne prétend pas apporter la lumière sur cette question mais peut contribuer certainement à l'éclairer à travers les entretiens de 452 personnes. La distinction de deux publics, l'un passé par les entreprises d'insertion et l'autre par les associations intermédiaires constitue certainement un premier constat. Les interviews ont révélé une population dans les entreprises d'insertion plus en difficulté économiquement et socialement. Plus masculine, plus jeune, elle s'inscrit certainement dans une logique de première insertion professionnelle ou de réinsertion. Les personnes passées par les associations intermédiaires sont dans des situations plus stables et plus favorables. Leur rapport à la structure d'insertion par l'économique est plus instrumentale et s'inscrit pour certains dans un mode de gestion de l'emploi souple plus proche de l'intérim que de la recherche d'un emploi stable.

L'insertion par l'activité économique constitue pour les enquêtés un repère positif. Ils sont très majoritairement satisfaits des conditions de travail, en dehors du niveau de rémunération. Cette expérience professionnelle s'avère positive dans leur parcours. En revanche, leur perception de l'accompagnement par l'encadrement est plutôt mitigée. Ce constat n'est guère surprenant. Outre les précautions à prendre sur l'effet de la mémoire, la gestion des « ressources humaines » était déjà l'objet d'une interrogation pour Francis BAILLEAU² dès 1986. Il soulignait que les responsables des structures d'insertion -pourtant souvent des travailleurs sociaux- étaient plus attachés à faire la démonstration de la fiabilité économique de leur entreprise qu'à traiter les aspects sociaux de la démarche. Outre le fait qu'une gestion économique hasardeuse trouvait sa sanction immédiate, l'enjeu pour ces responsables était aussi d'obtenir une reconnaissance et une légitimation par les institutions locales et les administrations. Or, cette légitimation se jouait et se joue certainement encore sur les résultats économiques de la structure plus que sur une évaluation de l'action d'insertion qui s'accommode toujours d'un certain flou et qui reste difficile à réaliser. Dans le contexte économique actuel, bien plus tendu qu'il y a dix ans, il n'est donc guère étonnant de constater que les usagers semblent peu suivis durant leur passage dans la structure.

¹ MAUREL Élisabeth (en collaboration avec Dominique MANSANTI) : « Activités économiques d'insertion. Essai d'analyse comparée, GREFOSS/FNARS, octobre 1993.

² Ibid p. 8

La seconde partie de ce rapport tente de fournir un éclairage sur les trajectoires professionnelles des personnes interrogées. Des typologies de population ont déjà été construites. Le CRIDA¹ notamment avait, en 1989, construit une typologie en quatre classes : les accidentés de l'emploi industriel, les jeunes sans expérience d'activité professionnelle, les femmes en difficulté sociale et financière, les marginaux qui ne sont pas sans ressources. La typologie proposée par le CRÉDOC est différente de cette classification car elle se limite dans un premier temps à des variables socio-démographiques qui présentent la situation matrimoniale, la situation par rapport à l'emploi, dans le logement, l'état des ressources des individus. L'analyse des trajectoires professionnelles des cinq catégories de population définies par le CRÉDOC devrait nous permettre d'approfondir cette première approche en même temps que l'analyse de Claude ALPHANDERY² qui soulignait en 1990 que : les personnes recrutées -dans l'insertion par l'activité économique- vont de l'extrême marginalisation, jusqu'à des situations, certes difficiles, mais présentant une volonté et une possibilité de s'insérer intacts.

¹ EME Bernard (en collaboration avec GAUTRAT J., GROUNOUF, M-F., GARDIN Laurent) : « Insertion et activités nouvelles. Évaluation du dispositif des associations intermédiaires », CRIDA-LSCI/Ministère des Affaires Sociales, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, octobre 1989.

² ALPHANDERY Claude : « Les structures d'insertion par l'économie », 1990.

DEUXIÈME PARTIE :
DES TRAJECTOIRES COMPLEXES

L'analyse biographique connaît en France, depuis le début des années soixante-dix, un développement important dans les sciences sociales. Il y a dans l'attrait qu'exerce le « biographique » deux aspects imbriqués : d'un côté, un intérêt porté à la singularité de toute histoire individuelle, qui permet de poser la question des rapports dialectiques entre des stratégies développées par des individus et des effets structurels induits par les institutions ; d'un autre côté, l'intérêt porté à la dimension longitudinale des phénomènes, c'est-à-dire aux processus temporels et séquentiels qui permettent d'expliquer la genèse des situations sociales.

D'un côté, on s'intéresse au récit biographique, de l'autre à la trajectoire.

A travers les études conduites par le département « Évaluation des Politiques Sociales » du CRÉDOC, la notion de trajectoire s'est progressivement constituée comme outil pour aborder la genèse de situations sociales singulières à partir de l'enchaînement des états successifs occupés par les individus¹.

L'approche longitudinale permet, à priori, de travailler sur la complexité des interactions entre les différents champs de la vie sociale. Mais, dès lors que l'on adopte cette approche, on est confronté au problème du recueil des données de type biographique. Ces données font appel à différentes dimensions du temps qui interviennent dans le découpage des phénomènes sociaux :

- le paramètre de l'âge qui sert à jalonner les cycles de vie des individus et à repérer les événements de l'histoire individuelle,
- la durée des états qui permet de découper l'histoire individuelle en périodes correspondant aux situations successives occupées par une personne,
- le repérage des périodisations propres aux évolutions des structures sociales.

Le temps n'est pas un concept théorique : il n'est qu'un indicateur pour situer des parcours individuels dans des systèmes relationnels.

¹ BAUER Denise, MARESCA Bruno : « Lignes de vie : méthodologie de recueil et de traitement des données biographiques. Le cas des carrières et trajectoires professionnelles », Cahier de recherche du CRÉDOC, n°37, mai 1992.

Il existe plusieurs manières de solliciter une information de nature biographique auprès des personnes interrogées dans le cadre des enquêtes sociologiques :

- le « récit de vie » consiste à demander à la personne interrogée de fournir un scénario de son histoire,

- la suite des événements du « cycle de vie » fournit une trame de l'histoire individuelle organisée à partir d'événements-repères tels la fin de la scolarité, la décohabitation avec la famille, la naissance des enfants, etc.

- la « succession des positions » ou « cursus », s'intéresse à l'enchaînement des positions occupées successivement par une personne, ou aux situations qui servent à caractériser son statut social. Cette dernière approche privilégie l'analyse des positionnements en tant que révélateurs du fonctionnement des systèmes institutionnels.

Notre approche des trajectoires, dans le cadre de l'étude présente, correspond à ce dernier modèle. Cette troisième partie se divise donc en trois temps, correspondant à l'évolution des positions professionnelles de la personne interrogée avant l'entrée dans la structure d'insertion par l'activité économique, la sortie de la structure et sa position actuelle.

L'analyse des situations professionnelles des enquêtés sera décrite dans une logique chronologique : la situation avant l'entrée dans la structure et les situations depuis la sortie de cette structure et aujourd'hui. Enfin, nous proposerons une typologie de trajectoires professionnelles entre l'entrée dans une structure et la situation depuis la sortie. Cette typologie sera confrontée à la situation sociale des personnes interrogées.

I - SITUATION PROFESSIONNELLE ET SITUATION SOCIALE AVANT L'ENTRÉE EN STRUCTURE

1- REGARD SUR LA SITUATION PROFESSIONNELLE AVANT L'ENTRÉE EN STRUCTURE

1-1. La moitié des personnes interrogées ont eu au moins un contrat de travail dans les deux ans précédant l'entrée dans une structure

54% des personnes interrogées ont eu au moins un contrat de travail dans les deux ans précédant l'entrée en structure. Le dernier contrat de travail était alors, le plus fréquemment, un contrat instable, soit CDD ou CDI d'une durée inférieure à un an (24%), soit contrat aidé de type CRE ou CES (7%), soit emploi dans une structure d'insertion par l'activité économique (5%). Pour 18% des répondants, le dernier contrat avant l'entrée en structure présentait un caractère un peu plus stable : CDD ou CDI ayant duré au moins un an et s'étant terminé depuis moins de 2 ans.

Les situations professionnelles avant l'entrée dans une SIAE sont peu différentes selon le type de structure. La proportion de scolaires est équivalente en EI comme en AI, les personnes ayant eu au moins un contrat dans les deux ans précédant l'entrée ne se distinguent pas d'une structure à l'autre, quelle que soit la nature du contrat de travail. La distinction s'opère parmi les individus n'ayant pas travaillé depuis deux ans. Ils sont un peu plus nombreux en AI.

Tableau n° 28 :

**La situation professionnelle avant l'entrée en SIAE
selon le type de structure**

Situation professionnelle	Toutes structures		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Jamais eu de contrat avant l'entrée ou pas travaillé depuis 2 ans ou plus	143	31	41	27	87	32
<u>dont</u> : jamais eu de contrat de travail	65	14	24	16	37	14
ou pas eu de contrat depuis deux ans ou plus	78	17	17	11	50	18
Étudiant ou sorti de l'école depuis moins d'un an	26	6	10	7	16	6
A eu au moins un contrat dans les 2 ans précédant l'entrée	243	54	82	54	148	55
<u>dont</u> : dernier contrat stable (CDD, CDI, indépendant, durée de l'emploi sup. à 1 an)	80	18	25	17	52	19
dernier contrat instable (CDD, CDI, travailleur indépendant, durée de l'emploi inf. à 1 an)	106	23	33	22	68	25
contrat aidé (CRE, CES, contrat de qualification)	32	7	13	9	16	6
dans une structure d'insertion	25	6	11	7	12	4
Ne sait plus	40	9	18	12	19	7
Total	452	100	151	33	270	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

1-2. Le temps d'inactivité avant l'entrée en structure

Les stages sont considérés globalement, dans cette étude, comme appartenant à la sphère des activités professionnelles, -et pas uniquement de la formation- notamment parce qu'ils s'inscrivent dans une période de prise de contact avec le monde du travail pour les plus jeunes et permettent aux personnes plus âgées de conserver un lien avec le monde du travail. Le temps d'inactivité avant l'entrée dans une structure est donc calculé à partir de la fin du dernier emploi

ou du dernier stage. Pour la plupart des répondants (60%), la dernière activité est un emploi. C'est un stage pour 18% d'entre eux. Lorsque la dernière activité avant l'entrée dans la structure était un emploi, ce dernier avait été quitté ou perdu depuis moins d'un an. Lorsqu'il s'agissait d'un stage, sa fin remontait le plus fréquemment à plus d'un an. 15% des personnes interrogées n'avaient jamais eu d'activité professionnelle -stage ou emploi-, avant l'entrée dans la structure.

La nature de la dernière activité, de même que le temps d'inactivité ne diffèrent pas de façon significative selon le type de structure.

Tableau n°29 :

**Nature de la dernière activité et temps d'inactivité
avant l'entrée en structure selon le type de structure**

La dernière activité avant l'entrée en structure	Toutes structures		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
La dernière activité est un emploi	272	60	83	55	168	62
<u>dont</u> : fini depuis moins d'un an	150	33	46	30	96	36
fini depuis plus d'un an	122	27	37	25	72	27
La dernière activité est un stage	82	18	31	20	46	17
<u>dont</u> : fini depuis moins d'un an	23	5	11	7	11	4
fini depuis plus d'un an	59	13	20	13	35	13
N'a ni travaillé ni fait de stage	67	15	26	17	36	13
<u>dont</u> : scolarité finie depuis moins de 5 ans	17	4	7	5	8	3
scolarité finie depuis plus de 5 ans	50	11	19	13	28	10
Étudiant ou sortis de l'école depuis moins d'un an	26	6	10	7	16	6
Non réponse	5	1	1	1	4	2
Total	452	100	151	100	270	100

2- LES DÉTERMINANTS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE AVANT L'ENTRÉE

Les analyses d'interactions entre phénomènes sont apparues en démographie avec la recherche d'un traitement permettant de montrer comment l'arrivée d'un événement modifie la probabilité d'arrivée d'autres événements (COURGEAU, LELLEVRE)¹. Ce modèle d'analyse de la causalité prend en compte à la fois les caractéristiques des individus et un cheminement qui se réfère à la notion de cycle de vie. Si les éléments d'ordre « archéologique » (âge, sexe, origine sociale...) sont incontournables dans l'interprétation, l'importance des effets de cheminement est aussi à prendre compte ; notamment la notion du temps et du temps passé dans tel ou tel « état » à un moment donné. Les trajectoires professionnelles des personnes passées par les structures d'insertion par l'économie doivent être confrontées à un certain nombre de variables socio-démographiques mais aussi à une approche où la dimension temporelle n'est pas absente.

2-1. Le niveau d'étude

Un niveau d'étude élevé favorise une situation professionnelle avant l'entrée plus proche du monde du travail. Cependant, le niveau d'étude n'a pas une influence forte sur le contact avec l'emploi que les répondants ont connu. Il intervient surtout dans la mesure où les personnes les moins diplômées (de niveau d'étude VI) sont plus nombreuses à n'avoir pas eu de contrat de travail dans les deux ans précédant l'entrée dans la structure.

Les individus de niveau VI se divisent en deux groupes : ceux qui n'avaient jamais travaillé ou n'avaient pas travaillé dans les deux années précédant l'entrée en structure (44%) et ceux qui avaient eu des emplois (49%), dont un bon nombre avait eu un contrat stable.

Les personnes possédant un niveau V bis ont pour la plupart eu l'occasion de travailler au cours des deux ans qui ont précédé leur entrée (62%), mais généralement dans des statuts précaires, sous forme de contrats aidés et surtout d'emplois limités dans le temps (36%).

Les enquêtés de niveau V ont également été fréquemment en contact avec le monde du travail (60% d'entre eux), dans des emplois instables (29%) mais aussi stables (23%).

¹ COURGEAU Daniel, LELIÈVRE E. : « L'approche biographique en démographie », *Revue française de Sociologie*, XXXI, Janvier-Mars, 1990.

Enfin, les individus de niveau IV sont aussi nombreux que les répondants de niveau VI à ne pas avoir connu l'emploi dans les deux ans avant l'entrée en SIAE. Mais les raisons sont visiblement différentes. Ils sont proportionnellement plus nombreux à avoir tout juste terminé leurs études ou à être encore étudiants au moment de l'entrée en structure. Lorsqu'ils ont eu accès à l'emploi dans les deux années précédentes (50%), ils se sont retrouvés dans des emplois précaires.

En résumé, la plupart des personnes de niveau V et Vbis ont des emplois, plutôt précaires pour les gens de niveau Vbis et plus stables pour les autres. En revanche, les individus de niveau VI et IV sont nombreux à vivre une période d'incertitude en matière d'emploi. Mais pour les gens de niveau VI, la situation oscille entre l'emploi stable et le chômage. Les personnes de niveau IV sont dans des situations d'incertitude : attente d'entrée sur le marché du travail, stratégie d'intégration du monde du travail ou choix délibéré de travailler périodiquement.

Des caractéristiques comme l'âge et la situation familiale pourraient utilement éclairer la diversité de ces positions par rapport à l'emploi.

Tableau n° 30 :

**Situation professionnelle avant l'entrée dans une SIAE
selon le niveau d'étude**

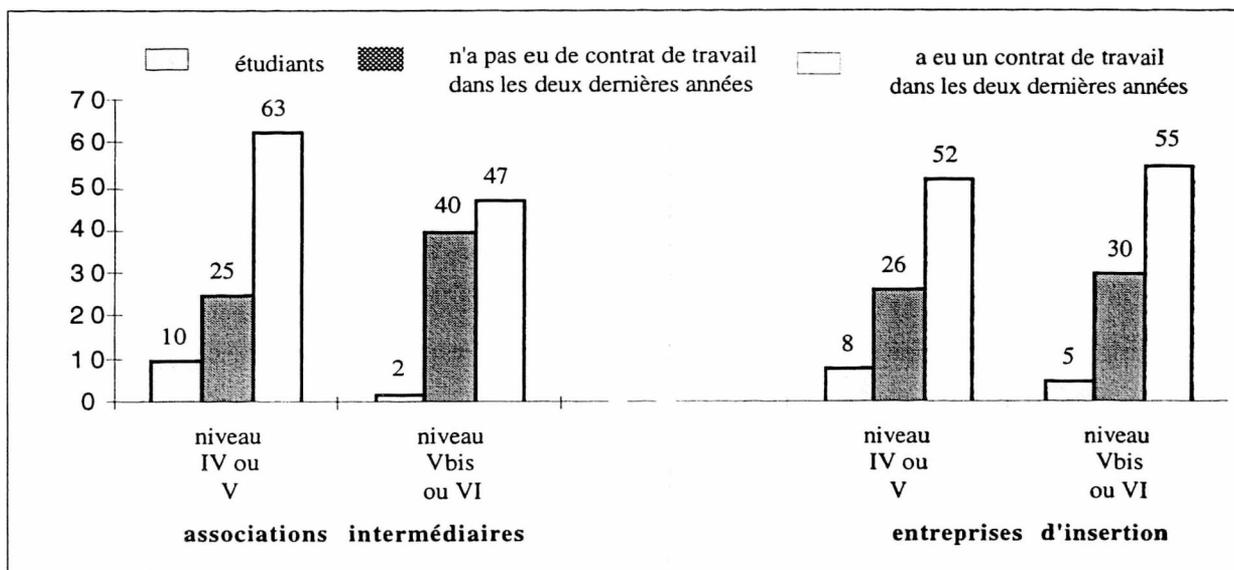
Situation professionnelle	Niveau IV		Niveau V		Niveau V bis		Niveau VI	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%
Étudiant ou sort des études	13	20	7	4	3	4	3	2
N'a pas eu de contrat de travail dans les deux ans précédant l'entrée	16	25	44	27	18	26	59	42
dont : n'a jamais travaillé	7	11	18	11	8	12	30	21
n'a pas travaillé depuis 2 ans	9	14	26	16	10	14	29	21
A eu un contrat de travail dans les deux ans précédant l'entrée	34	52	97	62	41	59	63	45
dont : dernier contrat aidé	2	3	12	8	10	14	7	5
dernier contrat instable	25	38	49	31	22	32	30	21
dernier contrat stable	7	11	36	23	9	13	26	19
Ne sait pas	3	5	12	8	7	10	15	11
TOTAL	66	100	160	100	69	100	140	100

Le niveau d'étude considéré en ne faisant la distinction qu'entre les niveaux IV et V d'une part, Vbis et VI d'autre part a une influence un peu plus importante sur la situation avant l'entrée des personnes en associations intermédiaires qu'en entreprise d'insertion : les répondants en association intermédiaire avaient plus fréquemment travaillé lorsqu'ils sont de niveau IV ou V que lorsqu'ils sont de niveau Vbis ou VI.

Les enquêtés les plus diplômés en entreprise d'insertion ont aussi fréquemment travaillé dans les deux ans précédant l'entrée en structure que les personnes moins diplômées.

Graphique n° 11 :

Influence du niveau d'étude sur la situation avant l'entrée dans une SIAE selon le type de structure



PLAN/CRÉDOC, 1996

2-2. L'âge influence la situation par rapport au travail avant l'entrée dans la structure

Avant l'entrée dans le dispositif d'insertion par l'activité économique, les plus jeunes n'ont, plus souvent que les autres, jamais travaillé. Les personnes de plus de 45 ans n'ont pas eu de contrat de travail dans les deux années précédant l'entrée dans la structure dans une proportion plus importante que les autres. On retrouve dans ce schéma, les deux populations les plus en difficulté sur le marché traditionnel de l'emploi. Les plus jeunes ont du mal à s'y insérer, les plus âgés, qui en ont été exclus ou qui ont été absents pendant un long moment, ont du mal à y retrouver une place. Dans ces conditions, il n'est guère étonnant de constater que ce

sont les personnes de plus de 30 ans qui étaient les plus nombreuses à avoir un contrat stable avant leur entrée dans une structure d'insertion par l'activité économique.

Tableau n° 31 :

Situation professionnelle avant l'entrée dans les SIAE selon l'âge

Situation professionnelle	Moins de 29 ans		De 30 à 44 ans		Plus de 45 ans	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Étudiant ou sort des études	25	15	1	1	0	0
N'a pas eu de contrat de travail dans les deux ans précédant l'entrée	47	29	48	29	45	41
dont : n'a jamais travaillé	36	22	17	10	9	8
n'a pas travaillé depuis 2 ans	11	7	31	19	36	33
A eu un contrat de travail dans les deux ans précédant l'entrée	82	48	102	61	57	52
dont : dernier contrat aidé	17	10	9	5	6	6
dernier contrat instable	51	30	60	36	19	17
dernier contrat stable	14	8	33	20	32	29
Ne sait pas	13	8	17	10	7	6
TOTAL	167	100	168	100	109	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

Ces différences de positionnement selon les tranches d'âge persistent que les personnes interrogées soient passées par une association intermédiaire ou une entreprise d'insertion.

Tableau n° 32 :

**Situation professionnelle avant l'entrée en SIAE
selon l'âge et le type de structure**

Situation professionnelle	Entreprises d'insertion						Associations intermédiaires					
	Moins de 29 ans		Entre 30 et 44 ans		Plus de 45 ans		Moins de 29 ans		Entre 30 et 44 ans		Plus de 45 ans	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Étudiant	10	15	0	0	0	0	15	16	1	1	0	0
N'avait pas travaillé dans les deux ans précédant l'entrée	20	31	14	27	6	19	23	24	20	29	32	48
Avait travaillé dans les deux ans précédant l'entrée	28	43	30	59	23	72	53	55	62	61	32	48
Ne sait pas	7	11	7	14	3	9	5	5	9	9	3	4
Total	65	100	51	100	32	100	96	100	102	100	67	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

La situation d'insertion professionnelle varie à l'intérieur de ces trois populations d'âges différents selon les niveaux de formation. Les effectifs étant relativement faibles, il faut prendre les résultats avec quelques précautions. Cependant, il semble que la ligne de clivage entre les niveaux IV ou V d'un côté et Vbis et VI de l'autre reste forte. Les jeunes adultes de moins de 30 ans de niveau Vbis et VI ont vécu, avant leur entrée dans les structures, plus souvent en dehors du marché du travail que les jeunes de niveau IV et V. Ces derniers avaient plus fréquemment des emplois instables et étaient aussi plus souvent étudiants à cette époque.

Cette "répartition des chances" n'est guère différente dans les deux autres groupes d'âges. Les 30-44 ans étaient plus fréquemment en contrat stable lorsqu'ils ont un niveau d'étude IV ou V.

Tableau n° 33 :

**Situation professionnelle avant l'entrée dans les SIAE,
selon le niveau d'étude et l'âge des personnes**

Situation professionnelle	Niveau IV-V						Niveau Vbis-V					
	Moins de 29 ans		Entre 30 et 44 ans		Plus de 45 ans		Moins de 29 ans		Entre 30 et 44 ans		Plus de 45 ans	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Étudiant ou sort des études	19	20	1	1	0	0	6	9	0	0	0	0
N'a pas eu de contrat de travail dans les deux ans précédant l'entrée	18	19	26	29	14	36	28	40	19	26	29	47
dont : n'a jamais travaillé	15	16	7	8	1	3	21	30	8	11	8	13
n'a pas travaillé depuis 2 ans	3	3	19	21	13	33	7	10	11	15	21	34
A eu un contrat de travail dans les deux ans précédant l'entrée	50	52	57	64	14	62	31	46	43	58	28	46
dont : dernier contrat aidé	9	9	3	3	2	5	8	12	6	8	3	5
dernier contrat instable	33	34	31	35	10	26	17	25	28	38	6	10
dernier contrat stable	8	8	23	26	12	31	6	9	9	12	19	31
Ne sait pas	9	9	5	6	1	3	4	6	11	15	5	8
TOTAL	96	100	89	100	39	100	69	100	73	100	62	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

2-3. La nationalité influe plus sur la situation professionnelle avant l'entrée en structure que le niveau d'étude.

Avant l'entrée en structure, les personnes de nationalité étrangère ont eu moins de contact avec le monde du travail : elles sont plus fréquemment en situation de non-emploi et elles ont moins souvent obtenu des emplois, qu'ils soient stables ou instables.

Tableau n° 34 :

**La situation professionnelle avant l'entrée en SIAE
selon le niveau d'étude et la nationalité**

Situation professionnelle	Français		Étrangers	
	Effectif	%	Effectif	%
Étudiant ou sort des études	20	6	4	5
N'a pas eu de contrat de travail dans les deux années précédant l'entrée	97	30	29	39
dont : n'a jamais travaillé	40	12	17	23
n'a pas travaillé depuis 2 ans	57	18	12	16
A eu un contrat dans les deux années précédant l'entrée	181	56	31	42
dont : dernier contrat aidé	23	7	5	7
dernier contrat instable	97	30	18	24
dernier contrat stable	61	19	8	11
Ne sait pas	23	7	11	15
Total	321	100	75	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

Cette constatation doit cependant être nuancée par la prise en compte du niveau d'étude. En effet, 45% des personnes de nationalité étrangère sont de niveau d'étude Vbis ou VI, 45% sont de niveau IV, 10% ignorent quel est leur niveau d'étude. Si les français ont alors plus fréquemment un niveau d'étude IV ou V (53% sont dans ce cas), ils sont aussi souvent de niveau Vbis ou VI et sont moins nombreux à ignorer leur niveau (2% seulement n'ont pu répondre aux questions permettant de le déterminer).

Le faible nombre de personnes de nationalité étrangère rend peu significative une étude de la situation professionnelle avant l'entrée par niveau de diplôme. Cependant, l'importance des différences alors observées entre les situations professionnelles des personnes françaises et étrangères d'un même niveau de diplôme confirme les plus grandes difficultés rencontrées par ces dernières pour se positionner sur le marché de l'emploi avant l'entrée en structure. Ces remarques sont vraies plus pour les personnes de niveau IV ou V que pour les personnes de niveau Vbis ou VI.

Tableau n° 35 :

**La situation professionnelle avant l'entrée en structure
selon le niveau d'étude et la nationalité**

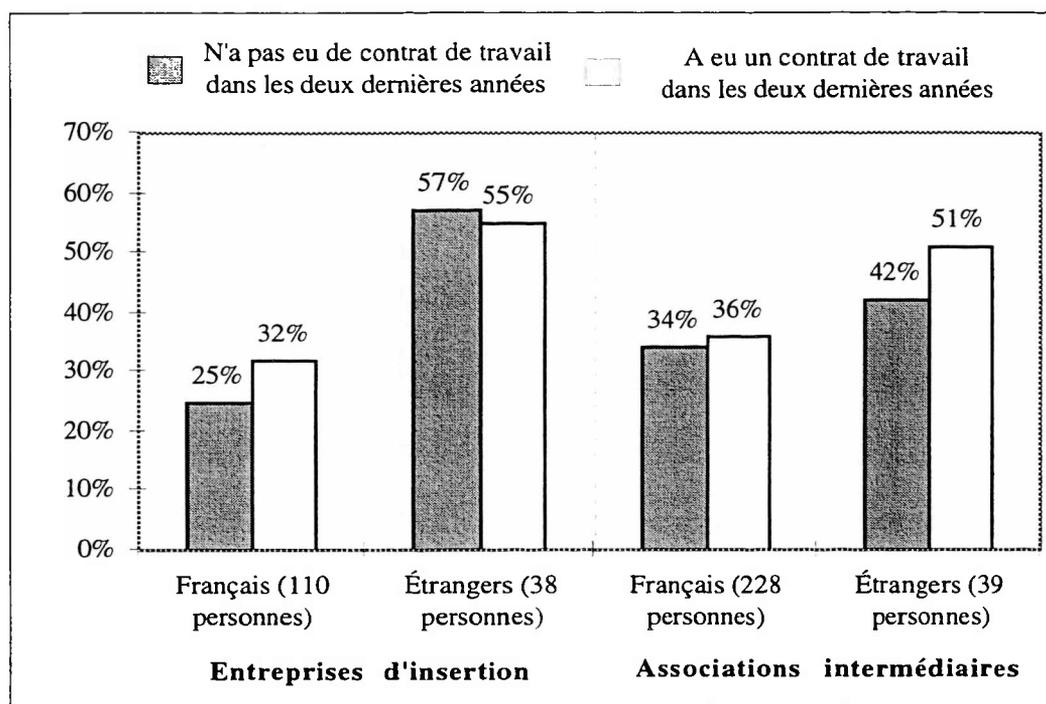
Situation professionnelle	Niveau IV ou V				Niveau Vbis ou VI			
	Français		Étrangers		Français		Étrangers	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Étudiant ou sort des études	17	10	2	6	3	2	2	6
N'a pas eu de contrat de travail dans les deux ans précédant l'entrée	42	25	13	38	53	36	13	38
A eu un contrat de travail dans les deux ans précédant l'entrée	105	61	13	38	75	52	14	41
Ne sait pas	7	4	6	18	14	10	5	15
Total	171	100	34	100	145	100	34	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

L'étude selon le type de structure fait apparaître des différences de situation entre les personnes de nationalité française et étrangère assez importantes pour être significatives malgré le faible nombre d'observations, notamment pour les personnes entrées en entreprises d'insertion.

Graphique n° 12:

La situation professionnelle avant l'entrée en structure en fonction de la nationalité et du type de structure



PLAN/CRÉDOC, 1996

2-4. Le sexe et la situation familiale : des variables peu influentes

La situation avant l'entrée en structure dépend peu du genre. La grande différence vient du fait que les femmes, plus fréquemment que les hommes, n'ont jamais travaillé ou n'ont pas travaillé depuis plus de deux ans : 17% des femmes n'avaient jamais travaillé, pour 12% des hommes. 20% des femmes n'avaient pas travaillé depuis deux ans, ce qui n'est le cas que pour 15% des hommes. Les femmes sont alors un peu moins fréquemment en contrat aidé, un peu moins fréquemment étudiantes. Elles sont en contrat, stable ou instable dans des proportions équivalentes à celles des hommes. Ces constatations restent vraies pour tous les types de structures.

Enfin, la situation professionnelle avant l'entrée en structure ne dépend pas du fait de vivre ou non en couple, ceci quelle que soit la structure d'accueil.

II - LA SITUATION PROFESSIONNELLE DEPUIS LA SORTIE DE LA STRUCTURE

1- LE CONTACT AVEC L'EMPLOI DEPUIS LA SORTIE DE LA STRUCTURE

1-1. La situation professionnelle aujourd'hui

Dans l'année qui suit la sortie de la structure d'insertion par l'activité économique, la grande majorité (72%) des personnes ont eu l'occasion de travailler. Beaucoup ont été embauchées avec des contrats courts ou sur des emplois aidés (38%). 17% des personnes interrogées sont encore dans la structure au moment de l'enquête. Les personnes encore inscrites dans une association intermédiaire sont plus nombreuses (20% pour 11% en EI).

Avant l'entrée dans les dispositifs, 31% des individus interrogés n'avaient jamais travaillé ou n'avaient pas travaillé depuis deux ans. Dans l'année qui suit leur sortie de ces dispositifs, ils sont 28%. Cette situation est vécue principalement par les personnes passées par les entreprises d'insertion (38% pour 22% en AI).

L'analyse par type de structure montre une différence d'insertion professionnelle entre les personnes passées par les deux types de structures. Cependant, ce résultat ne peut être interprété sans prendre en compte la fonction aujourd'hui des entreprises d'insertion et celles des associations intermédiaires, et l'utilisation de ces structures faite par les usagers. La logique d'emploi intérimaire que connaissent actuellement les associations intermédiaires modifie la compréhension des résultats. Cette logique s'éloigne de la logique d'insertion vers l'emploi dit « traditionnel » et stable pour développer une logique de petits boulots et d'activité professionnelle occasionnelle. Il faut donc dans l'évaluation de l'effet de la structure prendre en compte cette dimension.

Tableau n° 36 :

**La situation professionnelle à la sortie de la SIAE
selon le type de structure**

Situation professionnelle	Toutes structures		Entreprises d'insertion		Association intermédiaires	
	effectif	%	effectif.	%	effectif.	%
N'a pas travaillé	127	28	58	38	58	22
<u>dont</u> : sorti de la SIAE depuis moins d'un an	23	5	8	5	12	4
A eu au moins un contrat	247	55	76	50	158	58
<u>dont</u> : contrat stable (CDD, CDI, travailleur indépendant - durée de l'emploi supérieure à un an)	75	17	19	13	54	12
contrat instable (CDD, CDI, travailleur indépendant - durée de l'emploi inférieure à un an)	144	32	47	31	89	33
contrat aidé (CRE, CES, contrat de qualification)	28	6	10	7	15	6
Est resté dans la structure	78	17	17	11	54	20
Total	452	100	151	33	270	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

1-2. La situation professionnelle au moment de l'enquête

La situation par rapport à l'emploi au moment de l'enquête est celle qu'ont connue les personnes interrogées dans l'année suivant la sortie de la structure. Pour certaines, retrouver un contact avec le monde de l'emploi, et même une certaine stabilité du travail a pu exiger un temps plus long que cet horizon d'une année. Pour d'autres au contraire, le retour à l'emploi n'a pu être que temporaire. Le contact avec l'emploi des personnes sorties de la structure ne peut cependant être déterminé au regard de leur seule situation au moment de l'enquête : pour des personnes fréquemment dans des situations d'emplois précaires, la situation professionnelle ne peut être appréhendée que sur une durée relativement longue, permettant de tenir compte des aller-retours entre le monde du travail et celui du chômage. Le devenir des personnes sorties des structures d'insertion est donc étudié par l'intermédiaire de leur situation professionnelle depuis la sortie de la structure, et non de celle au moment de l'enquête.

Plus des deux tiers (78%) des personnes ont eu un emploi depuis leur sortie du dispositif et plus d'un tiers (38%) de la population de l'échantillon est salarié au moment de l'enquête. Parmi ces salariés au jour de l'entretien, 21% ont un emploi plutôt stable, si l'on considère qu'un CDD de plus d'un an peut être classé dans les emplois stables et 17% sont encore dans une structure d'insertion par l'activité économique.

Les personnes encore salariées des associations intermédiaires restent les plus nombreuses. En revanche, les situations par rapport à l'emploi ont un peu évolué et dessinent des trajectoires différenciées parmi les individus qui ont eu l'occasion de travailler. Les personnes sorties des entreprises d'insertion sont plus nombreuses à se maintenir dans le monde de l'emploi par une inscription dans les dispositifs aidés. Les personnes ayant vécu une relative stabilité professionnelle sont plus souvent sorties d'associations intermédiaires. On peut supposer qu'elles ont quitté l'association intermédiaire parce qu'elles avaient une perspective d'emploi stable ou d'un emploi sur le marché dit « traditionnel » pour une période suffisamment longue.

Tableau n° 37 :

**La situation professionnelle depuis la sortie du dispositif
selon le type de structure**

Situation professionnelle	Toutes structures		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
N'a pas travaillé	98	22	43	29	46	17
<u>dont</u> : sortie de la SIAE depuis moins d'un an	21	5	7	5	11	2
Ont travaillé depuis la sortie	276	61	91	60	170	63
<u>dont</u> : ont connu des périodes de stabilité	94	21	22	15	70	26
n'ont connu que des contrats instables	128	28	44	29	76	28
sont restés dans des dispositifs aidés	54	12	25	17	24	9
Est resté dans la structure	78	17	17	11	54	20
Total	452	100	151	100	270	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

En revanche, près d'un quart (22%) de la population n'a pas eu un seul emploi depuis sa sortie de la structure d'insertion par l'activité économique. Et ce sont principalement les personnes issues des entreprises d'insertion qui ne sont pas parvenues à trouver un débouché à leur passage et à leur expérience acquise dans ces entreprises.

La sortie des associations intermédiaires est plus difficilement identifiable que celle des entreprises d'insertion. En effet, si les personnes inscrites en entreprises d'insertion fournissent effectivement un travail à horaires déterminés, les associations intermédiaires ont un fonctionnement plus proche de l'intérim : il est possible d'être inscrit sur les listes d'une association intermédiaire sans pour le moment y travailler. Ceci peut expliquer d'une part la plus grande proportion de personnes encore salariées des associations intermédiaires au moment de l'enquête, d'autre part les plus grandes difficultés rencontrées par les personnes en entreprises d'insertion pour retrouver un emploi à la sortie. Il est en effet possible que les personnes en association intermédiaire ne déclarent qu'elles sont sorties de la structure uniquement lorsqu'elles ont trouvé un emploi.

2- LES DÉTERMINANTS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE DEPUIS LA SORTIE DE LA STRUCTURE

La situation professionnelle depuis la sortie de la structure ne dépend pas, ou de façon peu significative du niveau d'étude. Elle est par contre liée aux caractéristiques démographiques des personnes interrogées (l'âge, la nationalité), aux caractéristiques sociales (la sociabilité, la situation familiale, le logement, la santé...). Le paragraphe suivant décrit les caractéristiques des personnes interrogées en fonction de leur contact avec le monde du travail depuis la sortie de la structure. Cette étude, fine, n'a pu être faite que sur l'ensemble des observations. Les déterminants de la situation professionnelle en fonction du type de structure ne seront étudiés que dans un second temps.

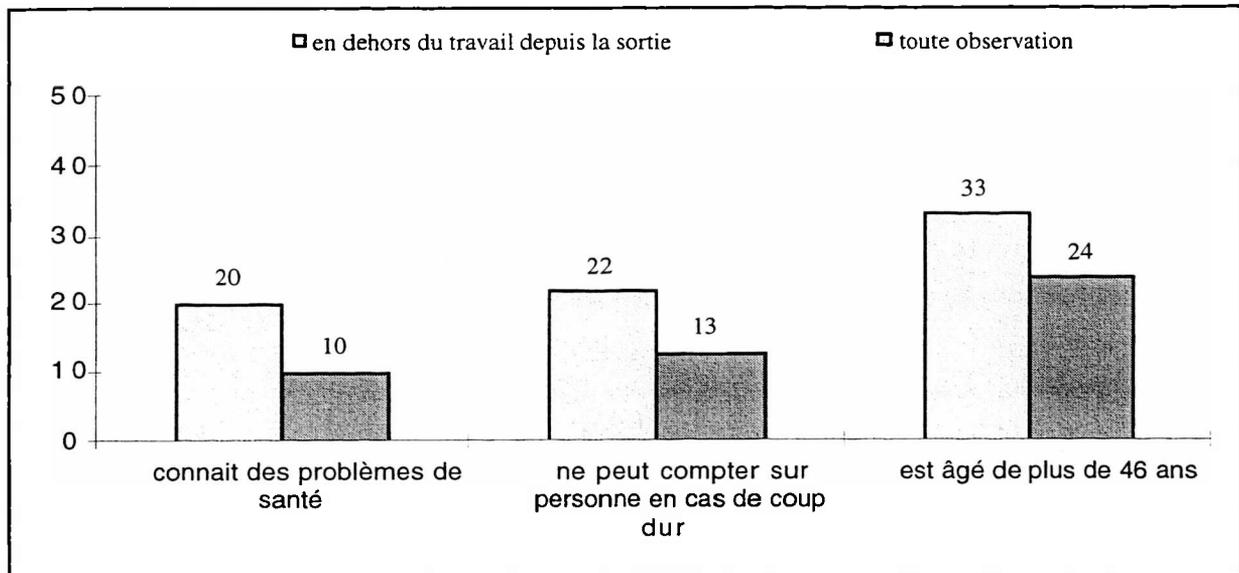
2-1. Caractéristiques des personnes en fonction de leur contact avec l'emploi depuis la sortie de la structure.

2-1.1. Caractéristiques des personnes loin du champ professionnel depuis leur sortie

Les personnes éloignées du monde de l'emploi et dont le parcours social se situe essentiellement en dehors du travail présentent deux caractéristiques principales : ce sont des personnes socialement plus isolées et possédant un niveau de ressources plus faible que dans l'ensemble de l'échantillon. Ces personnes sont un peu plus âgées, leur réseau de relation est étroit et elles n'ont guère d'appui en cas de difficultés. Elles vivent avec des revenus mensuels inférieurs à 2500 F. Ces ressources proviennent d'allocations et il n'est pas rare qu'elles n'aient aucune source de revenu.

Graphique n° 13 :

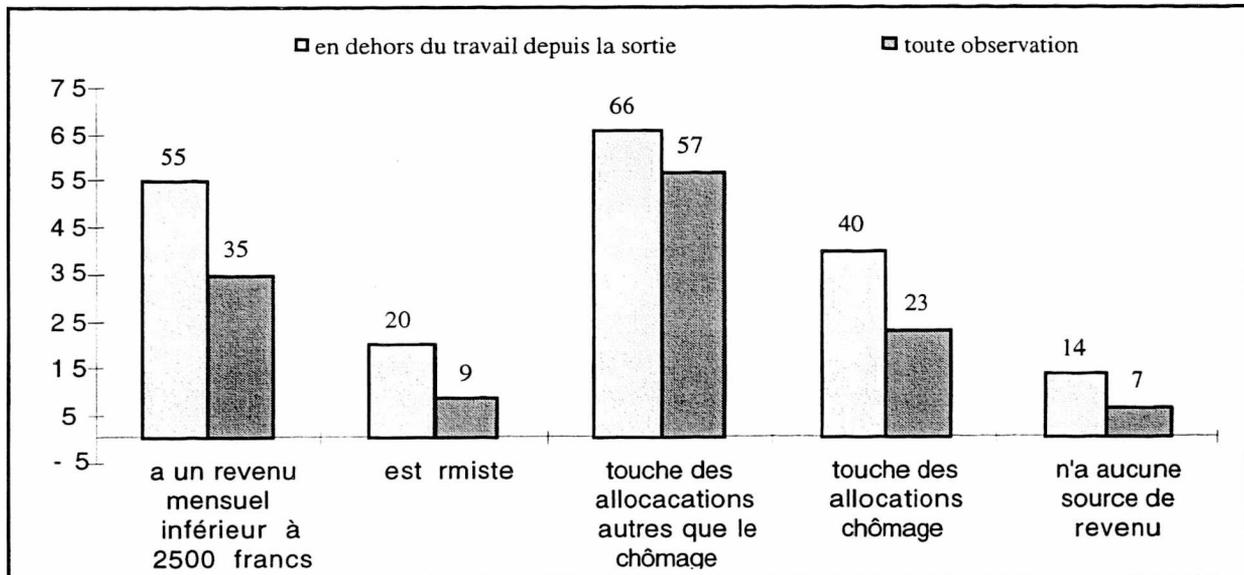
Caractéristiques des personnes éloignées de l'emploi depuis la sortie de la structure (1)



PLAN/CRÉDOC, 1996

Graphique n° 14 :

Caractéristiques des personnes éloignées de l'emploi depuis la sortie de la structure (2)



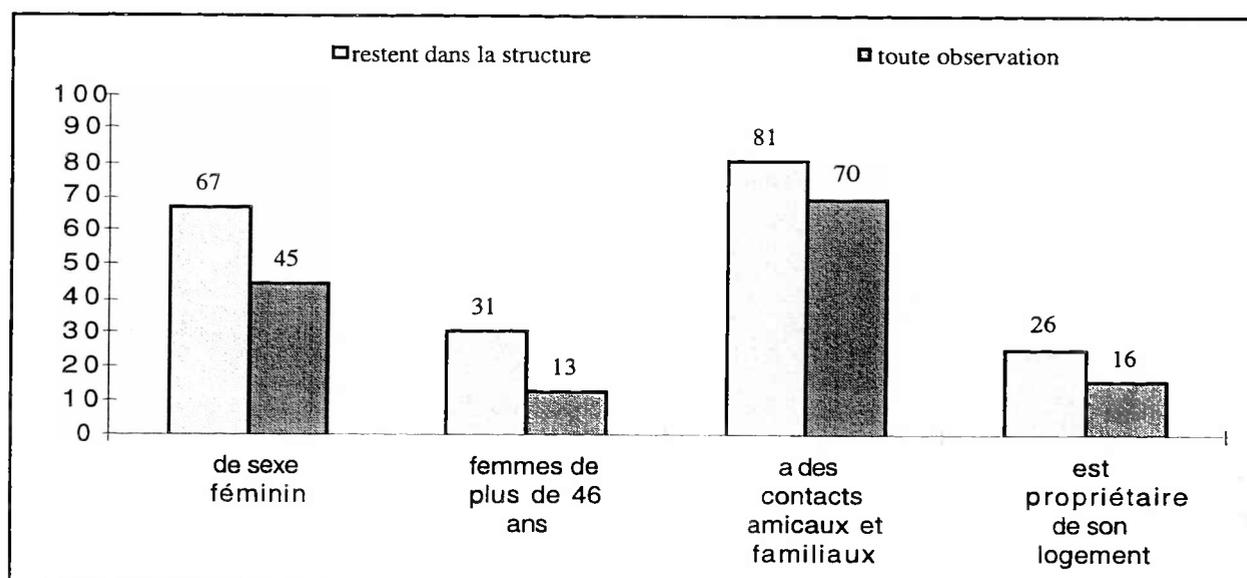
PLAN/CRÉDOC, 1996

2-1.2. Les personnes restées dans les SIAE

Les personnes qui restent dans la structure sont surtout des femmes de plus de 46 ans, qui vivent en couple et qui ont un réseau de relation familial et amical plus étendu que l'ensemble de l'échantillon. Leur niveau de vie est aussi plutôt plus élevé que celui des autres enquêtés, et elles sont fréquemment propriétaires de leur logement.

Graphique n° 15 :

Principales caractéristiques sociales des personnes restées dans les SIAE



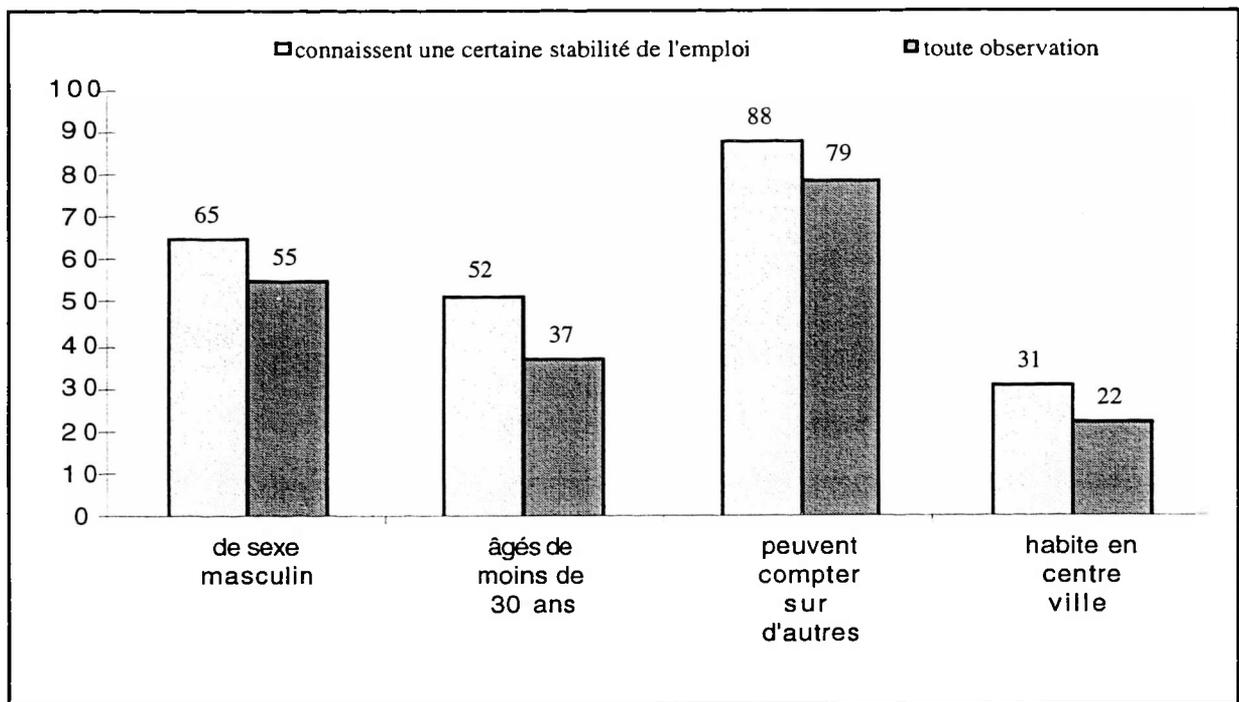
PLAN/CRÉDOC, 1996

2-1.3. Les personnes connaissant une certaine stabilité dans l'emploi

Les personnes connaissant une certaine stabilité de l'emploi depuis la sortie de la structure sont fréquemment âgées de moins de 30 ans, un peu plus souvent des hommes. Elles sont entourées de personnes sur lesquelles elles peuvent compter, les parents, la fratrie et elles sont nombreuses à habiter en centre ville.

Graphique n° 16 :

Principales caractéristiques sociales des personnes en emploi plutôt stable



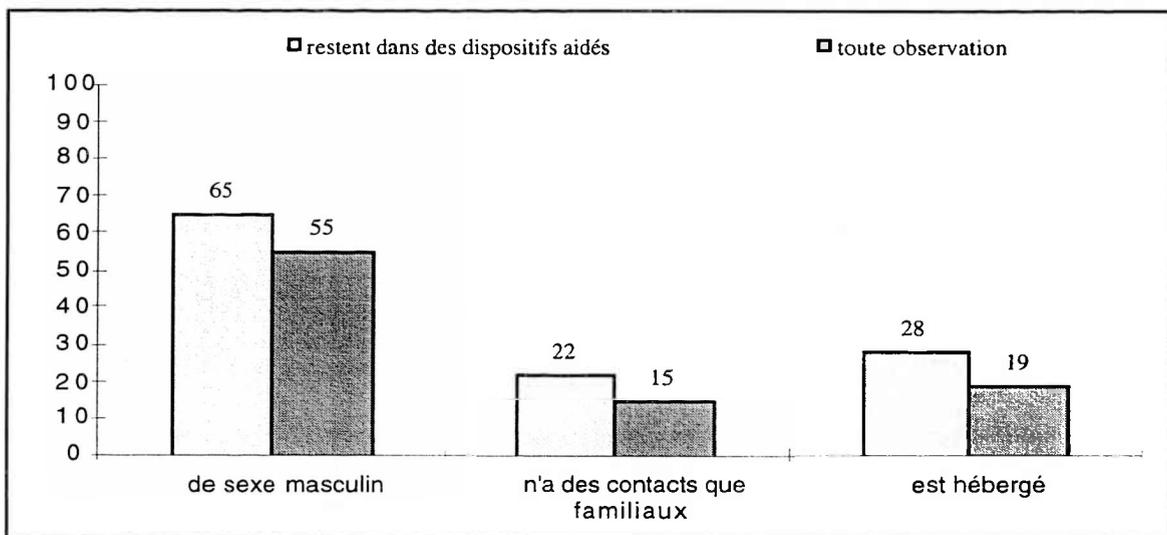
PLAN/CRÉDOC, 1996

2-1.4. Les personnes en contrats aidés

Le parcours professionnel des personnes de ce groupe est dominé par l'emploi en contrats aidés, entre les périodes d'inactivité. Ce groupe présente les caractéristiques des individus en rupture sociale qui alternent les contrats aidés et l'inactivité. Ce sont fréquemment des hommes, ils n'ont plus de réseau relationnel constitué et notamment pas de contacts autres que familiaux ; ils sont fréquemment hébergés.

Graphique n° 17 :

Principales caractéristiques sociales des personnes en contrats aidés



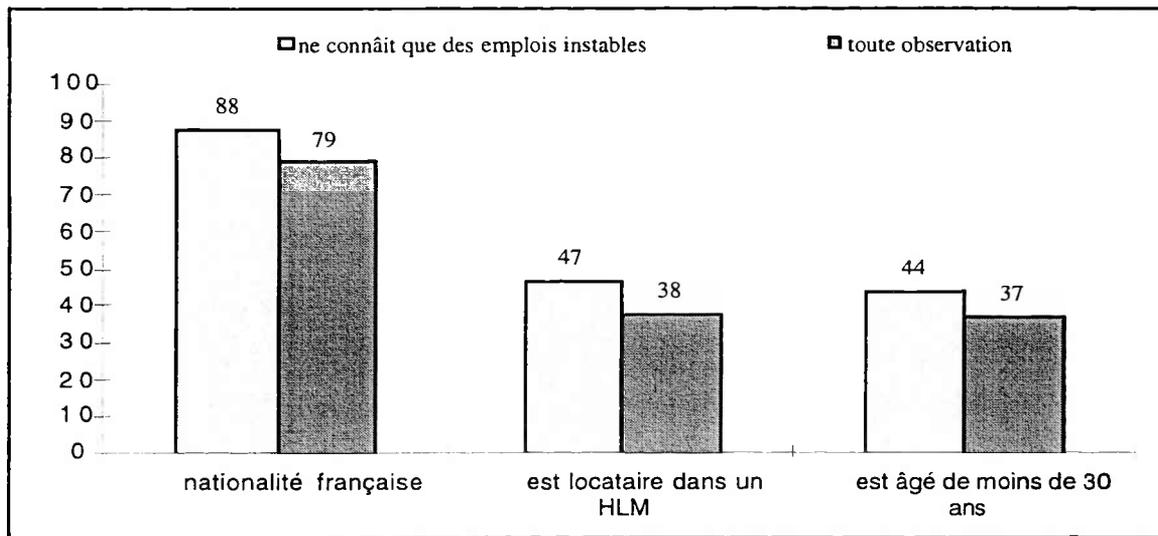
PLAN/CRÉDOC, 1996

2-1.5. Les personnes qui occupent des emplois instables depuis la sortie

Ce groupe présente les caractéristiques des jeunes - près de la moitié est âgé de moins de 30 ans-, dans cette période incertaine dite de « transition » entre l'école et l'emploi au cours de laquelle ils alternent les contrats aidés et l'inactivité. Ce sont fréquemment des personnes de nationalité française, et pour près de la moitié d'entre elles elles sont logées en HLM.

Graphique n° 18 :

Principales caractéristiques sociales des personnes vivant une instabilité professionnelle



PLAN/CRÉDOC, 1996

Cette construction de profils d'individus en fonction de leur position dans le champ de l'emploi peut être articulée à la typologie construite à la fin de la première partie de ce document.

Ainsi, les personnes salariées peuvent être classées pour moitié dans la catégorie 1 (couples qui travaillent avec un niveau de ressources relativement élevé) lorsqu'elles sont encore dans la structure ou en contrat stable. Les autres personnes en contrat stable seraient plus nombreuses à être dans la catégorie 3 (femmes seules avec enfants, salariées et bénéficiant d'allocations) lorsqu'elles sont encore dans la structure, mais aussi dans la catégorie 4 (hommes jeunes salariés, en habitat précaire) lorsqu'elles sont en contrat stable.

Les personnes non salariées peuvent être en majorité regroupées dans la catégorie 2 (couples âgés isolés avec de faibles ressources), bien qu'une partie (21%) soient dans la catégorie 6 (jeunes hébergés sans source de revenu).

Les personnes en contrat aidé ou en contrat instable se répartissent entre les différentes catégories constituées.

L'influence sur la situation professionnelle des variables comme l'âge et la nationalité est équivalente à la sortie de la structure et à l'entrée : les personnes éloignées de l'emploi sont fréquemment âgées de plus de 46 ans, celles qui connaissent une certaine stabilité comme celles qui vivent une instabilité professionnelle sont fréquemment des jeunes de moins de 30 ans.

En définitive, la situation professionnelle depuis la sortie du dispositif des personnes passées par les structures d'insertion par l'activité économique dépendrait plus des variables sociales et démographiques que des atouts éventuellement accumulés avant l'entrée dans la structure, tels que le niveau de diplôme ou la nature du dernier contrat.

Ces premières variables sont déterminantes quel que soit le type de structure. Bien que les caractéristiques des populations des entreprises et des associations soient différentes, ce sont davantage ces caractéristiques individuelles que celles de la structure qui vont influencer sur le parcours d'insertion professionnelle de la personne.

2-2. Les déterminants sociaux de la situation professionnelle depuis la sortie du dispositif semblent être les mêmes pour toutes les structures.

Le faible nombre d'observations en AI et surtout en EI rend difficile une étude précise des déterminants sociaux de la situation professionnelle par type de structure. Pour cette étude, nous utiliserons comme indicateur de la situation sociale les catégories définies précédemment. En effet, ce sont elles qui structurent "socialement" l'échantillon. Elles résument ainsi les caractéristiques socio-démographiques des individus.

Les personnes en dehors du travail appartiennent fréquemment à la catégorie des couples âgés et isolés, avec un logement relativement stable. C'est notamment le cas pour les personnes sorties des associations intermédiaires. A la sortie des entreprises d'insertion, les personnes sans travail sont également fréquemment de jeunes célibataires, sans source de revenu et hébergés.

Tableau n° 38 :

**La "catégorie sociale" des personnes sans travail à la sortie du dispositif
selon le type de structure**

Caractéristiques sociales des enquêtés	Ensemble des enquêtés %	Toutes structures (*)		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Catégorie 1 : "couples avec des ressources assez élevées"	32	2	3	2	6	0	0
Catégorie 2 : « couples isolés avec de faibles ressources »	29	58	45	15	42	25	71
Catégorie 3 : « femme seule avec enfants »	15	9	12	7	19	2	6
Catégorie 4 : « hommes seuls, en général salariés »	13	5	7	1	3	4	11
Catégorie 5 : « hommes jeunes, avec de très faibles ressources »	12	16	21	11	31	4	11
Total	100	77	100	36	100	35	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

(*) Ensemble des personnes sans travail

Les personnes ayant une situation professionnelle instable depuis leur sortie de la structure sont proportionnellement un peu plus nombreuses à appartenir à la catégorie des couples relativement âgés et salariés et se répartissent indifféremment dans les autres catégories. Ceci reste vrai pour tous les types de structures.

Tableau n° 39 :

La "catégorie sociale" des personnes en situation instable à la sortie du dispositif selon le type de structure

Caractéristiques sociales des enquêtés	Ensemble des enquêtés	Toutes structures (*)		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Catégorie 1 : « couples avec des ressources assez élevées »	32	42	33	17	39	21	28
Catégorie 2 : « couples isolés avec de faibles ressources »	29	34	27	13	30	20	26
Catégorie 3 : « femme seule avec enfants »	15	22	17	7	16	13	17
Catégorie 4 : « hommes seuls, en général salariés »	13	19	15	3	7	15	20
Catégorie 5 : « hommes jeunes, avec de très faibles ressources »	12	22	9	4	9	7	9
Total	100	128	100	44	100	76	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

(*) Ensemble des personnes en situation instable.

En ce qui concerne les autres situations professionnelles, la taille de l'échantillon ne permet qu'une comparaison entre les personnes issues des AI et l'ensemble des personnes interrogées.

Les personnes qui restent dans la structure sont proportionnellement nombreuses à être des couples avec un niveau de ressources relativement élevé. C'est le cas également des personnes en contrat stable. Lorsqu'elles sont en contrat aidé, les personnes interrogées sont un peu plus nombreuses à être de jeunes célibataires salariés. Ceci est vrai pour l'ensemble de l'échantillon comme pour les seules personnes sorties des associations intermédiaires.

Finalement, les déterminants sociaux semblent donc être les mêmes pour les deux types de structures. La seule différence notable vient du fait que les personnes en AI n'ayant pas de travail depuis la sortie de la structure sont plus fréquemment des couples isolés, les personnes en EI étant plus souvent dans la catégorie des hommes jeunes célibataires ayant un faible niveau de ressources.

III - LA SITUATION PROFESSIONNELLE DEPUIS LA SORTIE DE LA STRUCTURE

Comment évaluer ces parcours entre les temps T0 (avant l'entrée dans la structure), T1 (la sortie) et T2 (aujourd'hui) ? Une première appréciation pourrait laisser penser que les effets du passage dans les structures sont globalement minimales : 21% de la population de départ a connu une période de relative stabilité (période d'emploi de plus d'un an) depuis la sortie. Ce pourcentage est à peine supérieur à celui constaté à l'entrée (18%). Un peu moins d'un tiers (30%) des personnes de l'échantillon vivent une grande instabilité professionnelle. Une même proportion d'enquêtés connaissent cette situation avant l'entrée en structure -sans compter ceux qui étaient déjà passés par une structure d'insertion par l'économique-. Enfin 22% des interviewés n'ont pas eu de contrat de travail depuis un an alors que près du tiers (31%) des personnes interrogées n'avaient pas eu de travail dans les deux années précédant l'entrée en structure. Globalement, se dégage une impression de légère amélioration de la situation professionnelle des personnes. Ce qui n'est déjà pas si mal dans un contexte économique dont les indicateurs affichent une certaine morosité quant à l'emploi.

Il faut cependant se garder de faire une comparaison globale trop hâtive. La comparaison des situations aux différents instants de nos photographies montre que les situations professionnelles des personnes passées par les entreprises d'insertion n'ont guère évolué. 27% n'avaient pas travaillé depuis deux ans avant leur entrée, elles sont 29% à n'avoir pas travaillé depuis leur sortie du dispositif. Cette situation est inversée dans les associations intermédiaires, mais la différence se fait en partie parce que les personnes sont plus nombreuses à être restées dans une association intermédiaire. Pour affiner cette comparaison, il convient de tenter de construire des trajectoires individuelles durant la période considérée.

1- REGARD SUR LES TRAJECTOIRES

1-1. Une typologie de trajectoires professionnelles entre dégradation et stabilité

L'analyse des situations professionnelles entre l'entrée et la sortie montre qu'il est possible de s'appuyer sur cinq types de trajectoires : les trajectoires restant en dehors du travail (11% de l'échantillon enquêté), les trajectoires d'insertion (15%), un itinéraire de dégradation professionnelle (14%), un parcours dans l'emploi précaire (22%), une trajectoire qui tend vers la stabilité professionnelle (13%) :

- **Des trajectoires en dehors du travail** : ce sont les personnes qui ne travaillaient pas dans les deux années précédant l'entrée en structure (ou qui n'avaient jamais travaillé avant l'entrée) et qui n'ont pas trouvé de travail dans l'année suivant la sortie de la structure,
- **Une trajectoire d'insertion** : personnes qui ne travaillaient pas dans les deux années précédant l'entrée en structure et qui ont trouvé un emploi (stable ou instable) dans l'année suivant la sortie de la structure,
- **Un itinéraire de dégradation professionnelle** : personnes qui avaient un emploi dans les deux ans précédant l'entrée en structure, qui n'en ont pas dans l'année suivant la sortie,
- **Un parcours dans l'emploi précaire** : personnes qui travaillaient dans les deux ans précédant l'entrée en structure (ou étudiants) et qui ont un emploi instable dans l'année suivant la sortie,
- **Une trajectoire vers la stabilité professionnelle ?** : personnes qui travaillaient avant l'entrée en structure (ou étudiants) et qui ont un contrat stable dans l'année suivant la sortie de la structure.

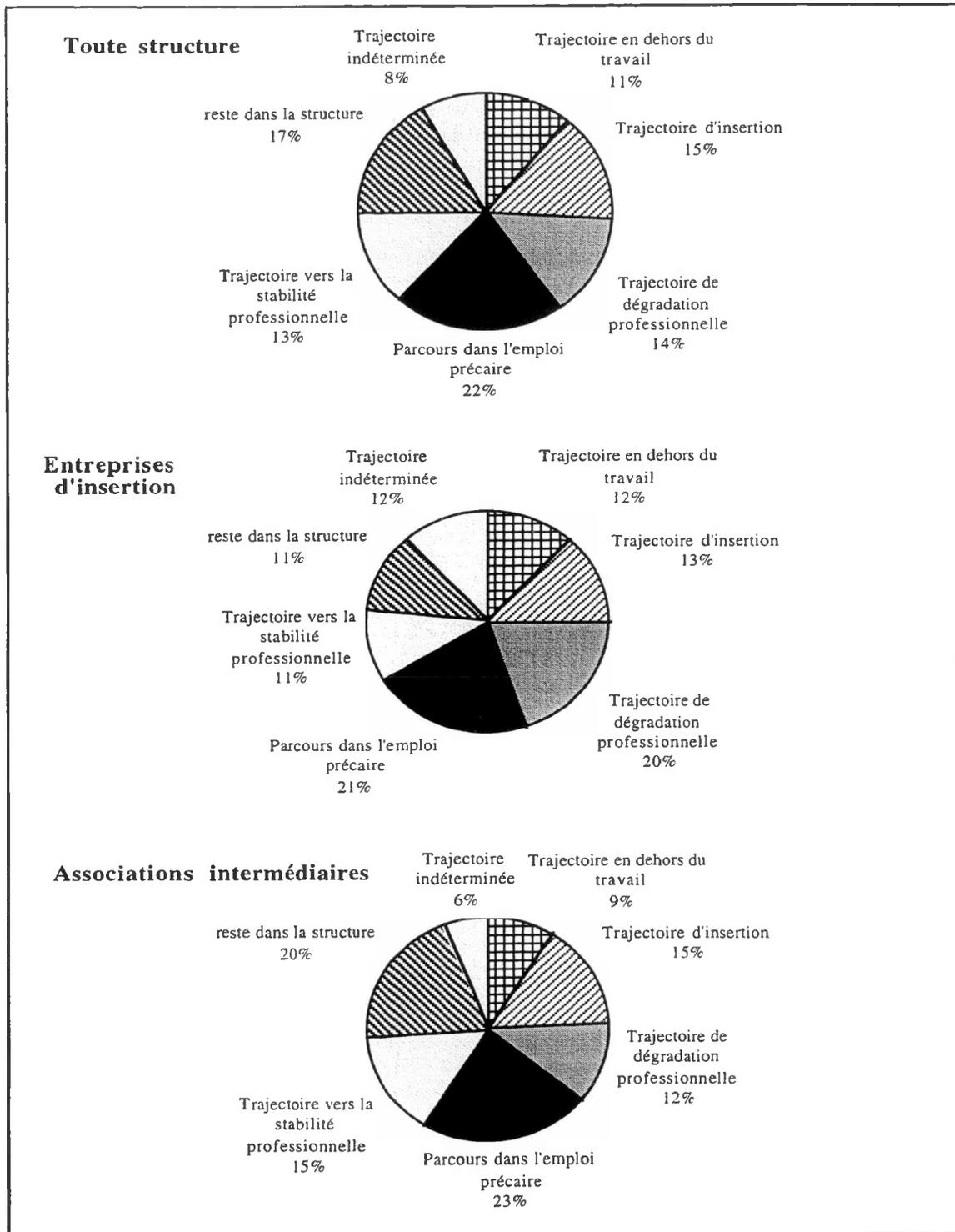
A côté de ces personnes dont les trajectoires sont clairement identifiées, se trouvent les personnes qui ne sont pas sorties de la structure au moment de l'enquête (17%) et les personnes dont la trajectoire avant l'entrée en structure était inconnue (8%).

Quelques remarques s'imposent pour justifier les choix de trajectoires.

On aurait pu distinguer, pour la trajectoire des personnes qui ne travaillaient pas avant l'entrée en structure, les personnes qui à la sortie ont un contrat instable de celles qui ont un contrat stable. En définitive, nous avons privilégié le fait d'avoir accédé à un emploi (logique d'insertion) sans s'intéresser à la stabilité de cet emploi. D'autre part, dans la trajectoire intitulée "une trajectoire d'emplois précaires", on aurait pu distinguer les personnes en contrat stable dans les deux ans précédant l'entrée et les personnes en contrat instable avant l'entrée. Cependant, dans les deux cas, les personnes ne travaillaient pas immédiatement avant l'entrée. Pour les personnes qui avaient connu un contrat stable, la rupture de trajectoire se situe avant l'entrée en structure. Pour des trajectoires décrivant l'évolution entre l'entrée et la sortie, on peut donc parler de trajectoire d'emplois précaires. C'est un abus de langage, mais la faiblesse des effectifs ne permet guère d'affiner.

Graphique n° 19 :

La trajectoire entre l'entrée et la sortie de la structure selon le type de structure



1-2. Des trajectoires indifférentes aux types de structures

Le graphique précédent montre que les logiques dans lesquelles s'inscrivent les trajectoires des personnes enquêtées sont relativement indifférentes au type de structure, si ce n'est que les personnes sorties des entreprises d'insertion ont un peu plus fréquemment une trajectoire en dehors du travail ou une situation professionnelle qui ne s'améliore pas, voire qui se dégrade. Cela s'explique par le constat précédent que les personnes sorties des entreprises d'insertion ont moins fréquemment un emploi que les personnes sorties des associations intermédiaires.

On peut formuler l'hypothèse d'une influence de la durée de présence dans la structure sur la trajectoire. Tenir compte de ce paramètre peut notamment faire apparaître des différences entre les associations intermédiaires et les entreprises d'insertion, le passage dans ces deux types de structures se caractérisant en particulier par des durées différentes. En fait d'après les résultats obtenus, d'une part le temps resté dans une structure n'influe que peu sur les trajectoires, d'autre part pour un même temps passé dans le dispositif, les trajectoires en association intermédiaire et celles en entreprise d'insertion restent semblables.

Ainsi, les personnes restées moins d'un an en association intermédiaire ont un peu plus souvent une trajectoire d'insertion tandis que pour une durée de passage dans la structure comparable, les personnes en entreprises d'insertion sont un peu plus nombreuses dans une trajectoire de dégradation professionnelle, ou une trajectoire en dehors du travail.

Tableau n° 40 :

**La trajectoire des personnes restées moins d'un an dans le dispositif
selon le type de structure.**

Type de trajectoire	Ensemble des enquêtés	Toutes structures (*)		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
En dehors du travail	14	25	13	10	16	12	10
D'insertion	18	29	15	5	8	20	16
En dégradation	17	34	17	14	23	19	16
D'instabilité professionnelle	27	58	30	15	25	40	33
Vers stabilité	15	34	17	9	15	24	20
Indéterminée	9	16	8	8	13	7	5
Total	100	196	100	61	100	122	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

(*) Personnes restées moins d'un an dans une structure.

Les personnes sorties des associations intermédiaires après y être restées plus d'un an ont un peu plus souvent une trajectoire allant vers une certaine stabilité de l'emploi, celles sorties des entreprises d'insertion après une même durée sont un peu plus nombreuses à avoir une trajectoire de dégradation professionnelle.

Tableau n° 41 :

**La trajectoire en fonction du type de structure :
les personnes qui sont restées un an ou plus dans la structure.**

Type de trajectoire	Ensemble des enquêtés	Toutes structures (*)		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
En dehors du travail	14	24	14	8	11	11	12
D'insertion	18	36	21	15	20	19	21
En dégradation	17	29	17	16	22	12	14
D'instabilité professionnelle	27	42	24	17	23	22	25
Vers stabilité	15	23	13	7	10	16	18
Indéterminée	9	19	11	10	14	9	10
Total	100	173	100	73	100	89	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

(*) Ensemble des personnes restées un an ou plus dans le dispositif.

1-3. Trajectoire entre l'entrée et la sortie de la structure et situation professionnelle au moment de l'enquête : des trajectoires qui globalement se confirment.

Il y a peu d'évolution entre la situation à la sortie de la structure et la situation depuis la sortie. L'étude de la situation professionnelle depuis la sortie confirme les trajectoires construites entre l'entrée en structure et la sortie. Il y a eu principalement évolution de la trajectoire pour les personnes qui ne travaillaient pas à la sortie de la structure. Elles sont relativement nombreuses à avoir depuis, trouvé un emploi, qu'elles soient sur une trajectoire en dehors du travail ou sur une trajectoire de dégradation professionnelle. Seules 8% des personnes interrogées sont passées d'une situation d'instabilité professionnelle à une situation plus stable, ce passage concernant plus fréquemment les personnes sur une trajectoire d'insertion que les personnes sur une trajectoire d'instabilité professionnelle. Seules 3% des personnes interrogées ont perdu leur situation stable.

L'évolution des trajectoires après la sortie de la structure est globalement la même pour les personnes sorties d'une entreprise d'insertion que pour celles passées par une association intermédiaire. Lorsque les premières ne travaillaient pas à la sortie de la structure, elles ont cependant plus fréquemment trouvé un emploi.

Tableau n° 42:

**Évolution des trajectoires depuis la sortie du dispositif
selon le type de structure**

	Toutes structures		Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ne travaillaient pas à la sortie, ne travaillent pas au moment de l'enquête	86	26	34	29	44	22
<i>dont : trajectoire en dehors du travail</i>	40	12	12	10	22	11
<i>soit, % de la trajectoire</i>		78		67		88
<i>trajectoire en dégradation</i>	46	14	22	19	22	11
<i>soit, % de la trajectoire</i>		73		73		71
Ne travaillaient pas à la sortie, ont travaillé depuis la sortie	28	8	14	12	12	6
<i>dont : trajectoire en dehors du travail</i>	11	3	6	5	3	2
<i>soit, % de la trajectoire</i>		22		33		12
<i>trajectoire en dégradation</i>	17	5	8	7	9	5
<i>soit, % de la trajectoire</i>		27		27		29
Étaient en contrat instable, restent dans des contrats instables	139	41	49	42	79	40
<i>dont : étaient sur une trajectoire d'emplois précaires</i>	89	26	31	27	52	26
<i>soit, % de la trajectoire</i>		89		97		84
<i>étaient sur une trajectoire d'insertion</i>	50	15	18	15	27	14
<i>soit, % de la trajectoire</i>		75		90		66
Étaient en contrat instable, sont dans une situation stable	28	8	3	3	24	12
<i>dont : étaient sur une trajectoire d'emplois précaires</i>	11	3	1	1	10	5
<i>soit, % de la trajectoire</i>		11		3		16
<i>étaient sur une trajectoire d'insertion</i>	17	5	2	2	14	7
<i>soit, % de la trajectoire</i>		25		90		34
Étaient en contrat stable, sont en situation instable	12	3	0	0	8	4
<i>soit, % de la trajectoire</i>		21		0		20
Étaient en contrat stable, restent en contrat stable (vers une stabilité ?)	46	14	16	14	33	17
<i>soit, % de la trajectoire</i>		79		100		80
Total	339*	100	116	100	200	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

* ce chiffre est inférieur à 452 car on ne tient compte dans ce tableau ni des personnes encore dans la structure, ni des personnes ayant un parcours à l'entrée indéterminé.

guide de lecture : les chiffres en italiques inscrits dans les lignes "% de la trajectoire" sont la proportion de personnes de la trajectoire considérée ayant l'évolution de cette partie du tableau. Ex : 15% des répondants considérés ont eu une trajectoire d'insertion puis sont restés dans des contrats instables. 75% des personnes ayant eu une trajectoire d'insertion sont restés dans des contrats instables

2- ANALYSE ET COMPRÉHENSION DES TRAJECTOIRES

2-1. Les déterminants socio-démographiques des trajectoires

2-1.1. Les plus jeunes ont plus fréquemment une trajectoire d'insertion

A situation de départ équivalente, les plus jeunes ont plutôt une trajectoire d'insertion. Ainsi, parmi ceux qui n'avaient pas travaillé dans les deux ans précédant l'entrée en structure, les moins de 30 ans sont proportionnellement plus nombreux à avoir une trajectoire d'insertion, alors que les plus âgés restent en dehors du travail ou sont encore dans la structure.

Tableau n° 43 :

**Les trajectoires des personnes qui ne travaillaient pas
à l'entrée de la structure en fonction de l'âge
(effectifs)**

	Moins de 29 ans	De 30 à 44 ans	Plus de 45 ans
Trajectoire en dehors du travail	11	22	17
Trajectoire d'insertion	33	18	14
Restent dans la structure	3	8	14
Total	47	48	45

PLAN/CRÉDOC, 1996

Parmi ceux qui ont eu un contrat de travail dans les deux ans précédant l'entrée, les plus jeunes sont plus nombreux à acquérir une certaine stabilité de l'emploi. Les autres s'inscrivent davantage dans la sphère de l'emploi précaire. Les personnes âgées de 30 à 44 ans ont un parcours marqué par les petits boulots. Les plus de 44 ans ont tendance à rester dans le dispositif d'insertion par l'activité économique.

Tableau n° 44 :

La trajectoire en fonction de l'âge des personnes qui travaillaient dans les deux ans précédant l'entrée dans le dispositif IAE.

	29 ans et moins		De 30 à 44 ans		45 ans et plus	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Trajectoire en dégradation	22	21	26	25	14	24
D'emplois précaires	38	35	44	43	18	32
Vers une stabilité ?	37	35	12	12	9	16
Restent dans la structure	10	9	21	20	16	28
Total	107	100	103	100	57	100

PLAN/CRÉDOC, 1996

Les effectifs ne permettent pas d'étudier précisément l'influence de l'âge sur la trajectoire en fonction du type de structure. Cependant, cette influence de l'âge semble demeurer, que la personne soit issue d'une association intermédiaire ou d'une entreprise d'insertion.

Tableau n° 45 :

La trajectoire selon l'âge et le type de structure (effectifs)

Type de trajectoires	Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires		
	29 ans et moins	Plus de 30 ans	29 ans et moins	De 30 à 44 ans	45 ans et plus
Ne travaillaient pas dans les 2 ans avant l'entrée	20	20	23	30	32
dont : en dehors du travail	7	10	3	12	10
trajectoire d'insertion	13 (65)	7 (35)	17 (74)	11 (37)	11 (34)
encore dans la structure	0	3	3	7	11
Travaillaient dans les 2 ans précédant l'entrée	38	53	68	63	32
dont : de dégradation professionnelle	12	18	10 (15)	14 (22)	6
d'emplois précaires	31	19	24 (35)	28 (44)	10
vers une stabilité	10 (26)	6 (8)	27 (40)	9 (14)	5
encore dans la structure	3	10	7 (10)	12 (19)	11 (34)
Total	58	73	91	93	64

PLAN/CRÉDOC, 1996

Guide de lecture : Les chiffres correspondent aux effectifs. Lorsqu'ils tendent à être significatifs, les pourcentages sont donnés entre parenthèses. Ils ne sont alors qu'une aide à l'interprétation : la comparaison qu'ils permettent est significative, mais leur valeur en elle-même ne l'est pas (la faiblesse des effectifs les rend très instables). Les % sont alors calculés par rapport au sous-totaux.

2-1.2. Une propension plus grande des femmes à rester dans les structures

Les femmes sorties des entreprises d'insertion sont plus nombreuses à connaître une trajectoire de dégradation professionnelle. Cette situation n'est pas généralisable.

Qu'elles travaillent ou non dans les deux années précédant l'entrée en structure, les femmes, plus fréquemment que les hommes, sont encore dans la structure au moment de l'enquête. Est-ce un choix, une volonté d'utiliser régulièrement la structure comme un « fournisseur de travail », ou un effet lié au seul fait que les femmes, plus fréquemment que les hommes, sont en association intermédiaire ?

A cette question, il est possible d'envisager deux éléments de réponse :

- les hommes passés dans une association intermédiaire sont moins fréquemment que les femmes encore dans la structure au moment de l'enquête : 9% des hommes issus des AI sont dans ce cas, alors que 30% des femmes sont encore inscrites en association intermédiaire au moment de l'enquête. On ne retrouve pas ces différences pour les personnes en EI : 10% des hommes, 11% des femmes sont encore dans la structure. Le fait de rester dans la structure est donc un comportement lié à la fois au sexe de la personne interrogée et au type de structure.
- la plupart des personnes encore dans la structure au moment de l'enquête ne cherchent pas un autre emploi : sur les 78 personnes restant dans la structure, 48, soit 62% ne cherchent pas un autre emploi. Enfin, 17% des femmes interrogées (19% des femmes sorties des AI, 21% des femmes encore dans la structure) n'accepteraient qu'un emploi à temps partiel, alors que seuls 3% des hommes feraient ce choix.

Les femmes en association intermédiaire semblent donc utiliser celle-ci comme un dispositif proposant des emplois momentanés, plus que comme un moyen d'accéder à un emploi plus stable. Cette possibilité de rester dans ce type de structure et de s'inscrire dans une logique d'emploi « intérimaire » ne peut se faire que si les orientations et le fonctionnement des associations intermédiaires s'y prêtent. Elles se positionneront ainsi comme dispositif offrant des petits boulots.

Tableau n° 46 :

La trajectoire des personnes qui ne travaillaient pas dans les deux ans précédant l'entrée en structure selon le sexe

Type de trajectoires	Toutes structures				Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	H		F		H	F	H	F
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
En dehors du travail	25	37	26	34	10	8	10	15
Trajectoire D'insertion	37	55	30	40	13	7	20 (63%)	21 (38%)
Encore dans la Structure	5	8	20	26	2	1	2	19
Total	67	100	76	100	25	16	32	55

PLAN/CRÉDOC, 1996

Les hommes qui ne travaillaient pas dans les deux ans précédant l'entrée en structure sont alors plus fréquemment que les femmes dans une "trajectoire d'insertion". Celle-ci peut prendre deux formes, voire deux orientations différentes. Certains s'inscrivent dans une trajectoire d'instabilité professionnelle et s'installent dans la sphère de la précarité. D'autres en revanche cheminent vers une stabilité de l'emploi.

Tableau n° 47 :

La trajectoire en fonction du sexe pour les personnes qui travaillaient dans les deux ans précédant l'entrée en structure

Type de trajectoires	Toutes structures				Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	H		F		H	F	H	F
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
de dégradation	32	20	31	29	19 (28%)	11 (50%)	13 (16%)	18 (22%)
d'emplois précaires	68	42	32	29	26 (38%)	6	36 (44%)	26 (32%)
vers une stabilité ?	41	26	17	16	15	1	25 (30%)	16 (19%)
encore dans la structure	19	12	28	26	9	4	8 (10%)	22 (27%)
total	160	100	108	100	69	22	82	82

PLAN/CRÉDOC, 1996

2-1.3. Le niveau de d'étude : une variable qui reste peu influente

Les personnes qui ne travaillaient pas dans les deux ans précédant l'entrée en structure ont un peu plus fréquemment une trajectoire en dehors du travail quand elles sont de niveau V bis ou VI que lorsqu'elles sont de niveau IV ou V.

Tableau n°48 :

La trajectoire des personnes qui ne travaillaient pas dans les deux ans précédant l'entrée en structure selon le niveau d'étude

Type de trajectoires	Toutes structures				Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	Niveau IV ou V		Niveau V bis ou VI		IV ou V	V bis ou VI	IV ou V	V bis ou VI
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
En dehors du travail	18	30	31	40	9	9	6	17
Trajectoire d'insertion	32	53	34	44	9	11	20	20
Encore dans la structure	10	17	12	16	1	2	9	9
Total	60	100	77	100	19	22	35	46

PLAN/CRÉDOC, 1996

Les personnes qui avaient eu un contrat de travail dans les deux ans précédant l'entrée dans une structure ont un peu plus fréquemment une trajectoire allant vers la stabilité de l'emploi lorsqu'elles ont un niveau d'étude IV ou V que lorsqu'elles sont de niveau Vbis ou VI. Ces dernières restent plus fréquemment dans la structure, ou bien ont une trajectoire de dégradation professionnelle. Cette influence du niveau d'étude sur la trajectoire est vérifiée pour les personnes issues des associations intermédiaires, non pour celles issues des entreprises d'insertion.

Tableau n°49 :

La trajectoire en fonction du niveau d'étude pour les personnes qui avaient travaillé dans les deux ans précédant l'entrée en structure

Type de trajectoires	Toutes structures				Entreprises d'insertion		Associations intermédiaires	
	Niveau IV ou V		Niveau V bis ou VI		IV ou V	V bis ou VI	IV ou V	V bis ou VI
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
De dégradation professionnelle	31	21	30	27	14	16	16 (16%)	13(23%)
Dans l'emploi précaire	58	38	41	37	18	14	37 (36%)	24(42%)
Vers une stabilité ?	41	27	16	15	7	9	34 (33%)	7(12%)
Encore dans la structure	21	14	23	21	5	6	16 (16%)	13 (23%)
total	151	100	110	100	44	45	103	57

PLAN/CRÉDOC, 1996

L'influence du niveau d'étude sur les trajectoires reste faible. Elle se traduit surtout par la propension des personnes de niveau IV ou V à avoir une trajectoire vers la stabilité, et celle des personnes de niveau Vbis ou VI à avoir une trajectoire en dehors du travail. Cette influence est notamment moins nette que celle du sexe ou de l'âge et ne se vérifie pas pour les personnes en AI.

2-1.4. Les catégories sociales déterminées n'influencent que faiblement les trajectoires.

L'appartenance aux catégories sociales précédemment construites étant notamment liée au fait d'avoir ou non des revenus d'activité professionnelle, l'idée de ce paragraphe est de comparer, d'une part les catégories dans lesquelles la plupart des personnes ont des revenus d'activité professionnelle (couples âgés à revenus relativement élevés, femmes seules avec enfants, jeunes hébergés avec sources de revenus) et d'autre part les catégories sans revenu d'activité professionnelle (couples âgés et isolés, jeunes hébergés avec de faibles revenus).

Les personnes de catégorie 1 -couples avec ressources assez élevées- sont proportionnellement assez nombreuses à avoir une trajectoire d'emplois précaires, une trajectoire allant vers la stabilité, ou à rester dans la structure. Les personnes de catégorie 3 -femmes seules avec enfants- n'ont pas de propension marquée à avoir l'une ou l'autre des trajectoires considérées.

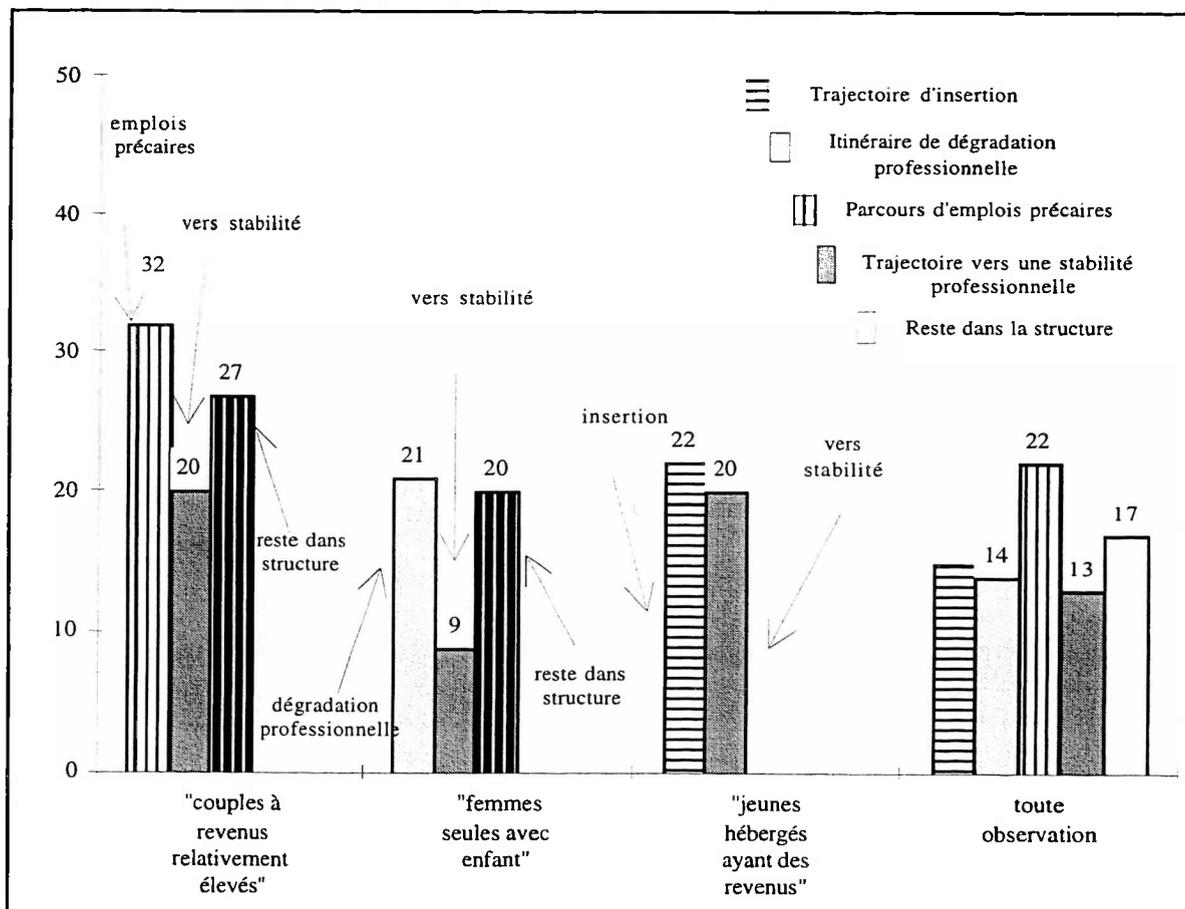
Elles sont cependant un peu plus nombreuses que l'ensemble des personnes interrogées à avoir une trajectoire de dégradation, et elles sont peu nombreuses à avoir une trajectoire allant vers la stabilité de l'emploi.

Les jeunes hébergés -catégorie 4- sont plus souvent dans une trajectoire d'insertion, ou bien dans une trajectoire vers la stabilité... mais eux se trouvaient pour la plupart au point de départ d'une trajectoire professionnelle.

La faiblesse des effectifs rend difficile de conclure quant à l'existence de telles différences selon le type de structure. Les couples âgés à revenus relativement élevés, dont les effectifs sont plus nombreux, ne présentent pas de différences de comportement en fonction du type de structure.

Graphique n°20 :

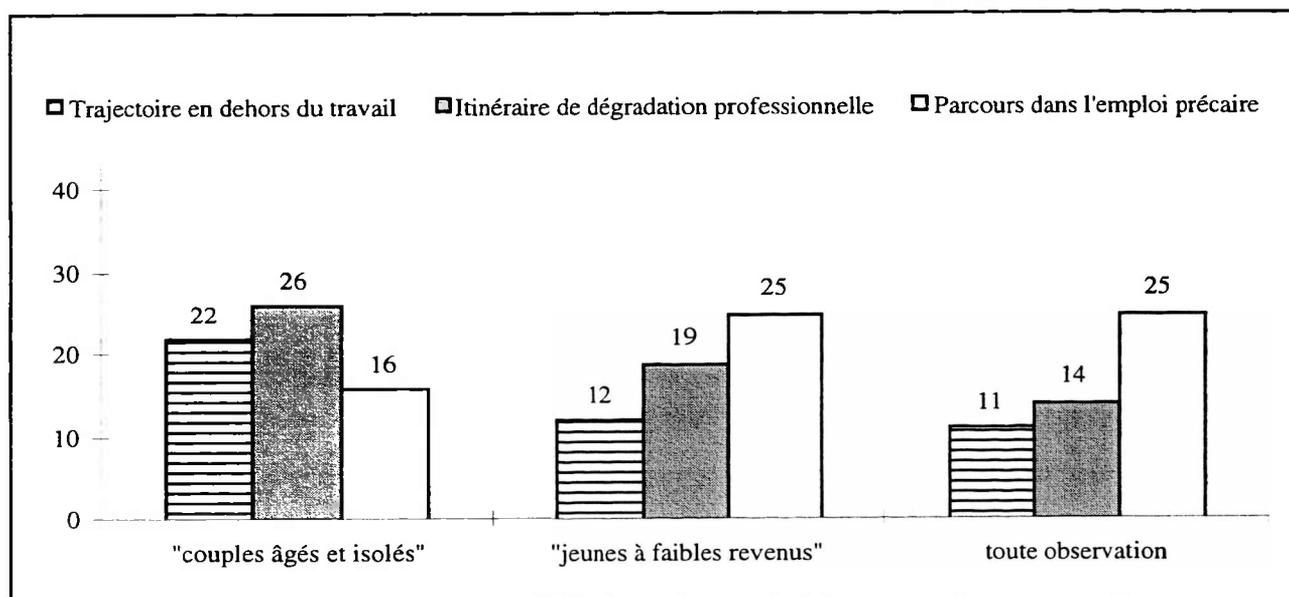
La trajectoire en fonction de la catégorie - Catégories en majorité salariées



Les personnes appartenant à la catégorie 2 -les couples âgés et isolés, à faibles revenus-, sont fréquemment dans une trajectoire hors du travail. Elles sont également proportionnellement nombreuses à avoir un itinéraire de "dégradation professionnelle". Les jeunes à faibles revenus ne sont pas plus fréquemment que l'ensemble des enquêtés dans une trajectoire hors du travail. Ils sont par contre relativement nombreux à avoir un itinéraire de "dégradation professionnelle" ou un parcours "dans l'emploi précaire". Ces deux catégories n'ont que très rarement une trajectoire allant vers la stabilité, ou de maintien dans la structure.

Graphique n° 21 :

**Caractéristiques de la trajectoire des catégories
« couples âgés et isolés » et « jeunes à faibles revenus »**



PLAN/CRÉDOC, 1996

La catégorie sociale n'est finalement pas fortement déterminante de la trajectoire professionnelle des personnes issues des dispositifs d'insertion. Celle-ci est avant tout conditionnée par le sexe et par l'âge des personnes interrogées. Les parcours sont davantage liés au cycle de vie et aux préoccupations des personnes attachées à ce cycle (insertion pour les jeunes, reprise d'une activité et maintien de cette activité pour les plus âgés). Le type d'emploi recherché, la structure dans laquelle est présenté cet emploi dépendent de la période de vie de la personne.

3- IDENTIFICATION DE QUELQUES TRAJECTOIRES

L'analyse précédente montre la complexité des trajectoires des personnes passées par les SIAE. Ainsi, une même trajectoire regroupe des populations aux caractéristiques hétérogènes, qui recouvrent des situations sociales, des rapports à l'emploi ou des stratégies d'insertion professionnelle très diverses. Toutefois il est possible de dégager quatre groupes présentant une certaine homogénéité.

3-1. Les jeunes de moins de 30 ans en trajectoire d'insertion

Dans ce type de trajectoire, on trouve des jeunes qui n'avaient jamais travaillé avant l'entrée en structure, ou qui n'avaient plus occupé d'emplois depuis 2 ans. Leur niveau d'étude se partage entre le niveau IV, malgré tout dominant, et le niveau V. Ce sont plus souvent des hommes, célibataires ou en couple, mais rarement avec des enfants. Pour la moitié d'entre eux, ils sont encore hébergés dans la famille.

Depuis la sortie de la structure, la plupart sont dans des situations d'emplois instables. Un quart connaissent cependant une certaine stabilité. Ils sont plus fréquemment issus des entreprises d'insertion, mais pas exclusivement. En général ils sont satisfaits de leur passage dans la structure : la moitié d'entre eux pensent que leur situation s'est améliorée grâce à cette expérience qui pour les trois quarts d'entre eux leur a apporté quelque chose.

3-2. Les jeunes de moins de 30 ans s'acheminant vers une certaine stabilité

Peu avaient connu une période de stabilité professionnelle. La majorité avaient vécu l'instabilité. Enfin quelques-uns étaient étudiants avant leur entrée dans une SIAE. Seuls 4 avaient déjà connu une certaine stabilité de l'emploi. Ce groupe est d'un niveau d'étude plus élevé que le précédent. Très peu de personnes sont de niveau VI.

En majorité ce sont des jeunes hommes qui vivent encore, pour la plupart, chez leurs parents. Leurs conditions de vie sont supérieures aux jeunes du groupe précédent et ils possèdent un solide réseau de relations sociales sur lequel ils peuvent compter. Ils sont entrés

dans le dispositif d'insertion par l'économique moins pour faire face à une difficulté d'insertion de longue durée que pour trouver un coup de pouce vers l'emploi stable. Ils ont principalement fréquenté les associations intermédiaires. En majorité ils ont une opinion positive de leur passage dans ces structures. Selon eux, leur situation s'est améliorée et presque tous estiment que cela leur a apporté quelque chose.

3-3. Les femmes de plus de 30 ans restant dans la structure

Dans ce groupe de femmes, la moitié n'avaient pas travaillé depuis deux ans lors de leur entrée dans une structure. Les deux tiers vivent en couple et près du quart de l'ensemble de ces femmes vivent seules avec un ou plusieurs enfants. Elles sont, pour moitié, âgées de plus de 45 ans et possèdent un faible niveau d'étude.

Presque toutes sont passées par une association intermédiaire et lorsqu'elles y travaillent c'est pratiquement dans tous les cas à temps partiel. Les trois quarts travaillent sous cette forme au moment de l'enquête et pour la plupart d'entre elles toujours dans la même association intermédiaire. Une femme sur trois dit ne plus vouloir travailler à temps plein.

La moitié d'entre elles estiment que leur situation professionnelle s'est améliorée grâce à la structure d'insertion par l'activité économique, et presque toutes affirment que ce passage leur a apporté quelque chose.

3 n'avaient jamais travaillé avant l'entrée en structure, 14 n'avaient pas travaillé depuis deux ans. La moitié avaient occupé un emploi dans les deux années précédant l'entrée en structure.

Elles sont plus souvent âgées de plus de 45 ans que de 30 à 44 ans. Plus de la moitié d'entre elles vivent en couple, pour la plupart elles sont propriétaire de leur logement, ou locataires en HLM. Elles ont en général un réseau social sur lequel elles peuvent compter. Elles sont d'un niveau d'étude assez faible, V ou VI.

La plupart, sont dans une association intermédiaire. Seule une d'entre elles travaille à temps plein. La satisfaction par rapport à la structure est mitigée. Moins de la moitié estiment que leur situation s'est améliorée grâce au passage en SIAE, mais la plupart pensent cependant qu'il leur a apporté quelque chose.

Au moment de l'enquête, la plupart d'entre elles ne recherchent pas un autre travail. Bien qu'elles ne soient qu'en partie satisfaites de la structure, elles semblent s'accommoder d'un

fonctionnement qui leur permet de ne travailler qu'à temps partiel. Le quart d'entre elles n'accepteraient d'ailleurs pas un emploi à temps plein. Si la plupart complète leur salaire par des allocations chômage ou par d'autres allocations, le montant du revenu mensuel par unité de consommation de leur foyer est très faible : seules quelques-unes bénéficient d'un revenu supérieur au RMI.

3-4. Les trajectoires en dehors du travail : les personnes sorties depuis plus d'un an qui n'ont toujours pas de travail au moment de l'enquête

Pour moitié d'entre elles, ces personnes n'avaient jamais travaillé avant leur entrée dans une structure, et l'autre moitié n'avaient pas eu de contrat de travail dans les deux ans précédant cette entrée.

Plutôt de sexe masculin, les trois quarts ont plus de trente ans. En majorité ils vivent en couple, ils ont des enfants, mais un sur quatre connaît une situation d'habitat précaire. La moitié de ce groupe possède un faible niveau d'étude (VI).

Leur entrée dans une structure d'insertion par l'activité économique est un moyen de rompre avec leur inactivité. Ils sont plus fréquemment en entreprise d'insertion ou en régie de quartier. Peu satisfaits dans l'ensemble des résultats de leur passage dans une structure d'insertion par l'activité économique -un quart estiment que leur situation s'est améliorée-, ils sont malgré tout conscients que cette expérience leur a apporté quelque chose.

Au moment de l'enquête un sur trois ne fait aucune démarche pour trouver un emploi et parmi les autres un sur dix n'accepterait qu'un travail à temps partiel.

4- TRAJECTOIRES ET OPINIONS SUR LES SIAE

Globalement, il ressortait que les enquêtés conservaient une bonne opinion de cette expérience. 30 % des personnes interrogées ont dit être totalement satisfaites sur les cinq thèmes proposés, le contenu et la charge de travail, le salaire, l'organisation et l'ambiance. Or les personnes dont la trajectoire se situe plutôt « en dehors du travail » ou « en voie de dégradation » ont affirmé plus souvent (37 % d'entre elles) être satisfaites de ces conditions du passage dans la structure. On peut émettre l'hypothèse que durant cette période, ces personnes ont retrouvé une position sociale de travailleur et une utilité sociale. Cette dignité retrouvée a gommé les aspérités rencontrées au cours de leur passage dans le dispositif. En revanche, ces mêmes personnes ne se méprennent pas sur les effets de cette expérience sur leur position professionnelle actuelle et sur ses apports limités.

4-1. Un taux de satisfaction qui dépend peu de la trajectoire

La première partie de cette étude faisait apparaître des opinions mitigées sur les résultats du passage dans une structure, ainsi que sur les conditions de travail. En revanche, la plupart des enquêtés s'accordaient à dire que cela leur avait apporté quelque chose. En particulier, on peut s'interroger sur l'influence que la trajectoire peut avoir sur l'appréciation portée sur ce passage dans une structure d'insertion par l'activité économique.

Premier constat, les personnes ayant une trajectoire en dehors du travail ou de dégradation professionnelle (c'est-à-dire celles qui n'ont pas travaillé dans l'année suivant la sortie de la structure) sont les plus nombreuses à déclarer n'avoir aucun sujet de mécontentement. Cette opinion découle en partie du fait qu'elles déclarent très souvent être satisfaites du salaire ainsi obtenu, et du niveau de ce salaire. Toutefois au-delà de cette considération sur le salaire elles restent nombreuses à être satisfaites de leur passage dans une structure d'insertion par l'activité économique.

Tableau n° 50

Trajectoire et taux de satisfaction*(%)*

Type de trajectoire	Satisfait de toutes les propositions	Satisfait de toutes les propositions sauf peut-être du salaire	Au moins trois sujets d'insatisfaction
En dehors du travail	37	41	22
Insertion	31	46	13
Dégradation professionnelle	37	44	22
Emplois précaires	28	37	25
Vers stabilité professionnelle	33	36	19
Reste dans la structure	22	35	21
Toutes réponses	30	39	22

PLAN/CRÉDOC, 1996

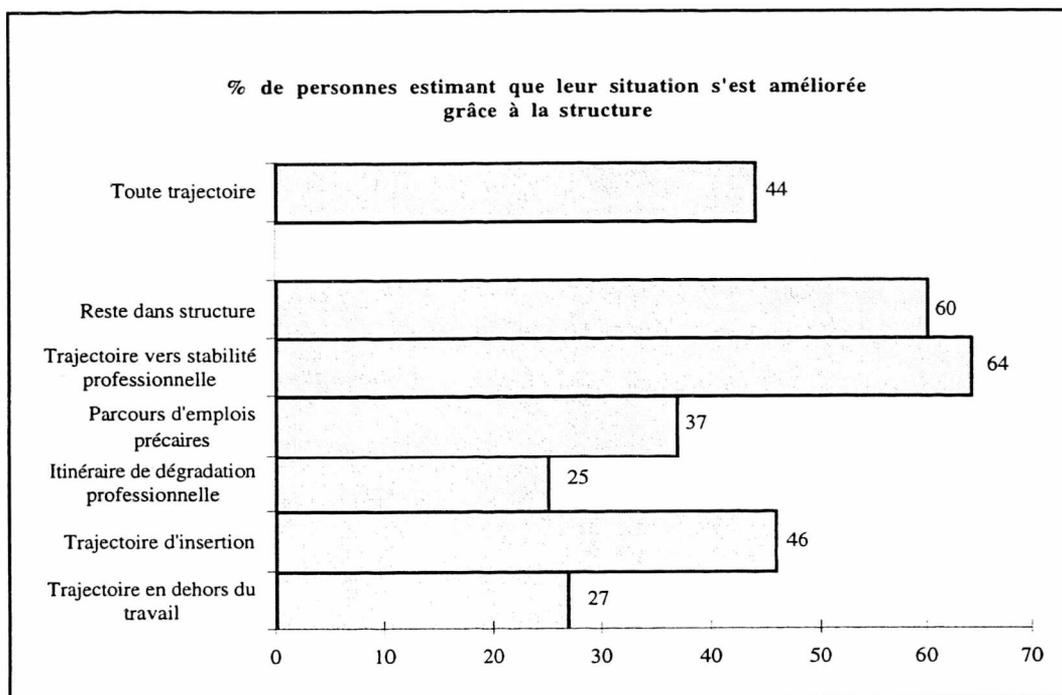
Il est possible d'affiner cette première approche globale des opinions, tout d'abord sur l'effet de leur passage sur leur situation actuelle, puis sur les apports de cette période pour eux-mêmes.

Les personnes dont la trajectoire s'oriente vers une certaine stabilité sont les plus nombreuses à émettre une opinion positive sur l'effet de leur passage dans une structure. Les individus qui sont encore aujourd'hui salariés des structures d'insertion par l'activité économique estiment aussi, bien entendu, que leur entrée et leur passage dans la structure a amélioré leur situation initiale.

En revanche, les personnes aujourd'hui encore hors de l'emploi ou dans des trajectoires de dégradation professionnelle estiment à l'inverse que cette expérience dans une SIAE n'a absolument pas amélioré leur situation initiale. C'est l'avis, certes moins prononcé, des enquêtés actuellement dans une logique d'emplois précaires.

Graphique n° 22 :

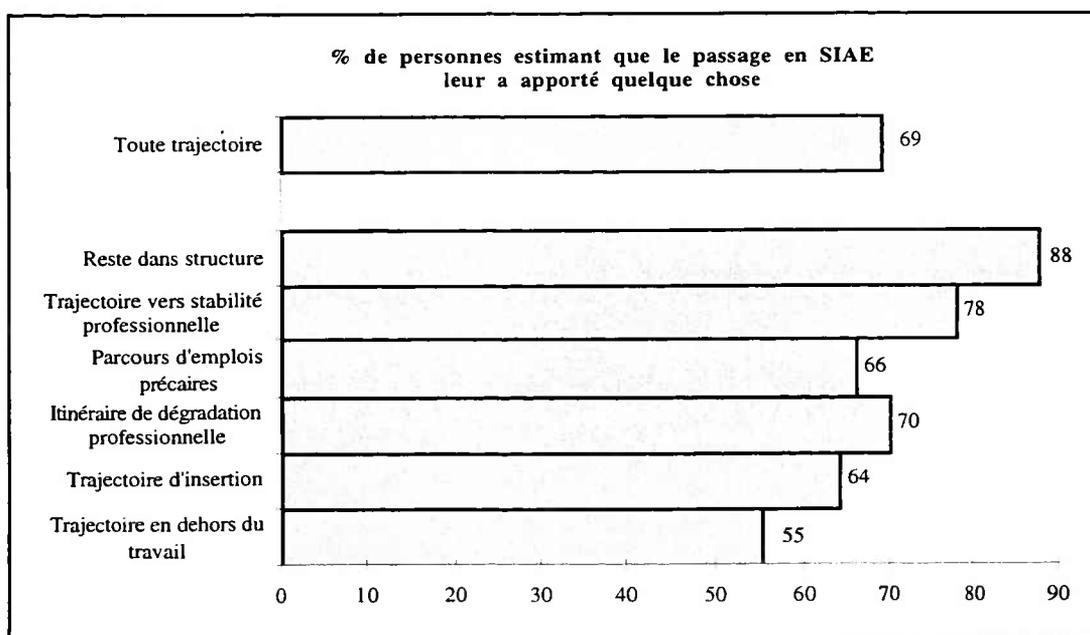
**Amélioration de leur situation grâce au passage dans la structure
d'après les personnes interrogées en fonction de la trajectoire**



PLAN/CRÉDOC, 1996

Graphique n° 23 :

**Les personnes qui estiment que le passage en structure leur a apporté
quelque chose en fonction des trajectoires**



PLAN/CRÉDOC, 1996

Presque tous les enquêtés estiment que leur passage dans une structure d'insertion économique leur a apporté quelque chose. Evidemment les plus convaincus sont les personnes encore aujourd'hui salariées de l'entreprise ou de l'association. Il en est de même pour celles qui sont sur la voie de la stabilité.

Les personnes qui sont sur des trajectoires plus difficiles, ne nient pas les apports de cette expérience. Ceci est vrai pour celles qui sont sur des trajectoires de dégradation professionnelle, d'emplois précaires ou d'insertion. En revanche, les individus aujourd'hui encore en dehors du travail sont plus réservés.

CONCLUSION GÉNÉRALE

« L'insertion par l'économique, premier maillon de la politique de l'emploi », tel était le titre de la communication prononcée par le Ministre du Travail lors du conseil des ministres du 26 février 1992, il s'agissait alors de Martine AUBRY. A la suite de Jean-Pierre SOISSON qui avait demandé à Claude ALPHANDERY de dresser un état des lieux des différentes structures d'insertion par l'économique - rapport qui a notamment abouti à la mise en place du Conseil national de l'insertion par l'activité économique-, Martine AUBRY avait décidé d'encourager le développement de ces structures, convaincue qu'elles permettaient de lutter contre l'exclusion. Le passage dans une structure d'insertion devait être offert aux « chômeurs de longue durée en voie d'exclusion » et aux jeunes dont « le parcours doit commencer par une insertion du type insertion par l'économique ».

L'impulsion donnée au début des années quatre-vingt-dix à l'insertion par l'économique va porter ses fruits en termes quantitatifs : en 1991¹, 150 structures d'insertion ont été créées et 4000 postes supplémentaires ont vu le jour. En considérant les structures existantes en 1993, l'étude du CRÉDOC analyse le passage des personnes passées par l'insertion par l'économique dans une période de relance de ce dispositif.

Ce dispositif bénéficie encore de son image originelle, celle du « sas » entre l'inactivité et l'emploi. Un article du journal « Le Point » du 19 février 1994 porte en titre : « Emploi, le fabricant de dignité » et en sous-titre « Réinsertion. Un emploi à des exclus. Une passerelle qui leur permettra, la dignité retrouvée, de réintégrer le monde du travail traditionnel ». L'article est construit autour de ces deux axes, rendre leur dignité aux personnes exclues et les réintégrer dans le monde du travail.

Mylène SULTAN, auteur de l'article, résume que la difficulté est de prendre les laissés-pour-compte de la vie tels qu'ils sont. « *Ensuite... écouter, aider, soutenir. Montrer de la fermeté envers celui qui arrivera saoul le matin, aplanir les problèmes familiaux de tel autre, assurer pour son compte les démarches administratives les plus simples qu'il ne maîtrise plus, trouver un logement, avancer de l'argent...* ». Cette action sociale montre l'importance que les responsables attachent à l'homme. Mais ceux-ci n'en oublient pas pour autant leur mission de réinsertion économique. L'entreprise d'insertion permet à « *des gens qui avaient perdu le goût et l'envie du travail* » de réapprendre « *à se sentir utiles* ». Comme le souligne un responsable d'une des entreprises : « *Il s'agit de redorer l'image que l'individu a de lui. On définit à quel*

¹ Il existait, fin 1991, 356 entreprises d'insertion qui ont bénéficié à 10 400 personnes, 916 associations intermédiaires qui ont employé 8 320 personnes et en ont mis à disposition 376 911, et 60 régies de quartiers qui ont employé mensuellement 1 500 salariés.

poste il donnera le meilleur de lui-même, on suit son parcours avec attention, on valorise le savoir-faire ainsi acquis par des formations, si possible des diplômes... ». Le résultat de ce travail pédagogique est que sur les 20 000 salariés qui, chaque année, passent par une entreprise d'insertion, 12 000 trouvent un emploi définitif, selon l'auteur de l'article.

Pour Jean-Baptiste DE FOULCAULD ¹ « *les entreprises d'insertion sont un des maillons du dispositif d'ensemble que nous devons mettre en place pour l'emploi. Elles doivent être bien intégrées dans le tissu économique et social pour ne pas devenir une sorte de ghetto ; ce sont des passerelles pour l'emploi... Elles permettent aux personnes de recoller au peloton, voire de remonter dans celui-ci.* ».

L'étude du CRÉDOC s'inscrit dans un programme d'évaluation de l'insertion par l'activité économique commanditée par le Commissariat générale au Plan en 1995. L'originalité de l'approche de l'étude du CRÉDOC est d'avoir recherché, retrouvé, et interrogé 452 personnes passées par les dispositifs d'insertion par l'activité économique au cours du premier semestre 1993. L'un des objectifs était de connaître la situation actuelle -en 1996- de ces personnes et de comprendre leur trajectoire professionnelle. Un autre objectif était de connaître leur opinion sur leur passage dans ce dispositif, les apports qu'elles en percevaient. L'approche de ce domaine particulier a souvent été parcellisée. Des travaux existent par types de structures - entreprises d'insertion, associations intermédiaires, régies de quartiers, chantiers-écoles-, fréquemment ils décrivent les activités professionnelles, sociales ; ils fournissent des résultats statistiques sur les parcours des personnes. L'étude du CRÉDOC interroge les usagers quelle que soit la structure et rend compte de résultats et de perceptions élaborés à partir des entretiens auprès de ces personnes.

Le premier résultat de cette étude révèle que la distinction entre les entreprises d'insertion et les associations est certainement pertinente, mais ne s'applique pas dans tous les registres étudiés. Distinguer une population spécifique de l'un et l'autre type de structure paraît délicat. Les usagers des entreprises d'insertion sont plutôt des jeunes hommes en recherche d'une première insertion professionnelle : ils sont, plus souvent qu'en association intermédiaire, célibataires, étrangers, issus de quartier d'habitat plus populaire. Ils bénéficient également d'un moindre capital scolaire, d'un réseau de relation social moins étendu. Ils présentent donc des caractéristiques que l'on retrouve fréquemment dans les études auprès de populations en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle ². Cependant, il est aussi possible de

¹ Interrogé dans ce même article du Point (n°1118). A l'époque, Commissaire général au Plan, président-fondateur de Solidarités nouvelles face au chômage.

² BAUER Denise, DUBÉCHOT Patrick, MARESCA Bruno : « Histoires individuelles et situations d'illettrisme », in « Regards sur des adultes en recherche d'insertion professionnelle », Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Coll. Documents de Travail n°403, DEP/CRÉDOC, avril 1992.

construire une typologie dans une logique transversale aux différentes structures. Quelles que soient celles-ci, on distingue cinq catégories de populations selon leur situation actuelle, en 1996. La première montre des individus relativement installés dans l'emploi et la vie matrimoniale. Le second groupe comprend les personnes qui connaissent des difficultés à cause d'un certain isolement social, de leur âge, de la faiblesse de leurs ressources financières. La troisième catégorie est constituée des femmes seules avec enfants, la quatrième et la cinquième concernent plutôt des hommes, célibataires, mais si les uns sont fréquemment salariés ou proches de l'emploi, les autres sont encore éloignés du monde du travail.

Sur les conditions de travail elles-mêmes au moment de leur passage dans la SIAE, les personnes interviewées ont une opinion assez positive. En revanche, elle l'est moins en ce qui concerne l'accompagnement des individus durant leur passage dans la structure. 84 % des personnes ont déclaré ne pas avoir suivi de stage de formation. La formation serait plutôt conçue sous la forme d'une aide dans les phases de travail, bien que la moitié des personnes affirment ne pas avoir reçu cette aide. Cette situation se retrouve plus fréquemment dans les associations intermédiaires et correspond davantage au fonctionnement de ces associations, qui conduit les personnes à travailler souvent seules. Cependant l'accompagnement social des personnes qui fait l'originalité de ce dispositif -dans son articulation avec l'économique- ne se retrouve guère dans la méthode pédagogique : à peine un quart des personnes ont défini un projet et 85 % des personnes n'ont pas eu de bilan à leur sortie de la structure. Certes ces données traduisent la perception des enquêtés, le souvenir qu'ils ont, pour certains près de trois années après leur sortie, de cet accompagnement. Comme nous l'avons déjà souligné dans ce rapport, il peut y avoir un effet de mémoire, une absence de visibilité de l'existence d'un projet, d'un bilan, fait oralement. Il reste malgré tout que l'absence d'un bilan est citée par presque toute la population interviewée, même si cette situation est surtout évoquée par les personnes passées en association intermédiaire.

Il ne faudrait pas, pour autant, penser que les enquêtés ont une vision globalement négative de leur passage dans les structures d'insertion par l'activité économique, bien au contraire. Ils sont majoritairement satisfaits des conditions de travail et de l'environnement qui accompagnent la réalisation de ce travail. Les apports du passage dans une structure d'insertion se situent autant dans le champ de l'économique -un revenu, une expérience professionnelle- que dans le champ de l'action sociale et même éducative -vie sociale, comportement-. Cependant l'obtention d'un emploi et d'un emploi stable reste la perspective dominante des enquêtés, le facteur déterminant qui résoudrait leurs difficultés actuelles.

L'analyse des situations professionnelles, précédant l'entrée dans une structure d'insertion par l'activité économique, à la sortie et aujourd'hui en 1996, permet de distinguer

cinq types de trajectoires : les trajectoires qui tendent vers la stabilité professionnelle (13 % de l'ensemble de l'échantillon), les trajectoires qui cheminent vers un début d'insertion professionnelle (15 %), une installation dans un parcours dans l'emploi précaire (22 %), les itinéraires de dégradation progressive et régulière de la situation professionnelle (14 %), et enfin les trajectoires qui restent en dehors de l'emploi (11 %). Ces trajectoires sont relativement indifférenciées selon le type de structures. Les déterminants démographiques tels que l'âge, le sexe semblent être plus influents. Les jeunes hommes de moins de trente ans sont plus fréquemment sur des trajectoires de stabilisation ou d'insertion, les femmes et surtout les femmes au-delà de la quarantaine, connaissent une relative stabilité, soit parce qu'elles sont restées dans une structure, soit parce qu'elles utilisent l'association intermédiaire dans un rôle d'agence d'intérim ou d'employeur à temps partiel. Les trajectoires en dehors de l'emploi après le passage en structure concernent davantage les hommes mariés, de faible niveau de qualification qui ont perdu leur emploi depuis longtemps avant leur entrée dans une structure d'insertion par l'activité économique.

Pour comprendre la logique de l'action des structures d'insertion, la notion de « parcours d'insertion » doit être envisagée dans son acceptation plus globale comme parcours devant conduire par diverses étapes vers le marché du travail¹. L'espace-temps d'insertion dans la structure n'est qu'une période transitoire dans la construction plus longue de ce parcours². La difficulté à dégager une typologie fine de trajectoires complexes n'est peut être pas étrangère au fait que les parcours dans le dispositif d'insertion par l'économique sont appréhendés comme des parcours individualisés nécessitant une suite d'étapes singulières, allant plutôt du social vers l'économique ou le professionnel.

Cependant ce parcours d'insertion du social à l'économique est-il opératoire pour des personnes dans des trajectoires de dégradation professionnelle ou en dehors du travail ? Le cheminement semble s'inverser ou au moins, les étapes recherchées semblent inaccessibles voire, inexistantes dans une conjoncture économique là où l'emploi se fait rare. Les pédagogies de la progressivité, pratiquées par les structures, centrées sur l'individu, peuvent-elles suffire à faire recoller les essoufflés ou les malchanceux au peloton du marché traditionnel ?

¹ DOS SANTOS Élise : « Les bénéficiaires des entreprises d'insertion. Quel parcours ? Quels effets ? CREA/DRASS Poitou-Charentes, Août 1994.

² EME Bernard : « Publics en insertion et parcours d'insertion », note pour l'instance d'évaluation de l'insertion par l'activité économique, CRIDA-LSCI, avril 1996.

BIBLIOGRAPHIE

Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 1548, 22 mai 1987.

Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 1783, 1er mai 1992.

ALPHANDERY Claude : « Les structures d'insertion par l'économique », 1990.

BAILLEAU. F. : "De l'économie du social à ... l'économie sociale : les entreprises intermédiaires", IRESCO, recherche réalisée pour le CNRS et le CNPD, décembre 86.

BAUER Denise, DUBÉCHOT Patrick, LEGROS Michel : « Le temps de l'établissement : des difficultés de l'adolescence aux insertions du jeune adulte », Collection des rapport du CRÉDOC, juillet 1993.

BAUER Denise, MARESCA Bruno : « Lignes de vie : méthodologie de recueil et de traitement des données biographiques. Le cas des carrières et trajectoires professionnelles », Cahier de recherche du CRÉDOC, n°37, mai 1992.

BAUER Denise, DUBÉCHOT Patrick, MARESCA Bruno : « Histoires individuelles et situations d'illettrisme », in « Regards sur des adultes en recherche d'insertion professionnelle », Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Coll. Documents de Travail n°403, DEP/CRÉDOC, avril 1992.

CASTEL Robert : « Les métamorphoses de la question sociale », Fayard, 1995.

CHARLOT Bernard, FIGEAT Madeleine : « Histoire de la formation des ouvriers 1789-1984 » Coll. Voies de l'Histoire, Minerve 1985.

COURGEAU Daniel, LELIÈVRE E. : « L'approche biographique en démographie », Revue française de Sociologie, XXXI, Janvier-Mars, 1990.

DEFAUQUET Valérie, GOMEL Bernard, SIMONIN Bernard : " CES, modes d'emploi ", Centre d'études de l'emploi, Rapport 93/7, juillet 1993.

DELARUE Jean-Marie : « Banlieues en difficultés : la relégation », Syros/Alternatives, 1991.

DUBAR Claude : « L'autre jeunesse : des jeunes sans diplôme dans un dispositif de socialisation ». Presses Universitaires de Lille, 1987.

DUBÉCHOT Patrick, LEGROS Michel : « La qualité des enquêtes auprès des populations en difficulté d'insertion sociale », Cahier de recherche du CRÉDOC, n°47, avril 1993.

DOS SANTOS Élise : « Les bénéficiaires des entreprises d'insertion. Quel parcours ? Quels effets ? CREA/DRASS Poitou-Charentes, Août 1994.

EME Bernard (en collaboration avec GAUTRAT J., GROUNOUF, M-F., GARDIN Laurent) : « Insertion et activités nouvelles. Évaluation du dispositif des associations intermédiaires », CRIDA-LSCI/Ministère des Affaires Sociales, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, octobre 1989.

EME Bernard : « Publics en insertion et parcours d'insertion », note pour l'instance d'évaluation de l'insertion par l'activité économique, CRIDA-LSCI, avril 1996.

HIRSCH N., CREME, FRANÇOIS A-M. : « Synthèse des tableaux de bord des entreprises d'insertion en 1993 » pour le Ministère de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, juin 1995.

LENOIR René : « Les exclus : un français sur dix », Seuil 1974.

MAUREL Élisabeth (en collaboration avec Dominique MANSANTI) : « Activités économiques d'insertion. Essai d'analyse comparée, GREFOSS/FNARS, octobre 1993.

PAUGAM Serge : « La disqualification sociale », PUF, 1991.

ROCARD Michel : « Le tiers-secteur, c'est la primauté de l'individu sur l'argent », entretien paru dans la revue AUTREMENT : « Dix heures par jour... (avec passion) : au-delà du chômage et du salariat, les pionniers d'une autre entreprise », dossier n°34, octobre 1981.

SCHWARTZ Bertrand : « L'insertion professionnelle et sociale des jeunes » La Documentation Française, septembre 1981.

SIMON Marie-Odile : « Les spécificités des enquêtes quantitatives auprès des populations « socialement marginales », Cahier de recherche du CRÉDOC, n°68, avril 1995.

TILLIETTE Bruno : « Le social, l'affectif et l'économique : une « entreprise » impossible ?, article paru dans la revue AUTREMENT : « Dix heures par jour... (avec passion) : au-delà du chômage et du salariat, les pionniers d'une autre entreprise », dossier n°34, octobre 1981.

WUHL Simon : « Du chômage à l'exclusion » Paris, éd. Syros, 1991.

ANNEXE
QUESTIONNAIRE



142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS

**Le devenir des personnes
entrées
dans les dispositifs
d'insertion par l'économique**

- questionnaire -

janvier 1996

N° enquêteur I _ I _ I _ I _ I 1-4

N° enquête I _ I _ I 5-6

Date de l'entretien..... I _ I _ I I _ I _ I 1996

N° de l'individu (cf listing) I _ I _ I _ I _ I

L'INSERTION PAR L'ÉCONOMIQUE

A - Les circonstances de l'entrée dans la structure

> **IE1 - Avez-vous bien travaillé à, entre le 1er janvier et le 30 juin 93 ?**

Colonnage

oui.....1
non.....2
ne se souvient plus.....3

ENQUÊTEUR : Si la personne répond *NON* ou ne se souvient plus, lui rappeler comment nous avons obtenu son nom.

IE2- Quand avez-vous été embauché par?

ENQUÊTEUR : confronter aux informations du listing ; reporter sur la grille *ITINÉRAIRE*

I _ I _ I mois 1 9 I _ I _ I

> **IE3- Vous est-il arrivé de quitter et d'y revenir quelques temps plus tard ?**

ENQUÊTEUR : si renouvellement de contrat sans interruption, répondre non

oui, une fois.....1
oui, plusieurs fois.....2
non.....3
ne se souvient plus.....4

passer à IE5

IE4- Qu'avez-vous fait entre-temps ?

ENQUÊTEUR : reporter les informations sur la grille *ITINÉRAIRE*

> **IE5- Travaillez-vous encore à ?**

non.....1
oui.....2
ne se souvient plus.....3

passer à IE7

IE6- Quand avez-vous quitté ?

ENQUETEUR : Si la personne est entrée et ressortie, considérer la sortie définitive
Confronter aux informations du listing ; reporter sur la grille *ITINERAIRE*

I _ I _ I mois 1 9 I _ I _ I

> **IE7- Au total, combien de temps êtes-vous resté à ?**

ENQUETEUR : Si la personne a fait des allers retours dans la structure, cumuler la durée
des différents passages

moins d'un mois.....	1
de 1 à moins de 3 mois	2
de 3 à moins de 6 mois	3
de 6 mois à moins d'un an	4
un an ou plus	5
y est encore.....	6
ne se souvient plus.....	7

IE8- Qu'est ce qui vous à conduit à travailler à ?

ENQUETEUR : quelle était votre situation avant d'entrer dans cette structure ?

> **IE9- Comment avez-vous trouvé cet emploi, au sein de?**

par l'ANPE.....	1
par petites annonces.....	2
par relations familiales	3
par un organisme qui organise des stages	4
par une assistante sociale ou un éducateur	5
par candidature spontanée	6
par la mission locale, la PAIO.....	7
par la mairie.....	8
par des gens qui connaissent la structure	9
par un membre d'une association.....	10
autre (précisez).....	11
.....	
.....	
ne se souvient plus.....	12

> **IE10- A votre entrée à, depuis quand votre dernier emploi déclaré était-il terminé ?**

ENQUETEUR: placez cet emploi sur la grille ITINERAIRE
ne pas prendre en compte les stages, rémunérés ou non

moins de trois mois.....	1
de 3 à moins de 6 mois.....	2
de 6 mois à moins de 1 an.....	3
de un à moins de deux ans.....	4
deux ans et plus.....	5
n'avait jamais travaillé.....	6
ne se souvient plus.....	7

passer à IE15

> **IE11- Combien de temps cet emploi a-t-il duré ?**

moins d'un mois.....	1
de 1 à moins de 3 mois.....	2
de 3 à moins de 6 mois.....	3
de 6 mois à moins d'un an.....	4
un an ou plus.....	5
ne se souvient plus.....	6

IE12- Pour cet emploi, quel contrat de travail aviez-vous ?

ENQUETEUR: ne pas citer le dernier item, noté en italique

contrat Emploi Solidarité (CES).....	1
contrat d'adaptation, contrat de qualification.....	2
contrat de Retour à l'Emploi (CRE).....	3
contrat à durée déterminée, moins de 3 mois.....	4
contrat à durée déterminée, 3 mois ou plus.....	5
contrat à durée indéterminée.....	6
travailleur indépendant.....	7
autre (précisez).....	8
.....	
.....	
<i>ne se souvient plus.....</i>	9

IE13- Dans quel type de structure étiez-vous ?

entreprise.....	1
association.....	2
mairie.....	3
service administratif.....	4
particulier.....	5
autre (précisez).....	6
.....	
.....	
<i>ne se souvient plus.....</i>	7

passer à IE15

IE14- Etait-ce ?

une entreprise d'insertion	1
une entreprise ordinaire	2
une association intermédiaire	3
une association d'entraide	4
autre (précisez)	5
.....	
<i>ne se souvient plus</i>	6

> IE15- Aviez-vous fait des stages avant d'être embauché par ?

oui	1
non	2
ne se souvient plus	3

passer à IE17

> IE16- Avant votre arrivée à....., à quand remontait la fin de votre dernier stage ?

moins de trois mois	1
de 3 à moins de 6 mois	2
de 6 mois à moins de 1 an	3
de un à moins de deux ans	4
deux ans et plus	5
ne se souvient plus	6

> IE17- Le mois précédant votre (première) embauche à, aviez-vous perçu**Le RMI**

oui	1
non	2
ne se souvient plus	3

L'Allocation pour Parent Isolé

oui	1
non	2
ne se souvient plus	3

Une pension pour adulte handicapé

oui	1
non	2
ne se souvient plus	3

Des indemnités de chômage

oui	1
non	2
ne se souvient plus	3

B- Les conditions de travail

IE18- Quel contrat de travail aviez-vous lors de votre arrivée à (la première fois) ?

ENQUETEUR : si répond contrat d'insertion, faire préciser

contrat à durée indéterminée.....	1
contrat Emploi Solidarité (CES).....	2
contrat d'adaptation, contrat de qualification.....	3
contrat de Retour à l'Emploi (CRE)	4
contrat à durée déterminée	5
missions.....	6
autre (précisez).....	7
.....	
.....	
pas de contrat de travail.....	8
ne se souvient plus.....	9

> **IE19- Pendant votre passage à votre contrat a-t-il été**

	oui	non
prolongé ou renouvelé (le type du contrat n'a pas changé, seule la durée a éventuellement été modifiée).....	1	2
modifié (le type du contrat a changé).....	1	2

ENQUETEUR : Si la personne a répondu que son contrat avait été modifié

IE20- Quel était le type du nouveau contrat ?

ENQUETEUR : si plusieurs changements, noter les différents types de contrat
si répond contrat d'insertion, faire préciser

contrat à durée indéterminée.....	1
contrat Emploi Solidarité (CES).....	2
contrat d'adaptation, contrat de qualification.....	3
contrat de Retour à l'Emploi (CRE)	4
contrat à durée déterminée	5
missions.....	6
autre (précisez).....	7
.....	
.....	
pas de contrat de travail.....	8
ne se souvient plus.....	9

IE21- Comment se répartissait, habituellement, votre temps de travail ?

vous veniez travailler tous les jours.....	1
vous ne travailliez que certains jours de la semaine.....	2
vous ne travailliez que quelques heures dans la semaine.....	3
vous ne travailliez pas toutes les semaines.....	4
votre emploi du temps était très irrégulier.....	5
autre (précisez).....	6
.....	
<i>ne se souvient plus</i>	

ENQUETEUR : Pour les personnes en Entreprise d'insertion, en régie de quartier, en CAVA, en EII

IE22- A votre entrée dans la structure, étiez-vous :

à temps plein.....	1
à mi -temps.....	2
autre temps partiel (précisez le nombre d'heures par semaine ou par mois).....	3
.....	
.....	
<i>ne se souvient plus</i>	4

ENQUETEUR : Pour les personnes en Association Intermédiaire

IE23- Quel nombre d'heures de travail avez-vous effectué, en moyenne, dans un mois ?

ENQUETEUR : Pour ceux qui ont travaillé moins d'un mois, notez le nombre total d'heures effectuées ; si N.S.P. notez 99 ; si plusieurs contrats, faire une moyenne

I _ I _ I _ I

> IE24 - En principe, est-ce que vous aviez des horaires de travail précis à respecter ?

oui.....	1
non.....	2
ne se souvient plus.....	3

IE25- Comment s'organisait votre travail ?

vous l'organisiez comme vous le vouliez.....	1
une personne de l'encadrement vous donnait les tâches à accomplir.....	2
vous vous organisiez avec les collègues.....	3
autre (précisez).....	4
.....	
.....	
<i>ne se souvient plus</i>	5

IE26- Dans le cas où il vous arrivait un problème ou un événement imprévu est-ce qu'il vous était possible de vous absenter quelques heures de votre travail ?

- non, c'était très difficile1
 oui, mais il fallait rattraper les heures à un autre moment2
 oui, simplement il fallait prévenir, sans rattraper les heures3
 autre (précisez).....4

 ne sait pas, le cas ne s'est jamais présenté5
 ne se souvient plus.....6

IE27- A, Travaillez-vous habituellement

ENQUETEUR : deux réponses possibles

- seul.....1
 à deux, avec une personne de l'encadrement2
 à deux, avec un collègue.....3
 en équipe.....4
 ne se souvient plus.....5

IE28- Quel était le montant net mensuel moyen de votre rémunération à votre embauche à...?

ENQUETEUR: si NSP, notez 9999

I _ I _ I _ I _ I F

IE29- Vos revenus du mois précédant votre embauche à étaient

ENQUETEUR : considérer l'ensemble des ressources

- inexistants1
 plus faibles que vos revenus une fois entré à2
 équivalents à vos revenus à.....3
 plus élevés que vos revenus à.....4
 autre (précisez).....5

 ne se souvient plus.....6

C- La nature du travail

> **IE30- A votre arrivée à, avez-vous défini un projet ou un objectif avec un des responsables ?**

oui.....	1
non.....	2
ne se souvient plus.....	3

passer à IE32

IE31- Quel était le contenu de ce projet ?

IE32- Que faisiez vous comme travail ?

ENQUETEUR: *raisonnez en terme de tâches accomplies.
Faire une description la plus détaillée possible.*

> **IE33- Votre travail a-t-il changé au cours de votre passage à?**

oui, beaucoup	1
oui, un peu	2
non.....	3
ne se souvient plus.....	4

passer à IE35

IE34- En quoi votre travail a-t-il changé ?

> IE35- Vous a-t-on confié des responsabilités que vous n'aviez pas à votre arrivée à ?

ENQUETEUR : n'est pas forcément lié à de nouvelles activités

oui.....	1
non.....	2
ne se souvient plus.....	3

passer à IE37

> IE36- Quelles responsabilités supplémentaires vous a-t-on confiées ?

ENQUETEUR: plusieurs réponses possibles

encadrement.....	1
accès à de nouvelles fonctions entraînant plus de responsabilités.....	2
accès à plus d'autonomie.....	3
autres (précisez).....	4
.....
.....
ne se souvient plus.....	5

> IE37- Finalement, étiez-vous satisfait de

	oui	en partie	non
l'ambiance de travail.....	1	2	3
si en partie ou non, pourquoi ?			
.....			
du contenu de votre travail.....	1	2	3
si en partie ou non, pourquoi ?			
.....			
la charge de travail.....	1	2	3
si en partie ou non, pourquoi ?			
.....			
votre salaire.....	1	2	3
si en partie ou non, pourquoi ?			
.....			
la façon dont était organisé le travail.....	1	2	3
si en partie ou non, pourquoi ?			
.....			

> **IE38- Ce que vous aviez à faire correspondait-il à votre expérience professionnelle ?**

ENQUETEUR : *expérience acquise lors des emplois occupés précédemment, des stages, des apprentissages*

oui.....	1
à peu près	2
non.....	3
pas d'expérience professionnelle.....	4
ne se souvient plus.....	5

> **IE39- Ce que vous aviez à faire correspondait-il à votre formation ?**

ENQUETEUR : *formation scolaire ou continue*

oui.....	1
à peu près	2
non.....	3
pas de formation.....	4
ne se souvient plus.....	5

> **IE40- Le contenu de votre travail correspondait-il à ce que vous vouliez faire ?**

non.....	1
oui, à peu près.....	2
oui, complètement.....	3
ne se souvient plus.....	4

passer à IE42

IE41- Qu'auriez-vous voulu faire ?

> **IE42- Pendant votre passage à, avez-vous fait un stage de formation ?**

oui.....	1
non.....	2
ne se souvient plus.....	3

passer à IE45

> **IE43- Est-ce vous qui l'aviez demandé ?**

oui.....	1
non.....	2
ne se souvient plus.....	3

> **IE44- Cette formation était-elle organisée sur votre lieu de travail ?**

oui.....	1
oui, en partie.....	2
non.....	3
ne se souvient plus.....	4

D- L'accompagnement des personnes

> **IE45- Est-ce que, pendant votre passage à , une personne vous a aidé pour le travail ?**

ENQUETEUR: Plusieurs réponses possibles

une personne de l'encadrement dans la structure	1
une personne de l'encadrement de l'entreprise dans laquelle il travaillait	2
un particulier chez qui il travaillait	3
un collègue de travail	4
quelqu'un d'extérieur à la structure (un ami)	5
autre (précisez).....	6
.....	
.....	
non, personne.....	7
ne se souvient plus.....	8

passer à IE48

> **IE46- En quoi vous a-t-elle aidé ?**

ENQUETEUR: Plusieurs réponses possibles

pour vous montrer comment faire le travail ou le faire avec vous.....	1
pour contrôler votre travail	2
pour faire le point sur votre évolution dans votre travail.....	3
pour régler un problème administratif que vous aviez.....	4
pour vous aider à vous organiser	5
autre (précisez).....	6
.....	
.....	

IE47- Etait-ce une aide

régulière.....	1
ponctuelle.....	2
ne se souvient plus.....	3

> **IE48- Aviez-vous la possibilité de demander une aide, un conseil pour le travail ?**

oui, demande bien accueillie	1
oui, demande moyennement bien accueillie.....	2
non.....	3
ne se souvient plus.....	4

passer à IE52

> **IE49- Avez-vous été aidé par quelqu'un de, pour des questions autres que le travail ?**

oui.....	1
non, vous vous adressiez à quelqu'un de l'extérieur.....	2
non, vous ne saviez pas à qui vous adresser.....	3
non, vous n'en avez pas eu besoin.....	4
ne se souvient plus.....	5

passer à IE52

IE50- Par qui avez-vous été aidé ?

ENQUETEUR : plusieurs réponses possibles

le directeur de la structure lui-même.....	1
une personne de l'encadrement.....	2
un collègue de travail.....	3
une personne chargée de l'accompagnement social.....	4
autre (précisez).....	5
.....	
.....	
ne se souvient plus.....	6

> **IE51- Dans quels domaines ?**

ENQUETEUR : Plusieurs réponses possibles

emploi.....	1
formation.....	2
logement.....	3
ressources.....	4
famille.....	5
santé.....	6
administratif.....	7
autre (précisez).....	8
.....	
.....	
ne se souvient plus.....	9

> **IE52- Durant votre passage à étiez-vous aidé par quelqu'un ne travaillant pas à?**

ENQUETEUR : dans tous les domaines

oui.....	1
non.....	2
ne se souvient plus.....	3

passer à IE55

> **IE53- Par qui avez-vous été aidé ?**

ENQUETEUR : Plusieurs réponses possibles

un travailleur social (assistante sociale, éducateur).....	1
une personne d'un CCAS ou de la mairie.....	2
une personne de l'ANPE,.....	3
une personne de la Mission locale, PAIO.....	4
une personne d'une association.....	5
un membre de la famille, un ami.....	6
une personne d'une organisation religieuse.....	7
autre (précisez).....	8
.....	
.....	

> **IE54- Dans quels domaines ?**

ENQUETEUR : *Plusieurs réponses possibles*

emploi.....	1
formation.....	2
matériels (logement, financiers).....	3
familiaux	4
santé.....	5
administratif	6
autre (précisez).....	7
.....	
.....	

E- Bilan

IE55- Connaissez-vous le statut de ?

Association intermédiaire.....	1
Entreprise d'insertion	2
Régie de quartier.....	3
CAVA, CHRS, centre d'hébergement, atelier de réentraînement au travail.....	4
autre (précisez).....	5
.....	
.....	
N.S.P.....	6

> IE56- Pour vous, quel a été le point le plus positif de votre passage dans cette structure ?ENQUETEUR : plusieurs réponses possibles

permet de renouer avec le monde du travail.....	1
permet de retrouver un équilibre personnel.....	2
donne un revenu	3
oblige à avoir un rythme de travail.....	4
pour l'ambiance, les relations	5
permet une reconnaissance sociale.....	6
permet la découverte d'un métier.....	7
permet d'acquérir de l'expérience professionnelle.....	8
a débouché sur un autre travail	9
autre (précisez).....	10
.....	
.....	
pas de point positif.....	11
N.S.P.....	12

> IE57- Quel est le point le plus négatif de votre passage dans cette structure ?ENQUETEUR : plusieurs réponses possibles

donne un revenu trop faible.....	1
travail trop dur.....	2
n'a débouché sur rien	3
ne s'entendait pas avec ses collègues de travail.....	4
le personnel d'encadrement ne lui plaisait pas.....	5
a eu l'impression de ne pas être aidé.....	6
sa progression n'a pas été prise en compte	7
travail précaire.....	8
le travail n'était pas intéressant.....	9
cela n'avait rien à voir avec ce qu'il savait faire.....	10
cela n'avait rien à voir avec ce qu'il voulait faire.....	11
le contact avec la clientèle ne lui plaisait pas.....	12
autre (précisez).....	13
.....	
.....	
pas de point négatif.....	14
N.S.P.....	15

ENQUETEUR : Pour les personnes sorties de la structure (CF. question IE5)

IE58- Pourquoi avez-vous arrêté de travailler à ?

**S'il est encore dans la structure, aller en
SP 1**

F- La sortie de la structure

ENQUETEUR: si la personne a déclaré être sortie puis être revenue dans la structure (IE3), précisez que l'on s'intéresse à la sortie définitive

> **IE59- A votre sortie de, avez-vous fait un bilan avec un des responsables ?**

oui.....	1
non.....	2
ne se souvient plus.....	3

passer à IE61

IE60- Comment cela s'est-il passé ?

ENQUETEUR : avec qui ? quelle forme ce bilan a-t-il pris ?

> **IE61- Avez-vous une attestation ou un certificat décrivant votre activité pendant votre passage dans la structure ?**

oui.....	1
non.....	2
ne se souvient plus.....	3

IE62- Le mois qui a suivi votre départ de, vos revenus étaient

inexistants.....	1
plus faibles que lorsque vous étiez à.....	2
équivalents à ceux que vous aviez à.....	3
plus élevés que lorsque vous étiez à.....	4
autre (précisez).....	5
.....	6
ne se souvient plus.....	6

> **IE63- Au moment de votre départ, quelqu'un de vous a-t-il aidé à trouver un emploi ?**

oui.....	1
non.....	2
ne se souvient plus.....	3

passer à IE65

IE64- Qu'a t-il fait pour vous aider ?

ENQUETEUR: *par exemple : a donné l'adresse de l'ANPE
a pris un RDV avec un employeur pour l'enquêté
l'a accompagné sur le lieu de travail*

> **IE65- Avez-vous été aidé par quelqu'un ne travaillant pas à..... pour chercher un emploi ?**

oui.....	1
non.....	2
ne se souvient plus.....	3

passer à IE67

> **IE66- Par qui avez-vous été aidé ?**

ENQUETEUR: *Plusieurs réponses possibles*

un référant	1
un relais-emploi	2
un Animateur d'Insertion	3
un travailleur social (assistante sociale, éducateur).....	4
une personne d'un CCAS ou de la mairie	5
une personne de l'ANPE	6
une personne de la Mission locale, PAIO.....	7
un membre de la famille, un ami	8
un membre d'association	9
autre (précisez).....	10
.....	
.....	
ne se souvient plus.....	11

> **IE67- Avez-vous encore aujourd'hui des contacts avec une personne de?**

oui.....	1
non.....	2

IE68- Durant les trois premiers mois après votre départ de, quelle a été votre situation ?

ENQUETEUR : Notez les informations sur la grille *ITINERAIRES*
deux réponses possibles

vous êtes parti en formation	1
vous avez trouvé un emploi	2
vous avez trouvé une structure du même type que (.....).....	3
vous avez trouvé un emploi dans l'intérim.....	4
vous n'avez rien trouvé.....	5
vous n'avez pas cherché de travail.....	6
autre (précisez).....	7
.....	
.....	
ne se souvient plus.....	8

IE69- Au total, combien de mois êtes-vous resté sans activité (emploi ou stage) depuis que vous avez quitté ?

ENQUETEUR : si N.S.P., noter 99
s'il a toujours eu un emploi, noter 98

I _ I _ I

IE70- Combien d'emplois déclarés avez-vous occupés depuis que vous avez quitté ?

ENQUETEUR : si N.S.P., noter 99
s'il n'a pas occupé d'emploi, noter 98

I _ I _ I

Si 0, passer à SP1

> **IE71- Combien de temps avez-vous mis pour retrouver un emploi après votre passage à?**

ENQUETEUR : Notez sur la grille *ITINERAIRES*

moins d'un mois.....	1
de 1 à moins de 3 mois	2
de 3 à moins de 6 mois	3
de six mois à moins d'un an.....	4
de un à deux ans.....	5
ne se souvient plus.....	6

ENQUETEUR : S'il a déclaré un seul emploi depuis sa sortie de la structure

IE72- Ce travail dure-t-il encore ?

oui.....	1
non.....	2

passer à SP1

> **IE73- Quelle était la durée de ce premier emploi après?**

moins d'un mois.....	1
de 1 à moins de 6 mois	2
de 6 à moins de 1 an.....	3
de un à deux ans.....	5
plus de deux ans.....	6
ne se souvient plus.....	7

IE74- Quel contrat de travail aviez-vous ?

ENQUETEUR: *faire préciser le plus possible, surtout lorsque la personne déclare ne pas avoir de contrat*

contrat Emploi Solidarité (CES).....	1
contrat d'adaptation, contrat de qualification.....	2
contrat de Retour à l'Emploi (CRE)	3
contrat à durée déterminée, moins de 3 mois	4
contrat à durée déterminée, 3 mois ou plus	5
contrat à durée indéterminée.....	6
autre (précisez).....	7
.....	
.....	
<i>ne se souvient plus.....</i>	<i>8</i>

SITUATION ACTUELLE ET CONSTRUCTION DES TRAJECTOIRES

A- Situation professionnelle

› **SP1- Actuellement, quelle est votre situation par rapport au travail ?**

ENQUETEUR : éventuellement plusieurs réponses possibles

salarié	1
salarié en contrat aidé (CES, CIE, Qualification).....	2
à son compte.....	3
emploi de proximité (aide familial).....	4
en stage de formation, sans contrat de travail, y compris en Action d'Insertion et de Formation (AIF), en stage AFPA, GRETA.....	5
apprenti.....	6
en activité d'insertion ou d'utilité collective, sans contrat de travail.....	7
à la recherche d'un travail, en attente d'un stage ou d'un CES.....	8
étudiant.....	9
en invalidité.....	10
en longue maladie.....	11
en congé maternité.....	12
à la retraite ou en préretraite.....	13
au foyer	14
sans travail et ne cherchant pas à en obtenir.....	15
autre (précisez).....	16
.....	
.....	

ENQUETEUR : s'il ne travaille pas actuellement et s'il a travaillé depuis sa sortie de
.....

› **SP2- Quand votre dernier emploi déclaré s'est-il terminé ?**

moins d'un mois.....	1
de un à moins de trois mois.....	2
de trois à moins de six mois.....	3
de six mois à moins d'un an.....	4
de un à deux ans.....	5
ne se souvient plus.....	6

s'il n'a pas travaillé depuis sa sortie de la
structure
ou s'il est encore dans la structure aller en SP11

➤ **SP3- Comment avez-vous trouvé votre dernier emploi ?**

par l'ANPE.....	1
par petites annonces.....	2
par relations.....	3
par un organisme qui organise des stages	4
par une assistante sociale ou un éducateur	5
par candidature spontanée	6
par la mission locale, la PAIO.....	7
par la mairie.....	8
par des gens qui connaissaient l'employeur.....	9
par un membre d'une association.....	10
autre (précisez).....	11
.....	
.....	
ne se souvient plus.....	12

SP4- Quel contrat de travail aviez-vous ou avez-vous ?

ENQUETEUR: faire préciser le plus possible, surtout lorsque la personne déclare ne pas avoir de contrat

contrat Emploi Solidarité (CES).....	1
contrat Initiative Emploi (CIE).....	2
contrat d'adaptation, de qualification	3
contrat de retour à l'emploi.....	4
contrat à durée indéterminée, en période d'essai	5
contrat à durée indéterminée, hors période d'essai	6
en intérim	7
contrat à durée déterminée, moins de 6 mois	8
contrat à durée déterminée, 6 mois et plus.....	9
pas de contrat de travail.....	10
ne se souvient plus.....	11

SP5- Êtes-vous ou étiez-vous :

à temps plein.....	1
à mi temps.....	2
autre temps partiel (précisez)	3
.....	
ne se souvient plus.....	4

SP6- Dans quel type de structure êtes-vous ou étiez-vous ?

entreprise.....	1
mairie ou collectivité territoriale	2
administration.....	3
association.....	4
particulier.....	5
autre (précisez).....	6
.....	
.....	
ne se souvient plus.....	7

> **SP7- Combien de temps a-t-il duré ou depuis combien de temps dure-t-il ?**

de 3 à moins de 6 mois	1
de 6 mois à moins d'un an	2
de un à moins de trois ans.....	3
trois ans ou plus.....	4
ne se souvient plus.....	5

s'il a un emploi actuellement, aller en SP11

> **SP8- Quand s'est-il terminé ?**

il y a moins de 3 mois	1
de 3 mois à moins de six mois.....	2
de six mois à moins d'un an.....	3
plus d'un an.....	4
ne se souvient plus.....	5

> **SP9- Pourquoi s'est-il arrêté ?**

il a démissionné.....	1
il a été licencié économique.....	2
il a été licencié pour faute professionnelle.....	3
fin de contrat.....	4
fin de période d'essai	5
autre (précisez).....	6
.....	
.....	
ne se souvient plus.....	7

passer à SP11

SP10- Pour quel motif avez-vous démissionné ?

SP11- Avez-vous au cours des six derniers mois fait les démarches suivantes pour trouver un emploi ?

ENQUETEUR : pour changer d'emploi, s'il en a un actuellement attendre et noter la réponse pour chaque item

	Oui	Non
candidatures spontanées	1	2
réponses à des annonces d'offre d'emploi	1	2
appel aux relations personnelles pour chercher un emploi.....	1	2
démarches auprès d'assistantes sociales pour chercher un emploi	1	2
démarches auprès de l'ANPE.....	1	2
démarches auprès des missions locales	1	2
démarches auprès de mairies.....	1	2
démarches auprès d'associations	1	2
démarches auprès d'une ou plusieurs agences d'intérim.....	1	2
autres démarches.....	1	2
lesquelles ?		

SP12- Au cours des six derniers mois :

- Vous avez fait au moins une démarche pour trouver un emploi chaque mois 1
 Il s'est écoulé un ou deux mois sans que vous fassiez de démarches..... 2
 Il s'est écoulé au moins trois mois sans que vous fassiez de démarches..... 3

SP13- Si on vous proposait un travail, à partir de quel salaire net mensuel, l'accepteriez-vous (équivalent temps plein) ?

ENQUETEUR : *Noter un chiffre, même s'il est arrondi.*
En cas de réponse "le SMIC", noter 4700 F

I _ I _ I _ I _ I _ I en francs

SP14- Seriez-vous prêt(e) à accepter un emploi

	oui	non	NSP
à plein temps.....	1	2	3
à temps partiel.....	1	2	3
horaires décalés.....	1	2	3
pour une courte durée.....	1	2	3
dans une autre région.....	1	2	3

SP15- Quel temps de trajet maximum (aller) êtes-vous prêt(e) à accepter pour vous rendre à votre travail ?

- moins d'1/4 d'heure 1
 de 1/4 d'h à moins 1/2 h..... 2
 de 1/2 h à 1h..... 3
 plus de 1 h 4
 N.S.P. 5

> **SP16- Selon vous, existe-t-il des possibilités d'embauche pour des personnes ayant votre profil (qualification) dans votre quartier ?**

- oui..... 1
 non..... 2
 NSP 3

si oui, pourriez vous citer un exemple :

dans votre commune ?

- oui..... 1
 non..... 2
 NSP 3

si oui, exemple :

dans votre département ?

- oui..... 1
 non..... 2
 NSP 3

si oui, exemple :

ENQUETEUR : Pour les personnes qui pensent qu'il y a des possibilités d'embauche

> **SP17- Comment avez-vous appris ces possibilités d'embauche ?**

par la structure d'insertion.....	1
par des amis ou de la famille.....	2
par des journaux	3
par l'ANPE, la mission locale, la PAIO	4
un travailleur social.....	5
un formateur d'un organisme de stage.....	6
a contacté l'entreprise.....	7
autre (précisez).....	8
.....	
.....	
ne sait pas	9

SP18 - En définitive, depuis votre sortie de l'école, diriez-vous que :

vous avez connu un travail régulier puis un chômage total	1
vous avez travaillé régulièrement, puis connu une succession de périodes de travail et de chômage.....	2
vous n'avez connu que des successions de périodes de travail et de chômage	3
vous n'avez connu que des périodes de chômage.....	4
vous n'avez pas recherché d'emploi.....	5
autre (précisez).....	6
.....	
.....	
N.S.P.	7

> **SP19- Pourquoi selon vous, ne trouvez-vous pas de travail stable ?**

c'est la situation économique, il n'y a pas de travail.....	1
il ne cherche pas vraiment.....	2
c'est la faute des patrons	3
le travail qu'on lui propose n'est pas intéressant.....	4
il cherche un emploi stable et on ne lui propose que du travail précaire	5
les conditions ne sont pas intéressantes (trop éloigné, pas payé)	6
c'est un problème de discrimination.....	7
il n'est pas assez qualifié	8
autre (précisez).....	9
.....	
.....	
.....	

SP20 - Selon vous, comment va évoluer votre situation professionnelle dans l'avenir ?

ENQUETEUR : *demander le maximum de détails, en particulier sur le type de structures où la personne pense pouvoir être embauchée*

SP21- Comment voyez-vous votre situation professionnelle, dans un an, à la fin de 1996 ?

aucun changement.....	1
ça va s'améliorer.....	2
ça va se dégrader.....	3
N.S.P.....	4

B- scolarité et formation

SF1- Jusqu'à quel âge êtes-vous allé à l'école ?

ENQUETEUR : Noter 00 en cas de non-scolarisation et passer à SF5

I__I__I ans

SF2- Avez-vous suivi votre scolarité

en France.....1
à l'étranger.....2

> **SF3- A quel niveau avez-vous quitté l'école ?**

ENQUETEUR: si la personne n'a pas suivi sa scolarité en France, demander les niveaux d'équivalences

classe d'école primaire1
classes spécialisées (SES, CPPN, CPA).....2
6ème, 5ème normale3
4ème, 3ème normale.....4
classe de CAP, BEP, apprentissage.....5
2nde, 1ère, terminale technique6
2nde, 1ère, terminale classique.....7
niveau supérieur.....8
autre (précisez).....9
.....
.....

> **SF4- Quel est votre diplôme le plus élevé ?**

aucun1
certificat d'études primaires.....2
BEPC3
BEP4
CAP5
bac général6
bac technique.....7
diplôme supérieur8
autre (précisez).....9
.....
.....

si travaille encore dans la structure, aller en VF1
--

SF5 - Combien de stages avez-vous effectués depuis votre départ de ?

I _ I

ENQUETEUR : noter sur la grille *ITINERAIRE*

si pas de stage aller en VF1

SF6- Au total, combien de mois avez-vous passés en stage depuis que vous avez quitté ?

ENQUETEUR : 1 = 1 mois ou moins

I _ I _ I

SF7- Quel type de stages avez-vous effectués ?

plutôt remise à niveau.....	1
plutôt qualification	2
les deux.....	3
<i>ne se souvient plus</i>	4

C- Vie familiale

VF1- Vivez-vous actuellement

seul.....1
 en couple.....2

> **VF2- Depuis combien de temps êtes-vous dans cette situation ?**

moins de trois mois.....1
 de trois à moins de six mois.....2
 de six mois à moins d'un an3
 de un à moins de cinq ans4
 cinq ans et plus5

> **VF3- Avez-vous des enfants ?**

oui.....	1
non.....	2

passer à VF6

VF4- Quel âge ont-ils ?

de 0 à 16 ans.....I_I
 plus de 16 ans.....I_I

VF5- Combien sont à votre charge ?

de 0 à 16 ans.....I_I
 plus de 16 ans.....I_I

VF6-Depuis 1992, quels sont les événements marquants de votre vie familiale ?
(séparations, naissances, décès, maladies, mise en couple....)

ENQUETEUR : noter sur la grille *ITINERAIRE* en précisant les dates des événements

VF7- Comment voyez-vous votre situation familiale dans un an, à la fin de l'année 1996 ?

aucun changement.....1
 ça va s'améliorer.....2
 ça va se dégrader.....3
 N.S.P.4

D- Le logement

L1- Où habitez-vous actuellement ?

a) en ville.....	1
En centre ville.....	1
En banlieue, dans une cité ou un grand ensemble.....	2
En banlieue pavillonnaire.....	3
b) à la campagne.....	4
Dans un bourg.....	4
Dans un village.....	5
Dans un hameau ou une maison isolée.....	6

> L2- Comment êtes-vous logé(e) actuellement ?

ENQUETEUR : jeune chez ses parents = hébergé et pas locataire

Propriétaire ou accédant à la propriété,	1
Locataire dans un logement HLM,	2
Locataire dans le secteur privé.....	3
Logé(e) gratuitement (logement prêté, logement de fonction).....	4
Habitant un hébergement mobile (gens du voyage, marinière).....	5
Locataire d'un meublé ou d'une chambre d'hôtel.....	6
Hébergé(e) dans la famille	7
Hébergé(e) chez des amis	8
Hébergé(e) dans un centre d'accueil d'urgence	9
Hébergé(e) dans un centre d'hébergement de longue durée.....	10
Logé(e) en habitation de fortune (baraque, squat, caravane immobile).....	11
Logé(e) dans un foyer ou une résidence collective (cité U., FJT).....	12
Sans abri.....	13
Autre (précisez).....	14
.....

L3 - Depuis 1992, avez-vous changé de logement ?

jamais	1
une ou deux fois.....	2
plus de deux fois.....	3
autre (précisez).....	5
.....
.....

ENQUETEUR : notez sur la grille *ITINERAIRE* les dates des changements

L4- Cherchez-vous à changer de logement ?

oui.....	1
non.....	2

passer à L6

> **L5- Pourquoi ?**

pas de logement personnel.....	1
logement vétuste, mal équipé.....	2
logement trop petit.....	3
logement trop grand.....	4
logement mal placé.....	5
logement trop cher.....	6
fin de contrat.....	7
menace d'expulsion.....	8
autre (précisez).....	9
.....	
.....	
.....	

L6- Comment voyez-vous votre situation en matière de logement, dans un an, à la fin de 1996 ?

aucun changement.....	1
ça va s'améliorer.....	2
ça va se dégrader.....	3
N.S.P.	4

E- Les ressources

R1- Quel a été le montant des ressources de votre foyer (c'est-à-dire les vôtres, ou éventuellement celles de votre conjoint et celles des personnes à votre charge) pendant le mois dernier :

ENQUETEUR : *Citer d'abord tous les types de ressources en cochant oui ou non, puis demander les montants.
Aider l'enquête à faire la somme des ressources de tous les membres du foyer lorsque c'est nécessaire. Ne considérer que les revenus de l'individu s'il est hébergé par sa famille.*

	oui	non	
Revenus d'activité professionnelle déclarée (salaires...) :	1	2	Francs
Travail au noir, non déclaré, la débrouille :	1	2	Francs
Allocation de chômage (ASSEDIC) :	1	2	Francs
Autres ressources (pensions alimentaires, aides de la famille, d'amis) :	1	2	Francs
Revenu Minimum d'Insertion (RMI) :	1	2	Francs
Allocation logement (APL, ALS, ALF) :	1	2	Francs
Pensions (retraite, AAH, invalidité, veuvage) :	1	2	Francs
Garantie de ressources Handicapé :	1	2	Francs

267-277

Si vous avez des enfants à charge :

Allocations familiales :	1	2	Francs
Allocation Parent Isolé (API) :	1	2	Francs
Autres allocations (APE, AJE, AES) :	1	2	Francs

R2- En comparaison des mois précédents, les ressources de ce mois étaient-elles ?

exceptionnellement faibles.....	1
plutôt faibles.....	2
comme les autres mois	3
plutôt élevées.....	4
exceptionnellement élevées.....	5

R3-- Comment voyez-vous votre situation financière, dans un an, à la fin de l'année 1996 ?

aucun changement.....	1
ça va s'améliorer.....	2
ça va se dégrader.....	3
N.S.P.	4

F- La santé

S1- Avez-vous :

	oui	non
une carte de Sécurité Sociale encore valable.....	1	2
une mutuelle.....	1	2
une carte santé pour avoir des soins gratuits.....	1	2

S2- Quelle phrase définit le mieux votre état de santé ?

ENQUETEUR : *Citer tous les items pour déterminer son état de santé, puis les citer une deuxième fois s'il a un conjoint.
Citez seulement les 4 premiers items. Utilisez le cinquième item en italique uniquement pour les cas particuliers.*

	vous	conjoint
Vous êtes en bonne santé.....	1	1
Cela vous arrive quelquefois d'être malade, comme tout le monde.....	2	2
Vous êtes très souvent malade, fatigué.....	3	3
Vous ne pouvez rien faire à cause de votre santé.....	4	4
<i>Aucune de ces phrases ne convient.....</i>	5	5

S3- Depuis 1992, avez-vous eu un problème grave de santé ?

oui.....	1	
non.....	2	
ne veut pas répondre.....	3	

S4- Depuis 1992, un autre membre de votre foyer (conjoint, enfant) a-t-il eu un problème grave de santé ?

oui.....	1	
non.....	2	
ne veut pas répondre.....	3	

S5- Comment voyez-vous votre état de santé, dans un an, à la fin de l'année 1996 ?

aucun changement.....	1	
ça va s'améliorer.....	2	
ça va se dégrader.....	3	
<i>N.S.P.</i>	4	

G- Vie sociale

VS1- Quelle est votre occupation principale en dehors de votre activité professionnelle ?

VS2- Au cours des six derniers mois, avez-vous eu des contacts avec des personnes ne résidant pas avec vous ?

	visite	téléphone ou lettre	non
Amis proches ou de longue date.....	1	2	3
Père, mère.....	1	2	3
Enfants (<i>s'ils ne vivent pas avec lui</i>).....	1	2	3
Frères ou soeurs.....	1	2	3
Autres parents (Grands-parents, oncles).....	1	2	3

VS3- En cas de coup dur (financier, familial, de santé,...) y-a-t-il dans votre entourage des gens sur qui vous puissiez compter pour :

	Oui	Non	NSP
a) Vous héberger quelques jours en cas de besoin.....	1	2	3
b) Vous apporter une aide en argent (y compris prêt).....	1	2	3
c) Vous aider autrement (aide en nature, services, soutien moral).....	1	2	3

ENQUETEUR : Si OUI à un des trois items de VS3

VS4- Sur qui comptez-vous ?

Amis proches ou de longue date.....	1
Père, mère.....	2
Enfants.....	3
Frères ou soeurs.....	4
Autres parents (grands-parents, oncle).....	5
Autre.....	6
.....	
.....	

VS5- Rencontrez-vous des travailleurs sociaux ?

- régulièrement1
- de temps en temps.....2
- rarement.....3
- jamais4

› **VS6- Vous adressez-vous à des associations d'entraide ?**

ENQUETEUR : à titre de demandeur et non de bénévole

- oui.....1
- non.....2

passer à BP1

VS7- Pouvez-vous citer celle que vous fréquentez le plus ?

› **VS8 - A propos de quels problèmes ?**

ENQUETEUR : Plusieurs réponses possibles

- financier1
- santé.....2
- logement.....3
- familial.....4
- autre (précisez).....5
-
-

H- Bilan et perspectives

BP1- A votre avis, le nombre de chômeurs va-t-il, plutôt,

- encore augmenter dans les années à venir1
- se stabiliser dans un avenir proche2
- diminuer dans un avenir proche.....3

BP2- Pour améliorer votre situation actuelle, que vous faudrait-il en priorité ?

BP3- Qu'est ce qui s'est amélioré dans votre situation ces derniers temps ?

BP4- Qu'est ce qui s'est détérioré ?

> **BP5- Avez-vous le sentiment que votre situation professionnelle s'est améliorée après votre passage par**

oui.....1
 non.....2
 ne se souvient plus.....3

> **BP6- Votre passage par..... vous a-t-il apporté quelque chose ?**

oui.....1
 non.....2
 NSP.....3

passer à BP8

BP7- Qu'est ce que cela vous a apporté ?

aller à la partie suivante

BP8 Qu'auriez vous souhaité que cette expérience vous apporte ?

I- La personne

Sexe

Homme.....1
 Femme.....2

Quel âge avez-vous ?

_ _ _

Quel est votre département de naissance ?

_ _ _

Si la personne est née à l'étranger, indiquer le nom du pays

Quelle est votre nationalité actuelle ?

Française.....1
 Étrangère.....2
 Laquelle ?

Cet entretien est terminé. Merci d'avoir accepté de participer à cette enquête.

Noter le statut de l'organisme d'insertion par lequel est passée la personne interrogée (à partir des informations du listing)

Association intermédiaire.....1
 Entreprise d'insertion2
 Régie de quartier.....3
 CAVA, CHRS, centre d'hébergement, atelier de réentraînement au travail.....4
 autre (précisez).....5

Noter en clair le nom de l'organisme d'insertion par lequel est passée la personne interrogée

ANNEXE AU QUESTIONNAIRE réservé à l'enquêteur

1 Contexte de l'entretien

Le lieu de l'entretien :
(au domicile, chez les parents, au café.....)

Décrivez en quelques mots le cadre de l'entretien :

	oui	non
L'entretien s'est-il déroulé avec la personne seule ?.....	1	2
si non , sont-elles intervenues ?.....	1	2
si oui , qui ?		
.....		
A quel sujet ?		
.....		

2 Intérêt de l'enquêté pour l'enquête

	oui	non
La personne s'est-elle inquiétée de savoir pourquoi on l'interrogeait elle particulièrement ?	1	2
Si oui, comment a-t-elle réagi ?.....		
.....		
A t-elle manifesté de l'intérêt pour la démarche de l'étude ?.....	1	2
L'a-t-elle comprise ?.....	1	2

3 la compréhension

L'interviewé avait un handicap manifeste (physique, moteur, mental, sensoriel).....	1	2
L'interviewé comprenait ou parlait difficilement le français	1	2
L'interviewé avait souvent du mal à comprendre les questions posées.....	1	2
L'interviewé a eu de la difficulté à retrouver les informations demandées	1	2
Si oui, sur quels sujets ?		
.....		
L'interviewé a-t-il eu du mal à se repérer dans le temps, à retrouver des dates.....	1	2
L'interviewé a-t-il refusé une question	1	2
Si oui, laquelle ?		
.....		
L'interviewé a-t-il été réticent sur une question ?.....	1	2
Si oui, laquelle ?		
.....		

4 Le climat

L'entretien s'est bien déroulé	1
L'entretien s'est moyennement bien déroulé.....	2
L'entretien s'est mal déroulé.....	3

Pourquoi l'entretien s'est-il mal déroulé ?

Durée de l'entretien I__I h. I__I__I mn.

Remarques ou précisions que vous souhaiteriez apporter sur le déroulement de l'entretien :



Parcours professionnel :

01/93 07/93 01/94 07/94 01/95 07/95 01/96

Vie familiale :

01/93 07/93 01/94 07/94 01/95 07/95 01/96

Logement :

01/93 07/93 01/94 07/94 01/95 07/95 01/96

Autres évènements marquants de la période :

01/93 07/93 01/94 07/94 01/95 07/95 01/96

Rappel code questionnaire I _ I _ I _ I _ I I _ I _ I

Dépôt légal : Novembre 1996

ISBN : 2-84104-077-1

COLLECTION DES RaPPORTS

Récemment parus :

Prestations sociales, allocations familiales et RMI

Georges HATCHUEL, Anne-Delphine KOWALSKI - n°167 (1996)

L'accueil en urgence des personnes en difficulté avant l'hiver 1995-1996

Michel LEGROS, Marie-Odile SIMON - n°168 (1996)

Les cellules de reclassement en Bretagne

Anne-Lise AUCOUTURIER - n°169 (1996)

La prévention spécialisée aujourd'hui : situations professionnelles et compétences

Patrick DUBÉCHOT - n°170 (1996)

Les Français face au chômage et aux mesures pour l'emploi au début 1996

Catherine DUFLOS - n°171 (1996)

Insertion professionnelle et effets de quartier

Patrick DUBÉCHOT, Isabelle GROC - n°172 (1996)

Les nouveaux arrivants au Revenu Minimum d'Insertion

Isa ALDEGHI - n°173 (1996)

Les opinions des Français sur l'environnement et sur la forêt

Ariane DUFOUR, Jean-Pierre LOISEL - n°174 (1996)

Président : Bernard SCHAEFER Directeur : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : 01 40 77 85 01

ISBN : 2-84104-077-1

CRÉDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie